Cote du document:

Point de l'ordre du jour:

20 mars 2018

Publique

Original:

EB 2018/123/R.6

4 b) ii)

Publique

Anglais



République islamique de Mauritanie

Programme d'options stratégiques pour le pays (2018-2024)

Note pour les représentants au Conseil d'administration Responsables:

**Questions techniques:** 

Transmission des documents:

Philippe Rémy Chargé de programme de pays Division Afrique de l'Ouest et du Centre téléphone: +39 06 5459 2629 courriel: p.remy@ifad.org Alessandra Zusi Bergés Fonctionnaire principale de l'Unité des organes directeurs téléphone: +39 06 5459 2092 courriel: gb@ifad.org

Marcelin Norvilus Chargé d'appui au programme téléphone: +39 06 5459 2921 courriel: m.norvilus@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-troisième session Rome, 17-18 avril 2018

Pour: Examen

# Table des matières

Sig	les et acronymes	iii
Car	te des opérations financées par le FIDA dans le pays	iv
١.	Diagnostic concernant le pays	1
	<ul> <li>A. Contexte géographique, démographique et économique</li> <li>B. Pauvreté rurale</li> <li>C. Situation du groupe cible du FIDA</li> <li>D. Politiques et stratégies sectorielles</li> <li>E. Évaluation des risques et mesures d'atténuation</li> </ul>	1 2 2 3 4
Н.	Enseignements et résultats précédents	5
Ш.	Objectifs stratégiques	7
	<ul><li>A. Avantages comparatifs</li><li>B. Objectifs stratégiques</li></ul>	7 8
١٧.	Résultats durables	9
	<ul> <li>A. Ciblage et problématique hommes-femmes</li> <li>B. Reproduction à plus grande échelle</li> <li>C. Participation à l'élaboration des politiques</li> <li>D. Ressources naturelles et changements climatiques</li> <li>E. Agriculture et développement rural tenant compte des enjeux nutritionnels</li> </ul>	9 9 10 10
V.	Réussite de la mise en œuvre	10
	<ul> <li>A. Cadre de financement</li> <li>B. Approche adoptée pour le pays</li> <li>C. Suivi-évaluation</li> <li>D. Gestion des savoirs</li> <li>E. Partenariats</li> <li>F. Innovations</li> <li>G. Coopération Sud-Sud et triangulaire</li> </ul>	10 11 12 13 13 13
App	pendices	
Ι.	COSOP results management framework	
(Ca	dre de gestion des résultats du COSOP)	1
П.	Agreement at completion point of the last Country Programme Evaluation	
(Acc	cord conclusif de la dernière évaluation du programme de pays)  Review of country programme performance and results	3
(Exa	amen de la performance et des résultats du programme de pays)  COSOP preparation process, including preparatory studies, stakeholder consultation and events	4
(Pro	ocessus de préparation du COSOP, y compris les études préparatoires, la	
con	sultation des parties prenantes et les manifestations)	22
V.	Natural resources management and climate change adaptation: Background, national policies and IFAD intervention strategies	
	stion des ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques:	
gén VI.	éralités, politiques nationales et stratégies d'intervention du FIDA) Country at a glance	28
(Co	up d'œil sur le pays)	51

i

Com (Note	Concept Note: Sustainable Management of Natural Resources, munal Equipment and the Organization of Rural Producers (PROGRES) e conceptuelle: Projet de gestion durable des ressources naturelles, uipement communal et de structuration des producteurs ruraux (PROGRES)	52
Doss	siers clés	
1.	Rural poverty and agricultural/rural sector issues	
	(Pauvreté rurale et secteur agricole et rural)	60
2.	Organizations matrix (analysis of strengths, weaknesses, opportunities and	
	threats)	
	(Matrice des organisations [Analyse des forces, faiblesses, possibilités et menac	es])
		62
3.	Complementary donor initiatives/partnership potential	
	(Initiatives complémentaires d'autres donateurs/possibilités de partenariat)	65
4.	Identification of target groups, priority issues and potential response	
	(Détermination des groupes cibles, questions prioritaires et réponses possibles)	68

# Sigles et acronymes

4P Partenariat public-privé-producteurs

AGLC Association de gestion locale communautaire

CCC Cadre communal de consultation

FIEC Fonds d'investissement à l'échelle communale

PASK Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro

SAFP Système d'allocation fondé sur la performance PRODEFI Projet de développement de filières inclusives

PROGRES Projet de gestion durable des ressources naturelles, d'équipement

communal et de structuration des producteurs ruraux

ProLPRAF Programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières

COSOP Programme d'options stratégiques pour le pays

SCAPP Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée

ODD Objectif de développement durable

SNEDD Stratégie nationale de l'environnement et du développement durable

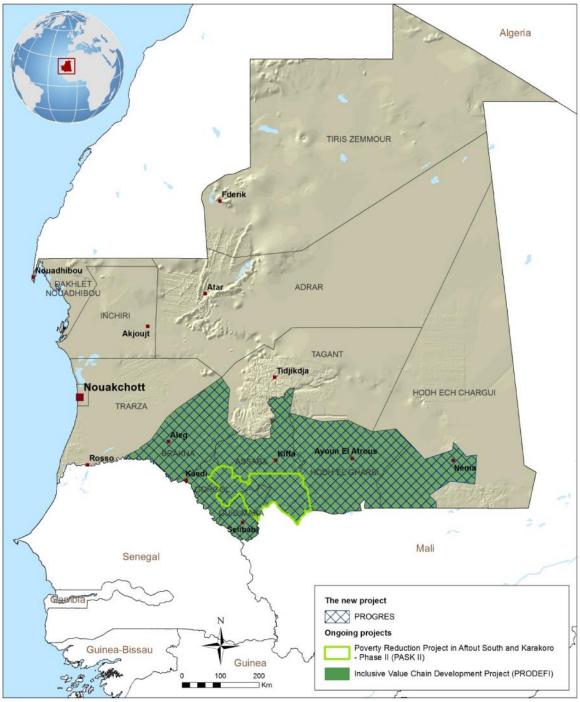
OS Objectif stratégique

# Carte des opérations financées par le FIDA dans le pays

## République islamique de Mauritanie

Opérations financées par le FIDA

COSOP





Source: FIDA, 3/10/2017

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

#### Résumé

- 1. Le présent programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axé sur les résultats fait suite à la note de stratégie de pays 2016-2018 et a vocation à orienter le contenu du portefeuille du FIDA en Mauritanie pour la période 2018-2024, soit sur deux cycles de financement du Système d'allocation fondé sur la performance.
- 2. Le contexte mauritanien est caractérisé par une pauvreté rurale profonde et persistante, notamment dans le sud du pays. Le groupe cible du FIDA se compose de petits producteurs et agropasteurs, hommes et femmes, qui vivent essentiellement de cultures pluviales et d'élevage car ils n'ont guère d'autres possibilités. La production agricole est dans l'ensemble insuffisante, non diversifiée et menacée par les changements climatiques. Pendant la saison sèche, il est extrêmement difficile de se procurer de l'eau potable, et les ménages, notamment les femmes et les enfants, y consacrent beaucoup de temps.
- 3. Il ressort de l'examen du portefeuille que les objectifs stratégiques (OS) actuels sont pertinents et permettent de tirer des enseignements utiles à la poursuite des activités. Il faut en particulier: mener des travaux de recherche-action pour améliorer les systèmes de production et les adapter aux effets des changements climatiques; donner la priorité aux activités à petite échelle peu coûteuses en vue d'aider des zones plus vastes et de favoriser l'appropriation par les populations rurales; faire davantage participer les populations rurales à la définition des priorités en matière d'équipements communaux en assurant l'ancrage institutionnel des cadres communaux de consultation (CCC) et du fonds d'investissement à l'échelle communale; travailler avec les organisations rurales dans la durée en les suivant de près et en les appuyant pour garantir leur pérennité; et, enfin, intensifier l'approche programmatique introduite dans le portefeuille.
- 4. Dans ce contexte, et aux fins de la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée 2016-2030 du gouvernement, récemment approuvée, et de la réalisation des objectifs de développement durable, les OS ci-après ont été retenus:
  - OS 1: Favoriser la sécurité alimentaire et nutritionnelle moyennant la diffusion et la reproduction à plus grande échelle de modèles compétitifs de gestion de l'environnement et de production, qui soient respectueux des ressources naturelles et résilients face aux changements climatiques;
  - OS 2: Renforcer les institutions représentant les populations rurales pauvres et assurer à celles-ci un meilleur accès aux services de base;
  - OS 3: Appuyer le développement de filières inclusives intégrant les populations rurales pauvres, notamment les femmes et les jeunes, grâce à un appui à la concertation entre acteurs.
- 5. La conception d'un nouveau projet de gestion durable des ressources naturelles, d'équipement communal et de structuration des producteurs ruraux (PROGRES) est prévue en 2018, pour reproduire à plus grande échelle les activités de la phase II du Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro concernant la gestion durable de l'eau et des sols et les équipements communaux. Afin de renforcer l'approche programmatique, le projet PROGRES sera exécuté dans les zones de production ciblées par le Projet de développement de filières inclusives (PRODEFI). Cette approche permettra de faire le lien entre production et marchés, pour les filières ciblées par le PRODEFI, tout en améliorant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales pauvres grâce à une gestion durable de l'eau et des sols et à un accès aux services de base (au premier rang desquels figure l'approvisionnement en eau potable).
- 6. Le COSOP sera mis en œuvre dans le cadre d'une approche axée sur les partenariats, les innovations, l'apprentissage et la production de savoirs. Les résultats obtenus alimenteront la concertation sur les politiques afin de faciliter leur institutionnalisation et leur reproduction à plus grande échelle.

# République islamique de Mauritanie Programme d'options stratégiques pour le pays

# I. Diagnostic concernant le pays

## A. Contexte géographique, démographique et économique

- 1. La République islamique de Mauritanie est un pays d'Afrique de l'Ouest d'une superficie de 1 030 700 km². Avec quelque 80% du territoire national situé dans le désert du Sahara, la principale région agricole se trouve dans l'extrême Sud, grâce aux sédiments déposés par le fleuve Sénégal et à un climat globalement plus humide (savane). La région sud-est se compose de pâturages. Dans le reste du pays, la production agricole se cantonne essentiellement aux oasis.
- 2. La population, estimée à 4 millions d'habitants, est très jeune: 40% de la population a moins de 15 ans, 60% moins de 25 ans, et seulement 5% plus de 60 ans. Environ 41% de la population vit en milieu rural.
- 3. Aux termes de la Constitution mauritanienne, le président actuel doit quitter ses fonctions en 2019, puisqu'il aura alors rempli deux mandats. Certains problèmes perdurent en matière de gouvernance et de capacités institutionnelles: la Mauritanie se classe au 142<sup>e</sup> rang sur 176 pays selon l'indice de perception de la corruption (2016) et au 150<sup>e</sup> rang sur 190 dans le classement Doing Business de la Banque mondiale.
- 4. L'économie mauritanienne a fait preuve d'un dynamisme remarquable: entre 2009 et 2014, elle a affiché un taux de croissance annuel compris entre 4% et 6,5% grâce à la production pétrolière et minière (fer et cuivre), ainsi qu'à une performance historique du secteur de la pêche en mer. La baisse des cours mondiaux des matières premières vendues par le pays et du pétrole a pénalisé la croissance économique, dont le taux se serait établi à 2,3% en 2017, tandis que pour 2018 les prévisions font état de 1,8% seulement<sup>1</sup>. Le secteur primaire représente 30,6% du PIB<sup>2</sup>.
- 5. La production de grains (riz, sorgho, mil, niébé et maïs) a augmenté de 1% par an au cours des deux dernières décennies, soit un rythme nettement inférieur à celui de la croissance démographique, et ne couvre qu'environ un tiers de la consommation. La production est tributaire des précipitations, qui varient fortement d'une année à l'autre et d'une région à une autre. Outre les grains, la Mauritanie produit de grandes quantités de dattes, des produits forestiers non ligneux et d'autres types de produits dans les oasis et autour des lacs et des étangs. La part du secteur agricole dans le PIB s'élève à environ 4,6%.
- 6. L'élevage contribue au PIB à hauteur de 23,4%³. La Mauritanie dispose d'un cheptel très conséquent au regard de sa population: 1,6 million de bovins, 16 millions de moutons et chèvres et 1,4 million de chameaux, selon les estimations⁴. Le secteur de l'élevage assure l'autosuffisance en viande et couvre plus de 30% des besoins du pays en lait. Le secteur de la pêche (essentiellement en mer) représente environ 2,6% du PIB⁵.
- 7. La Mauritanie fait partie des pays particulièrement vulnérables face aux conséquences des changements climatiques et de la désertification, deux phénomènes qui mettent en péril les ressources naturelles et les systèmes de production, puisque 69% des couverts végétaux du pays sont dégradés<sup>6</sup>. Les changements climatiques ont des répercussions significatives sur le secteur

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Economist Intelligence Unit, 2017.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP) 2016-2030 de la Mauritanie.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Voir la Stratégie de développement du secteur rural, 2013, de la Mauritanie.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Voir SCAPP.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2015.

agricole dans son ensemble, et plus particulièrement sur l'agriculture tributaire du climat, notamment les cultures pluviales et de décrue et l'élevage à grande échelle, qui constituent la pierre angulaire de l'agriculture familiale. Les changements climatiques amplifient les risques naturels, notamment les sécheresses et les inondations périodiques, et ont des conséquences très préjudiciables sur les ressources en eaux superficielles et en eaux souterraines.

#### B. Pauvreté rurale

- 8. La situation en matière de pauvreté s'est globalement améliorée en Mauritanie depuis 2000. Selon les enquêtes actuellement menées sur les conditions de vie des ménages, la pauvreté s'inscrit en recul constant, passant de 51% en 2000 à 47% en 2004, 42% en 2008 et 31% en 2014<sup>7</sup>, notamment grâce à une période de croissance économique soutenue entre 2009 et 2014 et aux efforts conjointement déployés par les pouvoirs publics et les partenaires techniques et financiers pour lutter contre la pauvreté.
- 9. Cela n'a pourtant pas suffi pour réduire la vulnérabilité des populations rurales pauvres ni pour supprimer les obstacles en matière de prix et de qualité qui freinent la compétitivité agricole. En Mauritanie, la pauvreté est concentrée dans les zones rurales (74%) et dans le sud du pays: les wilayas (régions) les plus pauvres sont le Guidimaka, l'Assaba, le Brakna et le Tagant, suivies par le Hodh el Gharbi, le Gorgol, le Trarza et l'Adrar, où les taux oscillent entre 30% et 40%.

#### C. Situation du groupe cible du FIDA

- 10. Le principal groupe cible du FIDA se compose de petits producteurs et d'agropasteurs, hommes et femmes, qui vivent essentiellement de cultures pluviales et d'élevage car ils n'ont guère d'autres possibilités. La production alimentaire est globalement insuffisante et tributaire des aléas climatiques, avec un appauvrissement récurrent des populations au moment de la période de soudure. Il est extrêmement difficile de se procurer de l'eau potable, et les ménages, notamment les femmes et les enfants, y consacrent beaucoup de temps.
- 11. Les femmes sont confrontées à d'immenses difficultés, car elles ont très peu accès aux terres et aux instances de décision villageoises. Elles ne perçoivent que 27% des revenus, contre 63% pour les hommes<sup>8</sup>.
- 12. Les jeunes adultes peinent à trouver des emplois rémunérateurs, à participer à la vie active et à trouver un métier. Le système éducatif ne leur enseigne pas les compétences de base nécessaires pour communiquer correctement et acquérir les savoirs qui leur permettraient de faire valoir leurs droits. Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), quelque 12 000 à 16 000 jeunes entrent chaque année sur le marché du travail et environ un tiers d'entre eux ne parvient pas à trouver un emploi.
- 13. Bien que l'indice de développement humain ajusté aux inégalités ait progressé depuis 2010, il se situe à seulement 0,347<sup>9</sup>, plaçant la Mauritanie au 157<sup>e</sup> rang mondial sur 188 pays dans le classement selon l'indice de développement humain.
- 14. Au niveau national, le taux d'alphabétisation est passé de 53% en 2000 à 64% en 2013<sup>10</sup>, avec un taux de plus de 69% pour les hommes, contre 59% pour les femmes. L'enquête associée au Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) menée à l'achèvement du Programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières (ProLPRAF) a néanmoins montré que le taux d'alphabétisation ne s'élevait qu'à 29% pour les femmes et 36% pour les hommes dans les zones concernées par les interventions rurales du programme.

8 Voir SCAPP.

<sup>10</sup> Recensement de la population et des logements.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Voir SCAPP.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, Rapport sur le développement humain 2016 - Mauritanie.

- En 2015, 23,8% des ménages se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire, les wilayas du sud du pays étant les plus touchées: 37,1% dans le Hodh El Charghi, 35,1% dans le Gorgol et 33,1% dans le Guidimakha<sup>11</sup>.
- Selon l'Organisation mondiale de la Santé, la prévalence de malnutrition a reculé au cours des 25 dernières années, le taux de malnutrition chronique chez les enfants de moins de cinq ans étant passé de 55% en 1990 à 40% en 2000 et 22% en 2012. Cependant, la situation s'est récemment dégradée: en 2015, 27,9% des enfants étaient touchés<sup>12</sup>, avec 14,8% des enfants souffrant de malnutrition aiguë au niveau national et six wilayas du sud du pays ayant franchi le seuil d'urgence<sup>13</sup>.

#### D. Politiques et stratégies sectorielles

- Le Plan national de développement agricole (PNDA) 2015-2025 vise à favoriser l'intensification et la diversification de la production agricole pour répondre aux besoins nationaux, à doper la compétitivité des filières locales et à promouvoir la gestion durable et participative des ressources naturelles et le bon fonctionnement des organismes d'appui au secteur agricole.
- En 2015, l'évaluation du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) 2011-2015 du gouvernement a permis de formuler les principales recommandations suivantes concernant le secteur agricole et rural:
  - accentuer les efforts de lutte contre la pauvreté et l'extrême pauvreté dans les zones rurales et favoriser l'inclusion économique des groupes les plus vulnérables, notamment les jeunes;
  - accroître la diversification et la compétitivité de la base productive en créant les infrastructures nécessaires; et
  - mettre un accent tout particulier sur la gestion à la fois participative et rigoureuse des ressources naturelles et sur les mesures d'atténuation de l'impact des changements climatiques.
- En 2016, le Gouvernement mauritanien a lancé la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP) 2016-2030, une stratégie qui s'inscrit dans le droit fil des objectifs de développement durable (ODD), avec pour ambition de parvenir à une croissance économique forte, inclusive et durable permettant de répondre aux besoins de base de tous les citoyens. À cette fin, la SCAPP est articulée autour de trois leviers stratégiques: i) favoriser une croissance solide, durable et inclusive en mettant en place les conditions nécessaires à une évolution structurelle de l'économie et de la société; ii) développer le capital humain et l'accès aux services de base; et iii) améliorer tous les aspects de la gouvernance en renforçant l'état de droit, la démocratie et la décentralisation.
- En participant à l'initiative Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition chez les enfants, en adhérant au mouvement Renforcer la nutrition et en créant le Conseil national de développement de la nutrition chargé de coordonner les acteurs du secteur de la nutrition, le Gouvernement mauritanien s'est engagé à lutter contre la malnutrition.
- En 2015, le pays a élaboré une Contribution prévue déterminée au niveau national pour la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Une nouvelle Stratégie

11 Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA)/Programme alimentaire mondial (PAM), enquête de suivi de la sécurité

septembre 2016.

13 Il s'agit de: Hodh el Gharbi (17,10%), Assaba (20,50%), Gorgol (19,80%), Brakna (17,10%), Tagant (17,60%) et Guidimaka (22,4%). Voir Ministère de la santé/Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), enquête nutritionnelle SMART (Suivi et évaluation normalisés des phases de secours et de transition), juillet 2015 (période de soudure).

alimentaire, janvier 2015 (période après récolte).

12 Voir Office national de la statistique – Enquête par grappes à indicateurs multiples, 2015 – Rapport de résultats clés,

nationale de l'environnement et du développement durable (SNEDD) est en cours d'adoption.

# E. Évaluation des risques et mesures d'atténuation

Tableau 1 Risques, incidences potentielles et mesures d'atténuation

Risques	Incidences potentielles	Mesures d'atténuation
Instabilité politique	Déclin de l'activité économique Réduction de la mobilité dans le pays	<ul> <li>Accent placé sur les régions où la supervision est possible</li> <li>Recours aux organisations non gouvernementales (ONG) et institutions locales</li> </ul>
Impact des changements climatiques	Aggravation de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire	<ul> <li>Mesures d'adaptation aux changements climatiques</li> <li>Gestion durable de l'eau et des sols</li> <li>Irrigation au goutte-à-goutte</li> </ul>
Concurrence des importations agricoles	Manque de débouchés pour les produits locaux Échec des projets d'investissement	<ul> <li>Concertation pour la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de développement des filières</li> <li>Appui au développement d'organisations interprofessionnelles et de filières locales compétitives</li> </ul>
Manque de services financiers de proximité	Faible développement du secteur et des filières	<ul> <li>Création de groupes de crédit et d'épargne</li> <li>Promotion des partenariats et contrats entre acteurs privés [Partenariats public-privé- producteurs (4P)]</li> </ul>
Pérennité limitée des infrastructures/équipements	Recul de la productivité/production	<ul> <li>Priorité donnée aux opérations simples</li> <li>Clarification des responsabilités en matière de gestion et d'entretien des infrastructures/équipements</li> <li>Contrôle externe de la qualité des projets</li> <li>Mise en place d'infrastructures résilientes face aux changements climatiques</li> </ul>
Manque de ressources humaines/capacités techniques et d'encadrement au niveau national	Performance médiocre des projets et de l'administration Échec des tentatives de passation de marchés	<ul> <li>Assistance technique nationale et internationale</li> <li>Contrôle interne des projets</li> <li>Recrutement d'un spécialiste des passations de marchés</li> <li>Formation de l'ensemble du personnel de projet</li> </ul>
Manque de coordination des partenaires techniques et financiers	Lancement de projets parallèles, voire concurrents, qui ciblent le même problème dans les mêmes zones	<ul> <li>Échanges organisés d'informations entre partenaires techniques et financiers sous la houlette des pouvoirs publics</li> <li>Coordination régionale et nationale des partenaires techniques et financiers</li> </ul>

# Enseignements et résultats précédents

- Les objectifs stratégiques (OS) du FIDA, tels que redéfinis en 2015 dans la note de 22. stratégie de pays 2016-2018, sont les suivants:
  - OS 1: lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle moyennant l'adoption de modèles de production compétitifs, respectueux des ressources naturelles et adaptés aux changements climatiques.
  - OS 2: renforcer les institutions représentant les ruraux pauvres.
  - OS 3: Soutenir le développement d'une approche filière inclusive en facilitant la concertation entre les différentes parties prenantes.
- Deux projets ont été cofinancés par le FIDA et exécutés par le gouvernement: 23.
  - le programme ProLPRAF, achevé le 31 mars 2016, qui a introduit l'approche fondée sur les filières: et
  - le Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro (PASK), actuellement au stade de la phase II, qui appuie la production durable dans trois moughataas<sup>14</sup> (départements) dans le contexte du développement rural et communautaire.
- En 2017, sur la base des enseignements tirés de l'expérience (notamment du ProLPRAF), un nouveau projet fondé sur des approches novatrices, le Projet de développement de filières inclusives (PRODEFI), a été lancé. Les filières ciblées sont les suivantes: aviculture, maraîchage, lait de chèvre et produits forestiers non ligneux. Une opération pilote relative à la pêche continentale sera également menée.
- 25. Par ailleurs, au titre de petits dons, le FIDA a financé des opérations avec l'appui de la Coopération italienne. Ces opérations ont produit des résultats intéressants, notamment en ce qui concerne les systèmes de récépissés d'entrepôt et l'inclusion financière.
- 26. L'examen du portefeuille a permis de confirmer la pertinence des trois OS et leur cohérence avec les politiques et stratégies nationales. La performance des projets financés par le FIDA en Mauritanie (aussi bien le ProLPRAF récemment achevé que le PASK II en cours) s'avère satisfaisante<sup>15</sup>. De manière générale, cette performance s'est améliorée depuis le précédent examen de portefeuille (2015), puisque après des débuts difficiles le projet PASK II est désormais pleinement opérationnel. Les résultats suivants ont été obtenus au titre de chacun des OS:

OS<sub>1</sub>

- 27. Le ProLPRAF a comporté la conception de modèles de production adaptés, permettant d'intégrer les populations rurales pauvres dans des filières telles que l'aviculture semi-intensive ou le maraîchage avec pompes solaires et introduction de nouvelles variétés plus résistantes au stress hydrique. La diversification des régimes alimentaires, en particulier l'apport de viande, de légumineuses et de produits laitiers transformés, s'est traduite par une meilleure nutrition, notamment chez les enfants.
- L'approche de conservation de l'eau et des sols et de protection et régénération des sols mise au point dans le cadre du PASK II a permis de mettre en valeur 2 600 hectares de terres, où l'on peut désormais observer les premiers signes de reprise de la végétation. Ces projets peu coûteux, qui prévoient la construction de cordons pierreux et de murs de retenue, peuvent facilement être pris en charge par

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Mbout, Kankossa, Ould Yengé.

Les évaluations du ProLPRAF sont fondées sur le rapport de situation, tandis que celles du PASK II reposent sur les derniers rapports de supervision en date.

- les entreprises locales, voire par les populations elles-mêmes, ce qui facilite la redistribution directe des ressources des projets. En outre, ils sont simples à entretenir.
- 29. Par ailleurs, grâce à un petit don, le rôle que peut jouer le crédit sur nantissement pour réduire l'insécurité alimentaire a été démontré. Les petits producteurs qui avaient l'habitude de vendre l'intégralité de leurs récoltes à la fin de la campagne de production peuvent désormais satisfaire une partie de leurs besoins en grains pendant la période de soudure.

OS 2

- 30. S'agissant du PASK II, le projet a favorisé la création et le renforcement de plateformes de dialogue entre les populations rurales et les collectivités territoriales, notamment les cadres communaux de consultation (CCC), entités de concertation de base qui favorisent la participation des populations rurales à la gestion communale. Un fonds spécifique, le fonds d'investissement à l'échelle communale (FIEC), a été créé pour financer 93 projets sélectionnés par 11 CCC, pour un montant total de 500 000 USD. Grâce à ce fonds, plus de 11 400 personnes ont pu avoir accès à l'eau potable. Il apporte une aide précieuse aux populations rurales, qui sont souvent sous-équipées, enclavées et loin des points d'eau. Ce programme est mené de pair avec des campagnes d'alphabétisation destinées à renforcer les capacités des populations rurales, en particulier des femmes.
- 31. Un financement additionnel alloué par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) au PASK II a appuyé les activités réalisées avec les associations de gestion locale communautaire (AGLC) pour améliorer la gestion de l'eau et des sols. Des opérations de grande ampleur ont également été menées pour lutter contre les feux de brousse. La protection et la gestion concertées des ressources naturelles sont essentielles dans un contexte précaire, où les changements climatiques ont eu des incidences majeures. À titre d'exemple, la désertification a touché 15% du pays sur une période de 30 ans<sup>16</sup>. Ces activités répondent aux besoins des populations car elles promeuvent des techniques d'adaptation (gestion et utilisation rationnelles de l'eau dans le cadre de la conservation de l'eau et des sols et de la protection et régénération des sols, techniques agricoles zaï avec cuvettes de plantation et systèmes d'irrigation) et financent des infrastructures adaptées (stations d'hydraulique pastorale, centres de vaccination).

OS 3

- 32. Le programme ProLPRAF a démontré qu'il est possible d'appuyer des filières qui intègrent les petits producteurs mauritaniens, notamment les femmes et les jeunes. Désormais reconnue au niveau national, l'approche fondée sur les filières promue par le projet est devenue une priorité des pouvoirs publics.
- 33. Le projet a appuyé la création de groupes de travail filière pour établir des liens entre les différents acteurs des filières. Cette approche, renforcée par le PRODEFI, permet de déterminer les parties prenantes d'un marché donné et de faciliter le développement de relations contractuelles entre ces parties. Dans un contexte marqué par des risques élevés de saturation du marché et de baisse, voire de chute, des prix en conséquence des importations, elle facilite également la promotion des filières locales intéressant les petits producteurs.
- 34. Principaux enseignements et recommandations liés à l'examen du portefeuille
  - a) Le programme de pays a fortement investi dans l'innovation afin de promouvoir des systèmes de production susceptibles de s'adapter aux changements climatiques, et il devrait continuer de le faire, compte tenu du

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD), 2012.

contexte mauritanien. Parallèlement, le programme ProLPRAF a montré que l'innovation est essentielle si l'on veut que les filières locales, avicoles et horticoles notamment, intègrent mieux les populations rurales pauvres. Par conséquent, le PRODEFI et le Projet de gestion durable des ressources naturelles, d'équipement communal et de structuration des producteurs ruraux (PROGRES) continuent d'appuyer l'innovation dans ces filières et dans d'autres (lait de chèvre, produits forestiers non ligneux, pêche continentale).

- b) Il ressort de l'expérience du PASK II qu'en Mauritanie la construction de grands barrages se solde souvent par un échec en raison de l'absence d'entreprises locales de qualité et d'un défaut d'entretien. Face à un tel problème, ce projet et le nouveau projet d'investissement proposé PROGRES donnent et donneront la priorité à des opérations plus simples et peu coûteuses, notamment l'aménagement de petits barrages et de cordons pierreux, qui permettent la mise en valeur de zones plus vastes et favorisent l'appropriation par les populations rurales, donc une plus grande durabilité;
- c) Bien souvent, les populations (en particulier les ruraux pauvres et les femmes) ne sont pas associées au développement local. C'est la raison pour laquelle le PASK II a mis au point une approche fondée sur un diagnostic territorial établi de manière participative afin de hiérarchiser les besoins. Cette démarche est essentielle s'agissant de conclure des accords fonciers préliminaires propres à promouvoir une répartition équitable et participative des ressources naturelles et à éviter les différends au sujet des terres.
- d) Les institutions locales sont particulièrement faibles et l'appui à court terme est souvent insuffisant. Le programme ProLPRAF et le projet PASK II ont tous deux démontré, comme cela a été le cas pour certains CCC, AGLC et groupes de travail filière, qu'un appui de longue haleine reposant sur un suivi étroit constitue un gage de durabilité et contribue au renforcement des capacités, notamment en favorisant l'alphabétisation fonctionnelle.
- e) La supervision du programme de pays du FIDA indique que le déficit de ressources humaines freine l'exécution des projets. Le Fonds renforcera son approche programmatique afin d'obtenir des effets de synergie entre les projets grâce à un ciblage géographique conjoint et mettra en place un pool d'assistance technique et financière à l'appui du programme de pays dans son ensemble.

# III. Objectifs stratégiques

## A. Avantages comparatifs

- 35. Le FIDA est un partenaire de développement très respecté du Gouvernement mauritanien, qui apprécie l'appui qu'il fournit aux groupes vulnérables et marginalisés. Figurant parmi les principales sources de financement du secteur rural, il souhaite consacrer des budgets plus importants à des projets plus courts et plus simples afin d'amplifier l'impact de l'appui qu'il apporte aux efforts déployés par le gouvernement.
- 36. L'avantage comparatif du FIDA réside dans le fait que le Fonds contribue à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations pauvres et marginalisées qui dépendent de systèmes de production pluviale menacés par les effets des changements climatiques, car il renforce l'autonomie de ces populations et leur intégration dans les filières agricoles. Le FIDA possède également un avantage comparatif du point de vue de l'accès aux services de base, notamment l'approvisionnement en eau potable, avec le cadre d'appui communal établi au titre du projet PASK II.
- 37. Le Fonds s'appuiera sur son expérience pour concevoir des solutions techniques et organisationnelles ainsi que des approches méthodologiques qui soient axées sur

- l'augmentation de la productivité et de la rentabilité agricoles tout en assurant la durabilité et en renforçant la résilience aux changements climatiques et aux chocs liés aux marchés.
- 38. Sur le plan national, il encouragera vivement les organisations locales qui représentent les populations rurales pauvres et peuvent défendre leurs intérêts, et accordera une place particulière à la représentation des femmes et des jeunes dans ces organisations.
- 39. Le gouvernement et ses principaux partenaires techniques et financiers soulignent également qu'il faut diffuser les aspects novateurs des projets financés par le FIDA pour faciliter un peu plus la reproduction à plus grande échelle des solutions testées. L'amélioration de la gestion des savoirs fera donc partie des aspects clés de l'approche du FIDA.

## B. Objectifs stratégiques

- 40. La finalité du COSOP est d'améliorer les conditions de vie et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales, notamment des femmes et des jeunes. L'objectif spécifique en matière de développement est l'autonomisation des populations rurales pauvres et de leurs organisations en lien avec les aspects suivants: i) accès durable aux ressources naturelles et aux équipements communaux; et ii) filières inclusives.
- 41. Au vu des priorités récemment définies par la Mauritanie dans la SCAPP et la SNEDD, de la pertinence des OS fixés dans la note de stratégie de pays et des avantages comparatifs du FIDA dans le contexte mauritanien, les objectifs stratégiques 1 et 3 ont été conservés. L'objectif stratégique 2 a été atteint avec l'intégration de l'accès aux services de base, qui est mentionné dans la SCAPP (en particulier l'approvisionnement en eau potable, qui constitue une véritable priorité pour l'autonomisation de ces populations et un point fort des avantages comparatifs du FIDA.
- 42. OS 1: Favoriser la sécurité alimentaire et nutritionnelle moyennant la diffusion et la reproduction à plus grande échelle de modèles compétitifs de gestion de l'environnement et de production, qui soient respectueux des ressources naturelles et résilients face aux changements climatiques. La situation alimentaire et nutritionnelle de la Mauritanie continue de susciter des préoccupations et les problèmes de nutrition persistent dans les zones rurales, où les taux de malnutrition chronique dépassent les 30%. Pour atteindre l'OS 1, il faudra mieux gérer les ressources naturelles (eau et sols) et renforcer la résilience face aux changements climatiques, par exemple grâce à des mesures de conservation des sols ou des systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte. Des formations spécifiques sur la nutrition seront organisées à l'intention des ménages ciblés. Parmi les résultats attendus, il convient de citer une plus grande résilience des ménages ruraux, une augmentation de la surface de terres agricoles mise en valeur et une amélioration qualitative de l'alimentation.
- 43. OS 2: Renforcer les institutions représentant les populations rurales pauvres et assurer à celles-ci un meilleur accès aux services de base. L'expérience programmatique mauritanienne montre que l'alphabétisation, l'accès aux services de base, notamment l'approvisionnement en eau potable, et l'appui aux organisations rurales durables ont un impact positif sur l'autonomisation des populations rurales pauvres, femmes et jeunes inclus. L'OS 2 se rapporte donc essentiellement aux CCC appuyés par le projet PASK II, aux AGLC et aux groupes de travail filière soutenus par le projet PRODEFI, au renforcement des capacités et à l'accès aux services découlant de la décentralisation mise en œuvre dans le cadre du PASK II. Deux éléments sont requis pour atteindre cet objectif: un appui local et un renforcement des capacités des organisations. Les résultats escomptés au titre de l'OS 2 sont les suivants: augmentation du taux d'alphabétisation dans les populations rurales pauvres, existence d'institutions dynamiques et permanentes

- capables de promouvoir le développement de leur communauté et d'offrir des services à leurs membres grâce à une collaboration avec des partenaires publics et privés, et accès facilité aux services de base, en particulier l'approvisionnement en eau potable.
- 44. OS 3: Appuyer le développement de filières inclusives intégrant les populations rurales pauvres, notamment les femmes et les jeunes, grâce à un appui à la concertation entre acteurs. L'OS 3 met l'accent sur l'intégration des populations rurales pauvres, notamment des femmes et des jeunes, dans les filières. Parmi les résultats escomptés, il convient de citer l'établissement de partenariats durables entre les acteurs des filières, en particulier les populations rurales pauvres, et l'adoption de modèles de production axés sur le marché aux fins d'une augmentation de la part de production vendue et du bénéfice brut des producteurs.
- 45. Les OS contribueront directement à la réalisation des ODD, notamment l'ODD 1 (pas de pauvreté), l'ODD 2 (faim zéro), l'ODD 3 (bonne santé et bien-être), l'ODD 5 (égalité entre les sexes), l'ODD 6 (eau propre et assainissement), l'ODD 8 (travail décent et croissance économique) et l'ODD 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques).

## IV. Résultats durables

- A. Ciblage et problématique hommes-femmes
- 46. Le principal groupe cible se compose des petits producteurs ruraux et des agropasteurs. Dans ce groupe, certains sous-groupes vulnérables seront visés plus particulièrement, notamment les femmes et les jeunes en quête d'activités génératrices de revenus.
- 47. Sur le plan géographique, la priorité sera donnée aux zones rurales du sud du pays, qui sont les plus pauvres, les plus peuplées et dont le potentiel agricole est le plus prometteur.
- 48. La promotion de l'autonomisation des femmes constitue un aspect essentiel de la stratégie de ciblage des projets du FIDA en Mauritanie. Comme le démontre le programme ProLPRAF, le choix des filières est décisif si l'on veut faciliter l'intégration des femmes. Certaines filières, notamment le maraîchage et le petit élevage, sont traditionnellement du ressort des femmes. Inversement, dans les filières où la production est la prérogative des hommes, les interventions des femmes sont appuyées dans les secteurs de l'aval, par exemple la transformation ou la vente. Cette approche est pérennisée dans le projet PRODEFI, qui cible les filières du maraîchage, de l'aviculture et du lait de chèvre.
- 49. L'une des activités du projet PASK II en faveur de l'autonomie des femmes consiste à encourager leur pleine participation à l'élaboration des diagnostics territoriaux, aux CCC et aux programmes d'alphabétisation fonctionnelle.
- 50. Les jeunes. Dans le projet PASK II, des activités génératrices de revenus sont spécifiquement conçues à l'intention des jeunes. Dans le PRODEFI, les jeunes agriculteurs sont ciblés de manière spécifique dans le cadre de systèmes d'agriculture sous contrat mis en place avec certains acteurs des filières, notamment des secteurs de la transformation et de la commercialisation. Sur la base de cette expérience, on élaborera une stratégie en faveur des femmes et des jeunes susceptible de promouvoir davantage l'emploi des jeunes et d'inspirer d'autres projets dans la sous-région, au Mali et au Sénégal.

#### B. Reproduction à plus grande échelle

51. Un certain nombre d'interventions et de bonnes pratiques introduites par les projets du FIDA seront reproduites à plus grande échelle dans le programme de pays:

- l'approche fondée sur les filières et en prise sur la demande du marché grâce à une collaboration avec les membres des groupes de travail filière et les organisations interprofessionnelles;
- les techniques permettant de gérer et de faire fructifier les terres mises en valeur au moyen d'un appui en faveur des AGLC aux fins d'une gestion durable et collaborative des ressources naturelles;
- l'établissement des priorités concernant les équipements et investissements communaux par les bénéficiaires, dans le cadre des CCC, l'expansion du FIEC à d'autres communes, et l'ancrage institutionnel de ces entités pour garantir leur durabilité; et
- la mise au point d'un système de récépissés d'entrepôt permettant d'améliorer la sécurité alimentaire des populations rurales et leur accès aux services financiers.

## C. Participation à l'élaboration des politiques

52. La participation du FIDA à l'élaboration des politiques favorisera la réalisation des objectifs stratégiques envisagés et encouragera l'adoption de modèles et de pratiques performantes, afin d'accroître la transparence des politiques nationales et leur application à plus grande échelle au moyen d'une meilleure stratégie de gestion des savoirs. Les domaines d'intervention prioritaires du FIDA en la matière sont les suivants: i) défense des filières locales par les groupes de travail filière et les organisations interprofessionnelles; ii) politique de décentralisation avec la multiplication des CCC; et iii) résilience face aux changements climatiques, gestion de l'eau incluse. La participation du FIDA à la concertation sur les politiques publiques prendra la forme d'une meilleure coordination avec les partenaires techniques et financiers et d'un renforcement de l'aptitude des organisations de producteurs à conduire des actions de plaidoyer.

#### D. Ressources naturelles et changements climatiques

53. Les activités menées dans le cadre des différents projets favoriseront une gestion durable et collaborative des ressources naturelles, en particulier l'eau et les sols, ainsi qu'un suivi axé sur la lutte contre la désertification et la promotion des techniques propres aux systèmes agropastoraux et à la foresterie qui contribuent à renforcer la résilience face aux changements climatiques et mobilisent toutes les parties prenantes.

# E. Agriculture et développement rural tenant compte des enjeux nutritionnels

54. Le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sera une priorité du portefeuille. L'accent sera mis sur l'amélioration de la production des cultures pluviales et de décrue, qui permettra d'accroître l'offre alimentaire et de raccourcir la période de soudure (PASK II et PROGRES), ainsi que sur la promotion d'une meilleure nutrition grâce à la diversification des régimes alimentaires et à des campagnes de sensibilisation du public, mais aussi à la diversification des aliments et à l'augmentation des revenus des populations rurales pauvres du fait de leur intégration dans des filières rentables et résilientes (PRODEFI).

## V. Réussite de la mise en œuvre

#### A. Cadre de financement

55. Le cadre de financement indicatif du COSOP est déterminé par le Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) (voir tableau 2). Le COSOP 2018-2024 porte sur deux cycles du SAFP. En ce qui concerne la Mauritanie, la note SAFP relative aux deux cycles de financement pourrait être la même que celle du cycle précédent (2016-2018), avec une allocation d'environ 16 millions d'USD. Des financements additionnels pourraient être mobilisés auprès d'autres partenaires.

56. Les fonds alloués au titre du cycle 2019-2021 seront affectés à la nouvelle intervention (PROGRES), dont la conception débutera au second semestre 2018. L'enveloppe pour la période 2022-2024 financera la phase II du PRODEFI, qui vient de commencer.

Tableau 2

Calcul de l'allocation SAFP pour la première année du COSOP

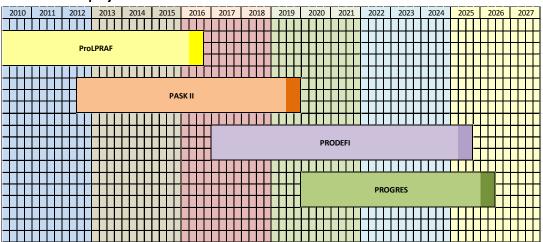
Indicateurs	COSOP année 1	
Note moyenne performance du secteur rural	annee i	
(PSR) 2015*	3,65	
Portefeuille à risque (PAR) 2016*	6,00	
Performance globale du pays 2016*	4,40	
Total SAFP*	16 127 647	
Projection d'allocation annuelle 2019	5 416 030	

<sup>\*</sup> Voir EB 2016/119/R.2/Add.1, tableau 5.

Tableau 3
Relation entre les indicateurs de performance et la note du pays

			Variation en
			pourcentage de la
	Note		note SAFP du pays
Scénario de	PAR	Note PSR	par rapport à
financement	(+/- 1)	(+/- 0,3)	l'hypothèse de base
Hypothèse basse	5	3,3	(21)
Hypothèse de base	6	3,6	0
Hypothèse haute	6	3,9	6

Tableau 4
Calendrier des projets

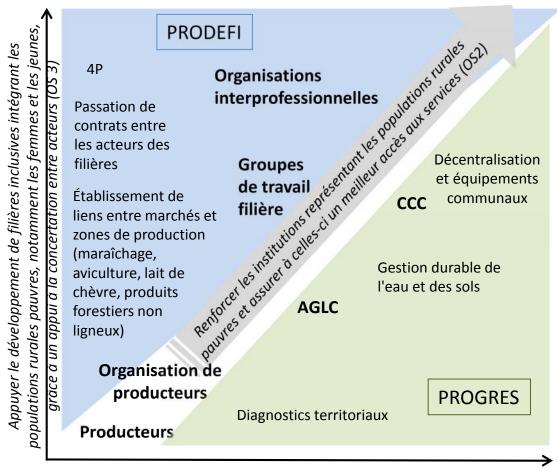


# B. Approche adoptée pour le pays

- 57. Suite aux recommandations formulées dans le cadre de l'examen final du COSOP réalisé en 2015, l'équipe de gestion du programme de pays (dans le pays) a été rétablie en juin de la même année. Cette équipe favorise les synergies entre les projets du portefeuille pour consolider l'approche programmatique. L'objectif est de regrouper certaines fonctions, par exemple la gestion des savoirs, la communication, la gestion fiduciaire et la passation de marchés.
- 58. La figure 1 illustre l'approche programmatique à adopter pour atteindre les trois objectifs stratégiques. Le projet PRODEFI promeut une approche verticale, axée sur les producteurs ruraux et reposant sur la demande du marché, tandis que le

nouveau projet (PROGRES) appliquera une approche horizontale, fondée sur la gouvernance communautaire assurée par les CCC, et aussi sur la gestion durable des ressources naturelles, la résilience face aux changements climatiques et les investissements dans les infrastructures rurales.

Figure 1
Approche adoptée dans le programme de pays



Favoriser la sécurité alimentaire et nutritionnelle moyennant la diffusion et la reproduction à plus grande échelle de modèles compétitifs de gestion de l'environnement et de production, qui soient respectueux des ressources naturelles et résilients face aux changements climatiques (OS 1)

59. Sur la base des enseignements tirés de l'expérience, les projets sous-traiteront les travaux, ce qui permettra d'externaliser les activités et de réduire la taille des équipes de projet. Cependant, cette solution n'est pas la panacée dans un contexte où les ressources humaines sont limitées, les sous-traitants qualifiés sont difficiles à trouver et les équipes de projet peinent à en assumer la supervision. Il est donc essentiel de mettre en place une équipe de projet chevronnée et resserrée, qui bénéficie, pour la supervision, la planification et la gestion des activités, du soutien apporté par une unité d'appui offrant à la fois un appui d'experts permanents et une assistance technique ponctuelle, comme c'est le cas dans d'autres pays de la sous-région (Mali, Niger, Sénégal et Sierra Leone).

#### C. Suivi-évaluation

60. Le suivi-évaluation du COSOP sera une priorité pour l'équipe de gestion du programme de pays. En parallèle avec le système de suivi-évaluation des projets, un cadre de gestion des résultats sera élaboré pour le portefeuille. Les décisions

seront prises en concertation avec l'équipe de pays afin que chaque projet fournisse les données dont l'équipe de gestion du programme de pays aura besoin pour déterminer les indicateurs du cadre de gestion des résultats. L'équipe de gestion du programme de pays se réunira au moins une fois par an pour évaluer la performance du COSOP. L'examen à mi-parcours aura lieu en 2021 et l'évaluation terminale est prévue pour 2024.

#### D. Gestion des savoirs

61. Le programme de pays sera assorti d'une stratégie de gestion des savoirs. L'approche consistera à renforcer les liens existant entre suivi-évaluation, gestion des savoirs et communication aux fins de la collecte, du traitement et de la diffusion à grande échelle des données et des enseignements issus des activités de terrain. Les résultats seront transmis aux différents partenaires en vue d'être utilisés dans le cadre de la concertation sur les politiques et de l'élaboration de nouveaux projets. Au niveau du programme de pays, le recours à une assistance technique supplémentaire dans le domaine de la gestion des savoirs est prévu, de même qu'un plan de gestion des savoirs spécifique et des activités ciblées sur le partage des résultats en la matière. Des produits de communication connexes et des activités de sensibilisation seront mis au point pour améliorer la visibilité du FIDA et de ses projets en Mauritanie.

#### E. Partenariats

62. Un effort tout particulier sera consenti pour assurer une coordination opérationnelle régulière entre les partenaires techniques et financiers nationaux et régionaux, sous la houlette du gouvernement. Le programme du FIDA travaillera en étroite collaboration avec les institutions des Nations Unies, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur les questions des fermes-écoles, le Programme alimentaire mondial en ce qui concerne le suivi des campagnes agricoles et les enquêtes auprès des ménages, et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans le cadre des campagnes de sensibilisation à la nutrition. La collaboration actuelle avec le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) sur la gestion des ressources naturelles et avec l'Agence française de développement (AFD) au sujet de la décentralisation, se poursuivra. Le programme mettra également l'accent sur la valeur ajoutée qu'il apporte en favorisant l'établissement de contrats et de partenariats entre les organisations de producteurs, les associations locales et les acteurs du secteur privé (4P).

#### F. Innovations

63. Un système de recensement et de suivi des innovations sera mis en place dans le contexte du portefeuille afin de promouvoir les innovations participatives. Les innovations techniques testées dans le programme ProLPRAF et le projet PASK II (forage manuel, cordons pierreux, drainage solaire, variétés améliorées à fort potentiel nutritionnel, techniques zaï, production de fourrage destiné à l'alimentation des animaux pendant la saison des pluies, etc.) seront reproduites à plus grande échelle dans les projets PRODEFI et PROGRES. La mise au point d'une stratégie de gestion des savoirs et de communication ne se cantonnant pas aux activités réalisées dans les projets favorisera la diffusion des innovations auprès des autres partenaires techniques et financiers et ministères pertinents. L'approche fondée sur les filières, innovation majeure en Mauritanie, la création de possibilités de collaboration communale au moyen des CCC, les systèmes de récépissés d'entrepôt pour les récoltes et l'utilisation de diagnostics territoriaux comme outils de ciblage des activités constituent autant d'éléments qui seront suivis dans le cadre du programme de pays.

EB 2018/123/R.6

## G. Coopération Sud-Sud et triangulaire

- 64. Le programme de pays est déjà associé à plusieurs initiatives de coopération, par exemple: itinéraires d'apprentissage, activités de formation en gestion des savoirs et diffusion des innovations au titre de dons régionaux<sup>17</sup>. Des échanges fructueux ont également eu lieu avec des producteurs marocains.
- 65. Pour approfondir les aspects liés à l'égalité hommes-femmes, les enseignements tirés de l'expérience dans la sous-région seront mis à profit, notamment en matière d'éducation et de sensibilisation des ménages, des autorités locales et des acteurs des filières, comme dans le cas du Programme de microfinance rurale au Mali, qui offre aux femmes une formation sur les questions financières.
- 66. S'agissant de la question des jeunes, les échanges seront facilités, notamment avec le Projet d'appui aux filières agricoles (PAFA) au Sénégal, qui a stimulé l'emploi des jeunes ruraux, et le Projet de formation professionnelle, d'insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (FIER) au Mali, qui aide les jeunes à concevoir et exécuter des projets en leur offrant une formation et une assistance financière sur mesure.
- 67. Le programme de pays continuera de mettre en œuvre la stratégie du FIDA, en veillant à la mise en commun des solutions et des savoirs produits par le portefeuille dans la sous-région et en mettant en place des partenariats stratégiques avec d'autres organisations ou institutions capables de faire bénéficier le programme de pays de leurs compétences. La création d'un pôle sous-régional à Dakar contribuera à appuyer ces activités.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Par exemple, Améliorer les capacités de direction et les compétences en matière de gestion axée sur les résultats dans les programmes financés par le FIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre, don en faveur de l'Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement (2iE).

# COSOP results management framework<sup>18</sup>

Alignment with national priorities	COSOP Strategic objectives	COSOP results indicators	Key COSOP indicators	Indicative activities
SCAPP: i) General objective: Create conditions favourable to strong sustainable growth averaging around 5% in the first 5 years, increasing to 10% and 12% in the second and third quinquennium; ii) Strategic lever 2: Increase the resilience of the most vulnerable strata/Increase food and nutrition security  SNEDD: Strategic lever 2: Sustainable, integrated management of natural resources and biodiversity on land (green environment): i) Thematic line 2.1  Sustainable management and improvement of natural land resources, taking CC into account; and ii) Thematic line 2.2. Decentralized collaborative local management of natural resources	SO 1: Promote food and nutrition security through competitive production models that respect natural resources and are resilient to CC	<ul> <li>36 000 households more resilient<sup>19</sup> to the effects of climate change</li> <li>5500<sup>20</sup> ha of managed farmland developed for greater competitiveness while sustainably improving natural resources</li> <li>60% of women report a qualitative improvement in their diet</li> </ul>	10 800 vulnerable households have more water for farming and product transformation 22 000 ha developed by building dry stone walls and retaining walls ( <i>gabions</i> ) 80 retaining walls built 11 000 people receive nutrition education	PRODEFI and PROGRES Support for policy dialogue on value chains, decentralization and climate change adaptation Regional grants to support project management
SCAPP: i) Strategic lever 2: Develop human capital and access to basic services and guarantee significant social inclusion through equitable access to quality basic services; and ii) Strategic lever 3: Improve all dimensions of governance  SNEDD: Strategic line 1: Environmental governance integrated and adapted to challenges: Thematic line  1.5. Knowledge management (Research, Environmental Information Systems and Monitoring) for decision-making	SO 2: Strengthen institutions representing the rural poor and access to basic services	<ul> <li>700 associations of rural dwellers for the promotion of rural development are operational</li> <li>150 000 people have access to potable water</li> <li>100 000 people benefit from improved communal agro-pastoral entities</li> <li>60% of people master functional literacy (at least 50% of women and 30% of youth)</li> </ul>	50 communal consultation forums 60 local community management associations 800 infrastructure management committees 800 collective projects financed by FIEC 15 000 people benefit from functional literacy campaigns	National grants to be identified as a complement for the projects South-South exchanges on gender and youth issues
SCAPP: Strategic lever 1: Promote strong, sustainable and inclusive growth: i) Promote a competitive private sector; and ii) Strengthen coordination and public-private partnerships and promote diversification and economic transformation	SO 3: Support development of the inclusive value- chain approach by supporting collaboration among stakeholders	<ul> <li>90% of producers report an increase in marketed production</li> <li>40% increase in the gross profits of producers</li> <li>70% of 4P still functioning after 3 years in operation</li> <li>22 VCWGs operational<sup>21</sup></li> </ul>	700 cooperatives benefit from improved production models 600 contracts between producers and other value-chain stakeholders are supported 130 km of roads repaired	

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Indicator target values are based on the logical framework of PRODEFI and the results obtained by PASK II, with a multiplier factor of 3 due to scaling up

<sup>19</sup> Under the project, a farmer will be considered more resilient if he or she has access to at least two of the following: i) rational irrigation; ii) access to carbon-free energy; iii) sustainable management of NTFPs; iv) sustainable fodder management; v) training in smart farming techniques for resilience to climate change.

<sup>20</sup> One-quarter of the developed land

<sup>21</sup> Having reached level 1, based on the type of VCWG.

Accord conclusif relatif à la dernière évaluation du programme de pays

N/A

# Examen de la performance et des résultats du programme pays

# Table des matières

Sig	gies et actoriymes	4
Car	rte des opérations du FIDA dans le pays	6
۱.	Évaluation de la performance du programme	7
	A. Résume de la stratégie pour le Pays (NSP 2016-2018)	7
	B. Performance du portefeuille.	7
	Pertinence	8
	Adéquation avec les besoins prioritaires des groupes cibles	9
	Efficacité	
	Impact des Interventions	
	Durabilité des interventions	14
	Environnement et adaptation au changement climatique	15
	Ciblage	
	Efficience	
	Mise à l'échelle	16
П.	Performance du FIDA et de l'Emprunteur	17
	Performance du FIDA	17
	Performance de l'emprunteur	
Ш	. Partenariats	18
IV.	Enseignements tirés et recommandations	18
V.	Conclusion	20

# Sigles et acronymes

4Ps Public-private-producers partnerships AFD Agence Française de Développement

AGLC Association de Gestion Locale Communautaire

CCC Cadres Communaux de Concertation

CEP Champs Ecole Paysan

CES/DRS Conservation des Eaux et des Sols/ Défense et Restauration des Sols

CPM Country Programme Manager

COSOP Country Strategic Opportunities Programme / Programme d'options

stratégiques pour le pays

CSLP Cadre Stratégique de la Lutte contre la Pauvreté 2001-2015

CSN Country Strategy Note

DGIPCE Direction Générale des Investissements Publics et de la Coopération

Economique

DT Diagnostics Territoriaux

EGPP Equipe de Gestion du Programme Pays FAO Food and Agriculture Organization

FAIE Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques

FAF Fonds d'Appui aux Filières

FEM Fonds pour l'Environnement Mondial

FIDA Fond International de Développement Agricole FIEC Fonds d'Investissements à l'Echelle Communale

GIE Groupements d'Intérêt Economique GIZ Coopération technique allemande

GRDR Groupe de Recherche pour le Développement Rural

GTF Groupes de Travail Filière

IEC Information Education Communication

IP Initiatives de Partenariat

ISET Institut Supérieur d'Enseignement Technologique

MEF Ministère de l' Economie et des Finances

MP Micro-Projets

MRO Ouguiya Mauritanien NSP Note de Stratégie Pays

ODD Objectif de Développement Durable ONG Organisation Non Gouvernementale.

ONSER Office National des Services de l'Eau en Milieu Rural

OS Objectif Dtratégique

PANE Plan d'Action National pour l'Environnement

PANARIM Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques

PASK Projet de Lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro

PFNL Produits Forestiers Non Ligneux

PIB Produit Intérieur Brut

PRODEFI Projet de Développement des Filières Inclusives

ProLPRAF Programme de Lutte contre la Pauvreté Rurale par l'Appui aux Filières

PROWAM Projet d'Introduction du Warrantage dans le Walo de Maghama

PTF Partenaires Techniques et Financiers

RIMRAP Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la. Résilience Agricole et

Pastorale

RMP Revue à Mi-Parcours

SAFP Système d'Allocation Fondé sur la Performance

SCAPP Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée

SNEDD Stratégie. Nationale de l'Environnement et du Développement. Durable

SODA Projet de Promotion des Systèmes Photovoltaïques

SYGRI Système de Gestion des Résultats et de l'Impact

UE Union Européenne UGP Unité de Gestion Projet USD United States Dollar

VAINCRE Valorisation des Initiatives de Croissance Régionale

WCA IFAD's Western and Central Africa Division

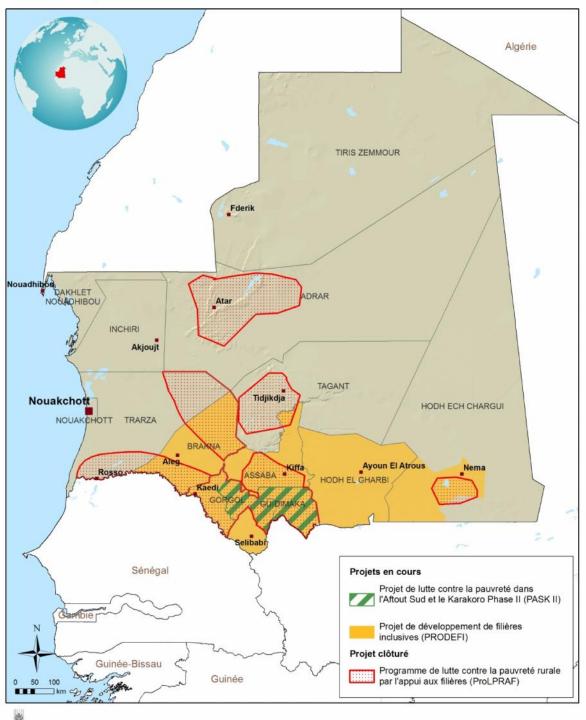
WFP World Food Programme

# Carte des opérations du FIDA dans le pays

# République islamique de Mauritanie

Opérations financées par le FIDA

Revue du portefeuille



jį,

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

FIDA Source: FIDA | 10-10-2017

# I. Évaluation de la performance du programme

## A. Résume de la stratégie pour le Pays (NSP 2016-2018)

1. La revue de portefeuille a porté sur la Note de Stratégie Pays (NSP) adoptée en 2015 pour la période 2016-2018. Le dernier COSOP, élaboré en 2007, devait s'achever en 2012. Mais lors de la revue de portefeuille, il avait été décidé de le prolonger afin que celui-ci soit aligné avec le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2001-2015 (CSLP) du Gouvernement Mauritanien. L'évaluation du CSLP a été réalisée en 2015 et un nombre de recommandations a été fait pour la formulation d'une nouvelle stratégie nationale de développement, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016-2030. La définition de la SCAPP a pris du retard. Dans ce contexte, une NSP avait été élaborée pour la période 2016-2018 dans l'attente de la finalisation de la SCAPP.

- 2. La NSP avait pour objectifs stratégiques (OS):
  - OS 1: Lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle par la promotion de modèles de production compétitifs, respectueux des ressources naturelles et adaptés au changement climatique.
  - OS 2: Renforcer les institutions représentant les ruraux pauvres.
  - OS 3: Soutenir le développement de l'approche filière inclusive en accompagnant la concertation entre acteurs.
- Pendant la période couverte par la NSP, le FIDA a mis en œuvre deux projets à savoir:
  - le ProLPRAF<sup>22</sup>, achevé le 31 mars 2016, qui a introduit l'approche filière plus particulièrement dans les filières maraîchage et aviculture. Ce projet d'un coût total de 16.5 millions USD a touché environ 50 000 personnes ; et
  - le PASK<sup>23</sup>, actuellement dans sa seconde phase, qui appuie la production/productivité agricole et le développement local dans trois Moughataas<sup>24</sup> (départements) du sud du pays à travers une meilleure gestion des eaux et des sols, le financement d'équipements communaux et de microprojets générateurs de revenus. Ce projet, d'un coût total de 28.9 millions USD bénéficie d'un cofinancement du FEM à hauteur de 3.5 millions USD et devrait toucher 125 000 personnes.
- 4. Le FIDA a également financé des opérations sur petits dons (moins de 500 000 USD) avec l'appui de la Coopération italienne, tous deux exécutés entre 2014 et 2016, qui ont donné des résultats intéressants, particulièrement en termes de warrantage. Il s'agit de:
  - l'introduction du warrantage dans le Walo de Maghama (PROWAM); et
  - du Projet d'Appui à la Production Agricole et à la Diversification des Revenus dans les Zones Rurales de l'Aftout à travers la Promotion des Systèmes Photovoltaïques (SODA).
- 5. En 2017, un nouveau projet de développement des filières inclusives (PRODEFI) a démarré en tirant les leçons des expériences passées (du ProLPRAF en particulier) et en testant de nouvelles approches.
- B. Performance du portefeuille.
- 6. L'analyse de la performance du portefeuille est basée sur les principaux critères d'évaluation définis dans le manuel du FIDA. De manière globale, la mission a opté pour une évaluation du portefeuille par OS en considérant l'ensemble des opérations

<sup>24</sup> Mbout, Kankossa, Ould Yengé

-

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Programme de Lutte contre la Pauvreté Rurale par l'Appui aux Filières

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout sud et le Karakoro

financées par le fonds. Le PRODEFI étant encore en cours de démarrage n'a pas fait l'objet de la présente revue.

#### Pertinence

- a. Cohérence des opérations menées avec la stratégie pays du FIDA
- 7. Les opérations financées étaient alignées de manière satisfaisante avec les objectifs stratégiques de la NSP.
- 8. OS 1: Lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle par la promotion de modèles de production compétitifs, respectueux des ressources naturelles et adaptés au changement climatique. Le PASK II a contribué à la réalisation de l'OS 1 avec notamment : i) une amélioration de la gestion des eaux et des sols, à travers le déploiement de techniques de CES-DRS (cordons pierreux, digues filtrantes, seuils en gabions) permettant la réhabilitation de sols qui n'étaient plus cultivés et où même le pâturage n'était plus possible ; ii) le financement de techniques et d'investissements innovants à travers les fonds FIEC<sup>25</sup>, FAIE<sup>26</sup> et FEM<sup>27</sup> a contribué à la réalisation de l'OS (zai agricole, pare-feu, périmètres pastoraux, boutiques de gaz, etc.). L'ensemble de ces actions permettent d'accroître la production végétale et animale afin d'assurer une meilleure couverture des besoins alimentaires et nutritionnels des populations ciblées.
- 9. Le ProLPRAF avec le développement de modèles de production adaptés aux ruraux pauvres, et en particulier aux femmes, tels que l'aviculture semi-intensive et la production maraichère a permis une amélioration de la sécurité alimentaire dans la zone d'intervention du projet à travers une hausse des revenus, et une diversification de l'alimentation notamment par l'augmentation de la consommation de protéines et de légumes.
- 10. Le don PROWAM sur le développement du warrantage a également contribué à l'atteinte de l'OS en réduisant l'insécurité alimentaire des personnes bénéficiaires grâce à l'utilisation de stocks warrantés pendant la période de soudure.
- 11. OS 2: Renforcer les institutions représentant les ruraux pauvres. Le ProLPRAF a promu les Groupes de Travail Filière (GTF), plateformes représentatives des différents maillons des filières et notamment des petits producteurs, qui constituent des interlocuteurs-clé du développement et de la promotion des filières locales. Le PASK II a contribué à l'atteinte de l'OS 2 à travers le renforcement des Cadres Communaux de Concertation (CCC), instances d'intermédiation entre la population et la commune, des Associations de Gestion Locale Communautaire (AGLC) et la création de comités villageois qui étaient chargés de l'exécution et du suivi des chantiers d'aménagements des sols. Cet accompagnement de proximité, très apprécié par la population, redynamise les institutions locales qui sont plus à même de promouvoir le développement de leurs communautés, d'une manière transparente et participative, en offrant des services qui répondent aux besoins de la population et plus particulièrement des pauvres, y compris les femmes et les jeunes.
- 12. OS 3: Soutenir le développement de l'approche filière inclusive en accompagnant la concertation entre acteurs. Les activités promues par le PROLPRAF ont permis de répondre aux attentes de l'OS 3 : i) en favorisant l'accès des ruraux pauvres aux marchés, nationaux et internationaux, par l'appui de filières pro-pauvres telles que le maraîchage et l'aviculture ; ii) en assurant une répartition plus équitable de la valeur ajoutée générée par les filières; iii) en établissant des partenariats entre les producteurs et les autres acteurs des filières, en particulier les représentants du secteur privé ; et iv) en encourageant les échanges de connaissances (volumes échangés, prix, volumes importés...) au sein des filières agricoles.

8

.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Fonds d'Investissements à l'Echelle Communale

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Fonds pour l'Environnement Mondial

- b. Cohérence avec les politiques et stratégies nationales
- 13. Le PROLPRAF et le PASK II se sont alignés sur les priorités du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2001-2015 (CSLP), notamment sur le deuxième pilier relatif à l'ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres, le troisième pilier ayant trait au développement des ressources humaines et l'expansion des services de base et le quatrième axe portant sur l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités des populations locales.
- 14. Au niveau de l'environnement et du changement climatique, la NSP était alignée sur les plans et programmes suivants :
  - le Plan d'Action National pour l'Environnement 2 (PANE 2), au niveau de ses sous-programmes n°2 gestion durable des ressources naturelles, n°5 lutte contre les effets du changement climatiques et n°6 information, éducation et communication.
  - le Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANARIM), qui visait à identifier les solutions pertinentes en matière d'adaptation aux changements climatiques dans les sous-secteurs de l'élevage, de l'agriculture, de la pêche, de l'hydraulique et de l'énergie.

#### Adéquation avec les besoins prioritaires des groupes cibles

- 15. Diversification de l'offre nutritionnelle et réduction de l'insécurité alimentaire. Les deux projets sous revue ont été conçus dans un contexte d'insécurité alimentaire structurelle. Ils visaient les populations rurales situées en zones arides constituées de petits producteurs ayant un taux d'équipement faible, faisant généralement peu usage d'intrants, étant fortement dépendants de la pluviométrie et développant des stratégies essentiellement tournées, du fait de l'enclavement, vers l'autoconsommation. En effet, le régime alimentaire des populations cibles, principalement basé sur la consommation de céréales, est encore insuffisant et peu varié. L'accès aux légumes riches en vitamines, minéraux et fibres, à la viande blanche, au poisson et au lait, principales sources de protéines, est souvent limité aux ménages plus aisés. Le PASK II a donc orienté ses actions vers l'appui à l'agriculture pluviale et de décrue pour augmenter la production destinée à l'auto-consommation et réduire la période de soudure, tandis que le ProLPRAF s'est employé, à travers son appui aux filières, à diversifier les productions en appuyant le maraichage et l'aviculture.
- 16. Accès à des équipements collectifs au niveau communal. Le PASK II en finançant des équipements collectifs à travers le Fonds d'Investissement à l'Echelle Communale (FIEC) permet l'accès des ruraux pauvres à différents services de base auxquels ils n'ont souvent pas accès, en particulier l'eau potable qui constitue une contrainte majeure pour les villageois de la zone d'intervention du PASK II. Cet accès à l'eau, qui représente 60% des projets financés, est indispensable dans l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- 17. Augmentation des revenus des ruraux pauvres par leur insertion dans des filières porteuses. Les populations cibles du ProLPRAF n'avaient pas accès à des revenus suffisants pour assurer leur sécurité alimentaire et la satisfaction de leurs besoins élémentaires. Dans cette optique, le ProLPRAF a appuyé la création d'emplois durables dans l'agriculture et l'élevage (notamment au niveau du maraichage et de l'aviculture), en augmentant la production et la productivité des exploitations agricoles et en appuyant la valorisation et la mise en marché d'une partie de ces produits. Le programme a également favorisé une meilleure répartition de la valeur ajoutée en direction des plus pauvres.
- 18. Approches participatives permettant une meilleure prise en compte des besoins des populations cibles. Les projets ont mis au point un ensemble d'approches permettant de répondre aux demandes des différents groupes de ruraux, y compris les femmes et les jeunes, à travers CCC, les Associations de

Gestion locale Communautaires (AGLC) et les diagnostics territoriaux (DT). Ces espaces de concertation et d'intermédiation mettent les ruraux pauvres en première ligne.

- 19. Adaptation des populations rurales au changement climatique. Le ProLPRAF a développé des actions garantissant une meilleure adaptation des populations cibles au changement climatique à travers : i) la mise en place et la diffusion de poulaillers permettant l'élevage des poussins malgré les fortes chaleurs; ii) l'introduction d'ombrières pour réaliser des pépinières précoces accompagnées de la mise à disposition de semences adaptées de tomate et de chou permettant la pratique du maraichage pendant la saison d'hivernage ; iii) la mise en place de systèmes d'irrigation (forages manuels, réseau californien, goutte à goutte) permettant de rationaliser l'utilisation de l'eau et d'augmenter la résilience des producteurs au changement climatique.
- 20. Le PASK II a également appuyé une batterie d'activités visant la résilience des populations au changement climatique comme : i) la mise en place de champs école paysans (CEP) en zaï agricole ; ii) la création de puits pastoraux dans les couloirs de transhumance ; iii) l'ouverture de pare-feu manuel et la mise en place de périmètres pastoraux ; et iv) des campagnes de sensibilisation/information sur les changements climatiques.

#### Efficacité

- 21. Les projets financés par le FIDA en Mauritanie, tant ceux récemment clôturés (ProLPRAF) que ceux en cours d'exécution (PASKII), sont caractérisés par une performance satisfaisante<sup>28</sup>. Depuis la dernière revue de portefeuille (2015), la performance globale s'est améliorée puisque le PASK II, après avoir connu un démarrage difficile, a aujourd'hui atteint son rythme de croisière. Les principaux résultats obtenus par rapport à la stratégie pays sont déclinés par objectifs stratégiques dans la partie suivante.
  - OS 1: Lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle moyennant l'adoption de modèles de production compétitifs, respectueux des ressources naturelles et adaptés au changement climatique
- 22. Modèles de production adaptés. Le ProLPRAF a mis au point des modèles de productions adaptés aux ruraux pauvres, tels que l'aviculture semi-intensive et la production maraîchère avec pompage solaire et l'introduction de nouvelles variétés plus résistantes au stress hydrique. Ainsi, 127 poulaillers correspondant à 4 700 bénéficiaires (99% femmes), 397 ha de périmètres maraîchers pour 18 500 bénéficiaires (79% femmes) ont été financés et ont permis une augmentation de la production de la zone du projet estimée à 500 tonnes de viande blanche par an (1,5 millions USD) et 2 000 tonnes de produits maraîchers par an (1 million USD).
- 23. L'augmentation de la production maraîchère et avicole a permis aux ménages producteurs d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur nutrition. Le nombre de repas par jour est passé de 2 à 3 avec l'intervention du programme. L'amélioration de la nutrition s'est traduite quantitativement et qualitativement grâce à la diversification de l'alimentation (viande, légumes, lait transformé, etc.).
- 24. Techniques de conservation des eaux et des sols. Le PASK II débute sa troisième année de mise en œuvre opérationnelle et des premiers résultats sont observables. L'approche développée en termes de conservation des eaux et des sols (CES/DRS) donne de très bons résultats. Ces aménagements (cordons pierreux, diguettes filtrantes, seuils en gabions, etc.), qui concernent une surface actuelle de plus de 2 600 ha, sont peu coûteux, facilement réalisables par les populations ellesmêmes et faciles d'entretien. La mise en valeur (cultures et pâturages) a commencé et les résultats des enquêtes d'effets seront disponibles d'ici à la fin de l'année. Le

<sup>28</sup> Ces évaluations ont été établies en ce qui concerne le ProLPRAF sur la base du rapport d'achèvement et pour le PASK II des derniers rapports de supervision.

projet a également facilité l'équipement de trois couloirs de transhumance avec le financement de 3 stations d'hydraulique pastorale, a créé des périmètres pastoraux permettant la gestion durable de 625 ha de pâturages et a permis l'ouverture de plus de 1460 km de pare-feu manuels.

- 25. Le PASK II prévoyait également la construction de 24 ouvrages de stockage et de rétention des eaux de surface (mini-barrages) mais ce type d'aménagement a été écarté pour les raisons suivantes : i) une qualité insuffisante des dossiers techniques des appels d'offre, des travaux et de leur contrôle ; ii) des coûts de mise en œuvre beaucoup trop élevés ; et iii) des difficultés de maintenance des ouvrages par les populations locales. Face à cette situation, le projet, soutenu par les recommandations des missions d'appui et de supervision, a préféré privilégier des aménagements plus légers.
- 26. Adaptation au changement climatique. Dans le cadre de la sensibilisation des populations au changement climatique, des campagnes IEC ont touché plus de 82 500 individus. La mise en valeur de 3 sites CES/DRS dans le cadre des Champs Ecole Paysans (CEP) a permis la formation de 60 paysans relais aux techniques résilientes au changement climatique comme le zaï agricole et le compostage. La mise en place des CEP a permis d'instaurer une dynamique très prometteuse entre la population et les services techniques déconcentrés de l'état qui ont été impliqués par le projet dans la formation et l'accompagnement des bénéficiaires. Les CEP sont des espaces de discussion importants qui permettent l'essai de techniques de production et de protection des cultures visant l'amélioration des rendements, la restauration des sols et la diminution des conflits entre agriculteurs éleveurs.
- 27. Développement d'initiatives économiques au profit des pauvres. Le PASK II, à travers son Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques (FAIE) a financé 88 microprojets (MP) dans l'optique d'améliorer la sécurité alimentaire et de créer des emplois durables dans l'agriculture, l'élevage et les métiers connexes. Ils touchent actuellement 5 575 personnes et plus particulièrement les femmes et les jeunes (respectivement 57% et 42% du nombre total) principalement dans l'agriculture pour un montant total de 193 millions MRO (environ 500 000 USD). Même si certains MP s'avèrent assez rentables selon les premières estimations (notamment le maraîchage), leur mise en œuvre et leur suivi posent des difficultés de taille : i) la faible qualité du montage des projets; ii) la nécessité de déployer un suivi de proximité important car les bénéficiaires maitrisent rarement les outils de gestion; iii) le manque d'opérateurs de qualité sur le terrain, obligeant le projet à faire le suivi lui-même ; iv) un nombre de bénéficiaires trop élevé par MP qui réduit considérablement l'impact sur les revenus au niveau des ménages. A la lumière de ces constats, et compte-tenu du fait que les MP FAIE soient difficilement réplicables et de durabilité réduite, il est conseillé que les appuis à la production soient intégrés dans des approches de développement « filières » plus holistiques et plus structurantes à travers PRODEFI.
- 28. Rôle du warrantage. Un petit don a également démontré le rôle du warrantage comme outil de réduction de l'insécurité alimentaire. Les petits producteurs qui avaient pour habitude de brader leur récolte aux boutiquiers des villages ou aux commerçants de passage dès la fin de la saison agricole ont pu, grâce à l'utilisation du stock warranté, couvrir une partie de leurs besoins en céréales pendant la période de soudure. Cette expérience de warrantage a également donné l'accès au crédit au sein d'IMF aux couches défavorisées de la population : en effet, 70% des bénéficiaires affirment avoir bénéficié d'un premier crédit au sein d'une IMF.

#### OS 2 : Renforcer les institutions représentant les ruraux pauvres

29. GTF. Le ProLPRAF a soutenu la mise en place de 18 Groupes de Travail Filière (GTF) (6 dans la filière maraîchage, 6 dans l'aviculture, 2 pour la filière PFNL, 2 dans la filière lait, 1 pour la viande rouge et 1 pour le lait de chèvre) comptabilisant plus de 1 700 membres pour un total 33 000 personnes. Ces plateformes multi-acteurs (qui

préfigurent les interprofessions) ont développé un capital social important et ont été, pour certaines d'entre elles, capables d'assumer des responsabilités et fonctions concourant au développement des filières. Quelques-unes ont pu mettre en place et tester des mécanismes permettant de développer des partenariats pour la mobilisation de ressources publiques et ont également démontré leur capacité à mobiliser des ressources dans le cadre de modèles d'affaires innovants au profit de leurs membres.

- 30. Toutefois, sur les 18 Groupements appuyés seuls 8 étaient fonctionnels à la fin du Programme (soit 44% des groupes soutenus). En effet, après plusieurs campagnes, le fonctionnement des GTF s'est avéré trop contraignant et souffrait de différents problèmes : le non-respect du calendrier de livraison des producteurs aux commerçants, la vente à des acheteurs n'appartenant pas aux GTF et proposant des prix négociés non respectés par les acteurs, des prélèvements sur les filières pour le fonctionnement du dispositif qui n'était pas effectif. Les appuis du programme ont également été de trop courte durée à cause d'une mauvaise compréhension de la stratégie que ce soit au niveau des partenaires mais également du personnel de l'UGP, et du démarrage tardif des activités sur le terrain. Cette approche prometteuse sera mise à l'échelle par le PRODEFI avec une nouvelle stratégie qui continuera d'appuyer les GTF les plus dynamiques ainsi que d'autres associations d'acteurs fonctionnelles.
- 31. AGLC et comités villageois. Le PASK II a renforcé le rôle des associations locales et notamment de 11 AGLC dans la gestion de l'eau et des sols en leur donnant la responsabilité d'organiser et suivre les travaux d'aménagements à travers la signature de contrats d'objectifs précis. Des comités villageois ont joué ce rôle lorsqu'il n'y avait pas d'AGLC et ont enregistré le même succès, démontrant ainsi que la réussite de la démarche n'était pas liée à l'existence d'AGLC à proprement parlé. Un accompagnement de proximité du projet a été l'élément clé dans le succès de cette opération.
- 32. CCC. A l'instar des AGLC, le PASK a également développé une approche très innovante, celle des CCC. Cet espace de concertation permet de faire remonter de la base les besoins des populations des localités vers les communes qui sont souvent géographiquement très étendues. Le CCC, qui réunit le maire, des membres du conseil municipal, des représentants des services déconcentrés de l'état au niveau de la santé, de l'éducation et de la jeunesse, mais aussi des représentants de la société civile permet de faire valider de manière participative le financement d'une infrastructure publique (le plus souvent l'accès à l'eau potable qui reste la priorité numéro un des populations cibles dans la zone d'intervention). Ce choix est ensuite validé au niveau départemental et régional par les autorités compétentes (moughataa, wilaya, service technique de l'état, autres PTF, etc.). Les 11 CCC actuellement fonctionnels (sur un objectif de 21) ont permis à ce jour de financer 93 projets (dont 61% liés à l'eau potable et 23% à l'élevage). Un travail d'ingénierie sociale doit néanmoins être renforcé pour appuyer les communautés locales (à travers les comités de gestion et de maintenance) à s'approprier les infrastructures financées ; un effort est aussi indispensable pour aider les communes à assurer leur rôle de maître d'ouvrage pour sélectionner de manière transparente des opérateurs de qualité et assurer ensuite un contrôle efficace des travaux.
- 33. Diagnostics territoriaux (DT). Cette approche participative introduite au sein de 41 localités et auprès de 1 550 personnes a beaucoup amélioré la mise en œuvre des activités du PASK II. Durant deux jours l'équipe du projet s'assoit avec les communautés afin de faire un état des lieux des ressources, des problématiques, des dynamiques socio-économiques et des potentiels de développement pour définir de manière participative des propositions d'actions concrètes pour améliorer leurs conditions de vie. Grâce à cet outil, le projet possède une meilleure connaissance du territoire mais aussi des besoins des différents acteurs concernés (femmes, hommes, jeunes, associations locales, etc.) et est ainsi en capacité de mieux

- répondre à leurs attentes. Les communautés, quant à elles, prennent en main leur développement et sont plus responsabilisées dans la gestion des investissements qu'elles ont choisis de mettre en œuvre.
- 34. Alphabétisation fonctionnelle. Des campagnes d'alphabétisation fonctionnelle ont également touché 3 200 personnes en majorité des femmes (89%) afin de leur donner les moyens de participer plus amplement à la gestion des associations locales, notamment celles promues par le programme-pays (GTF, AGLC, CCC, etc.).
- 35. De manière générale, le renforcement des capacités des organisations et de leurs représentants que ce soit à travers le ProLPRAF ou le PASK II et la création d'espaces de concertation que ce soit au niveau des filières, au niveau communal ou même villageois (GTF, CCC, champs-école paysans, Initiatives de partenariat, diagnostics territoriaux) ont permis aux populations marginalisées de mieux maîtriser leur environnement et de pouvoir mieux répondre à leurs besoins.
  - OS 3 : Soutenir le développement d'une approche filière inclusive en facilitant la concertation entre les différentes parties prenantes
- 36. Visions intersectorielles et « inter-acteurs » . L'approche filière promue par le PROLPRAF a constitué une innovation majeure dans le contexte mauritanien de même que la vision et l'action intersectorielles et « inter-acteurs » (publics, privés petits et grands, société civile) qu'elle impliquait, mais l'approche proposée étant une nouveauté, son appropriation a nécessité beaucoup de temps d'apprentissage tant pour l'équipe du programme que pour les organisations partenaires. Le choix de filières telles que le maraichage et l'aviculture a permis de toucher un grand nombre de ruraux pauvres en particulier les femmes. Ainsi plus de 99 % des bénéficiaires de la filière avicole et 79% des bénéficiaires de la filière maraîchère étaient des femmes. Les leçons ont été de cette approche pour sa mise à l'échelle à travers le PRODEFI.
- 37. Partenariat Public-Privé-Producteurs. Le ProLPRAF a soutenu le montage d'initiatives de partenariat (IP) qui ont rassemblé plus de 8700 personnes sous forme de Groupements d'intérêt économique (GIE) entre un promoteur privé et des petits producteurs membres des Groupes de Travail Filière (GTF). Ces IP constituent des Partenariats Public Privé Producteurs (4P) très innovants qui procurent des bénéfices à la fois au promoteur privé et aux petits producteurs et assurent, dans certains cas, un partage du profit et des risques grâce au GIE. La part des privés dans le montage financier varie entre 5% et 40%. La part payée par le projet revient aux petits producteurs sous forme de parts/actions dans le GIE. Ces IP sont encore récentes et un suivi rapproché de leur mise en œuvre est donc indispensable afin de tirer toutes les leçons nécessaires à leur mise à l'échelle et à une implication accrue du secteur privé dans leur financement. Cette approche sera mise à l'échelle dans PRODEFI et bénéficiera d'une évaluation poussée dans les mois à venir.

#### Impact des Interventions

- 38. Nutrition. L'augmentation de la production maraîchère et avicole dans la zone d'intervention du ProLPRAF a permis aux ménages d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur nutrition. Le taux de malnutrition aigüe des enfants de moins de 5 ans est passé de 23% à 16%, tandis que le taux d'enfants en insuffisance pondérale de 32% à 20%, même si cette amélioration n'est pas uniquement à mettre à l'actif du ProLPRAF, mais de l'ensemble des interventions dans la zone du programme. Le don PROWAM a également démontré le rôle du warrantage comme outil de réduction de l'insécurité alimentaire. Les petits producteurs qui avaient pour habitude de brader leur récolte aux boutiquiers des villages ou aux commerçants de passage dès la fin de la saison agricole, ont pu grâce à l'utilisation du stock warranté couvrir une partie de leurs besoins en céréales pendant la période de soudure.
- 39. Augmentation de la production et des revenus des producteurs. Par rapport aux opérations soutenues par le ProLPRAF la production agricole hors saison et

l'étalement de la commercialisation a permis aux producteurs d'accroître leur prix de vente entre 58 et 69% pour les produits maraîchers. La distribution de revenus entre les acteurs de la filière maraîchère s'est réalisée au bénéfice des producteurs (72% pour le producteur, 8% pour les grossistes et 20 % pour les détaillants). L'augmentation potentielle des productions a été estimée à 500 tonnes de viande blanche par an pour une valeur de 1,5 millions USD et de 2 000 tonnes de produits maraichers par an pour une valeur de 1 million USD. Au niveau des zones d'intervention du PASK II, un début de régénération végétative dans les bassins versants aménagés en CES-DRS est visible et la mise en valeur agricole de quelques sites aménagés, dont certains d'entre eux étaient abandonnés depuis plus de 20 ans, a commencé cette année.

- 40. Actifs des ménages. Selon les résultats des enquêtes, le ProLPRAF a produit un impact assez mitigé sur l'accumulation d'actifs par les bénéficiaires qui s'explique en partie par une dégradation des conditions climatiques durant la période d'exécution du programme. Les distributions d'animaux aux femmes et jeunes vulnérables ont eu un impact positif en termes d'évolution du cheptel dans la zone du programme et l'augmentation des revenus suite au développement des filières maraîchères et avicoles a permis aux ménages d'investir davantage dans leur exploitation.
- 41. Accès à l'eau potable. Grâce au PASK II, les populations rurales bénéficient d'un accès plus important aux équipements collectifs de base. Plus de 11 400 ménages ont aujourd'hui accès à l'eau potable grâce aux investissements du FIEC, et sont gestionnaires de ces points d'eau.
- 42. Autonomisation des populations rurales. On constate une amélioration du niveau d'autonomie des bénéficiaires à travers leur participation aux comités de gestion des infrastructures, au fonctionnement des GTF et des AGLC. On observe une progression de la fonctionnalité et de la gouvernance de ces organisations bien qu'un appui soit encore nécessaire sur le plan organisationnel/fonctionnel et technique. Ainsi, les CCC tiennent leurs réunions de manière régulière, identifient et mettent en œuvre un nombre de projets FIEC de plus en plus important.

#### Durabilité des interventions

- 43. Les investissements réalisés par le ProLPRAF et le PASK II bénéficient d'une certaine durabilité garantie par : i) l'approche d'intervention qui a impliqué aussi bien dans le ProLPRAF que le PASK II les institutions locales pérennes telles que les coopératives, les GIE, les AGLC, l'ONSER, les communes, etc. ii) le recours aux diagnostics territoriaux qui garantit la participation des communautés à leur développement ; ii) la maîtrise technique par les bénéficiaires des innovations introduites (CES/DRS, compost, zai agricole, etc.) ; et iii) les impacts des réalisations sur les revenus, la santé, la réduction des charges de travail (à l'image des kits d'irrigation, des systèmes d'accès à l'eau potable, etc.) qui motivent les bénéficiaires à poursuivre les actions développées. Il importe cependant de noter que le risque de réduction des performances des institutions et organisations est important s'il n'y a pas de mécanismes permettant leur suivi/accompagnement après l'achèvement des interventions. En outre, les moyens financiers et humains de l'ensemble de ces acteurs sont très limités ce qui les rend d'autant plus fragiles.
- 44. Au niveau du PASK II, la forte implication des autorités locales est encourageante et devrait renforcer la durabilité des investissements. Les directions départementales et régionales notamment au niveau de l'agriculture et de l'élevage ont été impliquées dans le suivi des chantiers d'aménagements et la gestion des forages a été remise à l'Office National des Services de l'Eau en Milieu Rural (ONSER). Il est cependant encore nécessaire de suivre et d'appuyer les investissements à travers le renforcement des comités de gestion, en particulier en ce qui concerne la planification des cotisations nécessaires pour l'entretien et la réparation des infrastructures ou encore pour la reconstitution des fonds de roulement en ce qui concerne les initiatives économiques. Le travail d'ingénierie sociale mené par le PASK

Il comme la mise en place d'ententes foncières et l'organisation de diagnostics territoriaux comme préalables à la réalisation des investissements, constituent des facteurs favorables à la durabilité des activités.

#### Environnement et adaptation au changement climatique

- 45. Au démarrage du PASK II, les aspects environnementaux et d'adaptation au changement climatique étaient regroupés au sein d'une composante FEM sans lien avec les autres activités du projet. Cette absence d'arrimage n'a pas permis une bonne appropriation des activités par les acteurs et les bénéficiaires, impactant négativement la mise en œuvre des activités. Les réorientations effectuées lors de la RMP et les missions suivantes ont permis de redynamiser les activités sur le terrain et toucher plus de 82 500<sup>29</sup> individus grâce : aux CEP en zaï agricole, aux 3 stations d'hydraulique pastorale pour les couloirs de transhumance, l'ouverture de pare-feu manuel, la mise en place de périmètres pastoraux, des appuis au maraichage, des microprojets à dominante environnementale, des Projet FIEC valorisant l'utilisation de l'énergie solaire, des campagnes IEC sur les changements climatiques.
- 46. Ceci a été possible grâce à des réorientations opérationnelles comme : i) la mise à disposition de moyens humains pour opérationnaliser et renforcer les capacités et l'intérêt des acteurs du projet ; ii) l'orientation des activités selon les besoins des acteurs ; iii) l'appui aux échanges d'informations ; et iv) l'intégration systématique des services de l'Etat concernés.

#### Ciblage

- 47. L'autonomisation des femmes a constitué un facteur clé dans la stratégie de ciblage des projets FIDA en Mauritanie. Le choix des filières a permis au ProLPRAF d'impliquer les femmes et les groupes vulnérables : ainsi les bénéficiaires du projet étaient constitués de 75% de femmes, et cette proportion a même atteint 99% pour la filière avicole qui visait principalement les veuves et les divorcées. Le choix de la filière est déterminant pour faciliter l'inclusion des femmes ; certaines filières sont traditionnellement gérées par les femmes et il y est plus facile de développer leur rôle, comme par exemple le maraîchage ou le petit élevage ; dans d'autres filières où la production est l'apanage des hommes, le rôle des femmes peut être soutenu dans les segments aval de la transformation ou de la commercialisation comme la pêche ou la production de céréales. Une des actions mises en œuvre par les projets FIDA pour appuyer l'autonomisation des femmes est l'alphabétisation fonctionnelle qui devra être reconduite et systématisée dans le programme-pays.
- 48. Insertion des jeunes. En ce qui concerne la jeunesse, aucune stratégie de ciblage spécifique n'a été développée par les projets FIDA en Mauritanie. L'expérience du PASK II montre qu'il est difficile de mobiliser les jeunes qui sont souvent très mobiles et peu attirés par les métiers de l'agriculture et de l'élevage dans les conditions actuelles. Le projet prépare néanmoins une stratégie genre et jeunesse et suit le nombre de jeunes bénéficiaires dans son système de suivi-évaluation. Dans la suite du programme-pays, et sur la base de cette expérience, il sera nécessaire d'aller plus loin dans la prise en compte de l'insertion économique des jeunes à travers les diagnostics territoriaux et en s'inspirant d'autres projets de la sous-région.

#### Efficience

49. Le coût total des opérations prises en compte pour cette revue de portefeuille, s'élève à plus de 43.8 millions USD. L'enveloppe allouée par le FIDA à l'ensemble de ces projets s'élève à 29.3 millions USD (dont 9.8 millions au titre de dons et 19.5 millions USD au titre de prêts). La contrepartie gouvernementale s'élève à 6.8 millions USD. On estime que ces interventions ont permis (ou permettront pour les actions encore en cours) de toucher plus de 74 400 personnes.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Rapport Activités du PASK II au 30 Juin 2017.

50. Le portefeuille a obtenu des taux de décaissement satisfaisants. Le ProLPRAF a décaissé plus de 96% des ressources qui lui étaient allouées et le PASK II, encore en cours, est à ce jour à 57%. Il faut cependant noter qu'à cause d'une mauvaise performance du portefeuille (faible décaissement initial du ProLPRAF et démarrage tardif du PASK II), un cycle de financement (2013-2015) a été perdu avec pour conséquence une amputation de l'enveloppe budgétaire du PASK II de 9.5 millions USD.

- 51. D'une manière générale, les interventions font face à des coûts de gestion élevés qui affectent l'efficience opérationnelle du portefeuille. Ainsi le ProLPRAF a alloué environ 20% de son budget à la gestion du Programme et seulement la moitié des dépenses ont été orientées vers des investissements productifs. Ces coûts sont en partie expliqués par l'étendue des zones à couvrir et leur difficulté d'accès. En ce qui concerne le PASK II, la mission de RMP a insisté sur la nécessité de contenir les coûts de fonctionnement du projet très élevés et les charges de personnel relativement élevées. La fusion de deux antennes régionales (Kankossa et Ould Yengé) et celle de l'antenne de M'Bout avec l'UGP ont déjà eu lieu afin de limiter les coûts de fonctionnement.
- 52. A cause des faibles capacités des ressources humaines au niveau national (que ce soit les bureaux d'études ou les ONG), des charges de personnel élevées au niveau des projets, le recours à de l'expertise internationale est recommandée. Dans le cadre d'une approche-programme, la mobilisation de cette expertise sera mutualisée pour l'ensemble des projets du portefeuille au sein du Pool d'Assistance Technique et Financière (PATF). Dans cette optique, les antennes seront conjointement utilisées par PRODEFI et le nouveau projet pour éviter des duplications et augmenter les économies d'échelle.

#### Mise à l'échelle

- 53. Sur la base des constats précédents, les domaines d'activités suivants ont été retenus pour une mise à l'échelle :
  - l'approche terroir favorisant la gestion durable des ressources naturelles intégrant à la fois les bassins de production agricole et les parcours destinés aux animaux avec la mise en œuvre de cordons pierreux et de seuils en gabions, les couloirs de transhumance, les points d'eau, etc. ;
  - la mise en valeur des espaces aménagés par des techniques adaptées aux populations rurales pauvres comme les zai et l'utilisation de l'approche Champs-Ecole-Paysans pour la diffusion des bonnes pratiques ;
  - l'utilisation du warrantage comme outil de financement de la campagne agricole et de réduction de l'insécurité alimentaire : les producteurs peuvent convertir leur épargne en « rachetant » leurs produits pour leur consommation personnelle pendant la période de soudure ;
  - l'approche communale permettant une sélection participative des équipements prioritaires et leur financement par le FIEC comme les infrastructures en eau potable et les parcs de vaccinations (sans être exhaustif);
  - l'autonomisation des populations rurales ;
- 54. Ces activités répondent à une demande forte, ont fait preuve de leur efficacité, requièrent un encadrement modéré, sont facilement assimilables par la population, se prêtent à une participation des ruraux dans la conception, la réalisation et l'entretien et ont un coût par bénéficiaire relativement réduit. Les Diagnostics Territoriaux serviront de porte d'entrée aux activités du projet.
- 55. La mise à l'échelle de l'appui aux filières inclusives est déjà prise en compte dans le cadre de PRODEFI. Les acquis du ProLPRAF seront mis à l'échelle tout en les renforçant, en les complétant et en les intégrant dans les stratégies nationales par l'intermédiaire d'un dialogue politique élargi et systématisé. La stratégie de PRODEFI

est fondée sur l'adéquation de l'offre et de la demande, les appuis à la production seront donc déterminés par les opportunités offertes par le marché. PRODEFI favorisera les relations contractuelles entre les acteurs des filières au travers de partenariats simples entre deux acteurs jusqu'à des partenariats plus intégrés de type 4P mobilisant des ressources du secteur privé tout en préservant les intérêts des petits producteurs.

### II. Performance du FIDA et de l'Emprunteur

#### Performance du FIDA

- 56. Les performances du FIDA sont jugées très satisfaisantes sur la période de la NSP. En effet : i) des missions de supervision sont organisées régulièrement ; ii) l'appui à la mise en œuvre est couplé avec le renforcement des capacités du personnel et la mobilisation d'expertises nationale et internationale, qui contribuent, à leur tour, à la capacitation des institutions publiques et privées ; iii) les demandes de non-objection présentées par les projets sont traitées rapidement; et iv) une certaine flexibilité du FIDA permet une adaptation des projets à des situations contextuelles de mise en œuvre (amendement de l'accord de prêt/don et revue du manuel du FAF pour le ProLPRAF, abandon des barrages au niveau du PASK II, etc.).
- 57. Les missions de suivi et de supervision conduites par le FIDA sont composées de plusieurs experts, ce qui permet de couvrir les différents champs thématiques des projets, ainsi que les questions fiduciaires et de suivi-évaluation essentielles à leur bon fonctionnement. En matière d'expertise, il convient de noter l'appui utile que le FIDA a apporté à travers la mobilisation à temps partiel d'un expert international en suivi-évaluation qui a appuyé de manière consécutive le ProLPRAF puis le PASK II ainsi que l'assistance technique internationale que le PASK II a reçu pour la mise en œuvre des activités de la composante FEM qui ont pu être relancées.
- 58. D'une manière générale, la réactivité du FIDA est très appréciée par les équipes de gestion de projets dans la mesure où elle permet de résoudre rapidement les contraintes organisationnelles, techniques et financières rencontrées par les projets. La stabilité de la fonction de CPM depuis 2014 a également concouru à cette bonne performance.

#### Performance de l'emprunteur

- 59. Les performances du Gouvernement sont jugées satisfaisantes, en particulier concernant la rapidité de la mise à disposition des fonds de la contrepartie gouvernementale. Les performances du Gouvernement sont également appréciées à travers : i) la bonne implication des Walis et des Hakem (préfets) mais aussi des services déconcentrés de l'état (dans le cas du PASK II) dans le suivi/accompagnement de la mise en œuvre des projets au niveau local ; ii) la volonté politique d'intégrer l'approche filière dans les politiques sectorielles ; iii) la forte implication du gouvernement au niveau du ProLPRAF dans l'organisation du Forum sur le maraîchage et l'aviculture ; iv) la régularité des réunions des comités de pilotage et des commissions techniques ; et v) le respect des procédures du FIDA dans la gestion des comptes spéciaux.
- 60. Par contre, les performances du Gouvernement ont été moins satisfaisantes au niveau : i) du suivi/accompagnement des activités du programme par les services centraux et déconcentrés des Ministères impliqués dans la mise en œuvre du ProLPRAF ; et ii) des délais de traitement des DRF par les services compétents du MEF avant leur envoi au FIDA.
- 61. A noter que depuis la réorganisation institutionnelle intervenue en 2016 au Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), avec la création de la Direction Générale des Investissements Publics et de la Coopération Economique/DGIPCE, le MEF joue un rôle plus important dans l'appui au portefeuille. Il a notamment assisté le FIDA dans le développement d'une approche programme avec la création d'un siège commun

pour les deux projets en cours. Le MEF facilité également l'organisation des réunions de l'Equipe de Gestion du Programme pays (EGPP) qui permettent de discuter des synergies avec les autres PTF qui sont également conviés.

#### III. Partenariats

- 62. Le Partenariat entre les projets du portefeuille et les structures publiques chargées de la formation technique et professionnelle (ISET), de la vulgarisation et de la recherche (CNERV et CNRADA) ainsi que celui noué avec les structures développement en général s'est renforcé de manière notable. Cette collaboration a permis dans le cas du ProLPRAF de poursuivre : i) la production de référentiels techniques et de guides ; et ii) la mise au point de technologies adaptées pour l'amélioration de la production, la transformation et la commercialisation dans les domaines de l'aviculture, du maraîchage et des PFNL. La vulgarisation et l'adoption de ces outils et technologies vont non seulement aider à la professionnalisation des acteurs des différentes filières, mais aussi avoir un impact positif sur les rendements, la production, la qualité des produits et les revenus des petits producteurs.
- 63. Les relations entre les projets du portefeuille et la tutelle technique (Ministère de l'Agriculture) se sont beaucoup améliorées. Ainsi la tutelle est plus impliquée dans la coordination et la mise en œuvre des activités du PASK II particulièrement à travers ses délégations régionales. Le PRODEFI, en cours de démarrage, bénéficie déjà de cet environnement favorable.
- 64. Le PASK II travaille aussi en étroite collaboration avec ses partenaires stratégiques (à savoir les projets VAINCRE de l'AFD et ProGRN de la GIZ maintenant clôturés, et l'ONG GRDR) dans le cadre de conventions-cadre. Des partenariats sont également en train de se tisser entre le PRODEFI et le projet RIMRAP<sup>30</sup> de l'UE dans le cadre de la mise en place d'interprofessions et du développement et de la gestion d'infrastructures de désenclavement et de mise en marché.
- 65. La performance des prestataires de service engagés par les différents projets reste très inégale. Certaines performances ont été très satisfaisantes (comme l'Institut supérieur d'enseignement technologique ISET de Rosso, le Lycée professionnel de Boghé au niveau du ProLPRAF), tandis que les résultats d'autres partenariats n'ont pas été atteints (Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels de Kiffa, le Centre de Formation des Producteurs Ruraux, le Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole et le Centre National d'Elevage et de Recherches Vétérinaires pour le ProLPRAF).

## IV. Enseignements tirés et recommandations

- 66. Les principales leçons tirées de la mise en œuvre de la NSP 2016-2018 sont les suivantes :
- 67. Poursuivre la recherche-action pour continuer à innover et à améliorer les systèmes de production : ces modèles doivent également prendre en compte les effets du changement climatique, qui sont de plus en plus importants en Mauritanie (sécheresses, tempêtes, inondations...) et rendre les produits plus compétitifs.
- 68. Travailler avec les institutions sur le long terme et avec un suiviaccompagnement de proximité pour assurer leur durabilité : certaines institutions ont bénéficié d'appuis de plus de deux décennies et font preuve d'une maturité qui leur permet aujourd'hui de continuer leurs activités sans projet au profit de leurs membres. Des efforts significatifs doivent encore être apportés au niveau du renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles en continuant le travail d'accompagnement déjà initié.

18

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la. Résilience Agricole et Pastorale.

69. Privilégier les petits aménagements : la construction et la réhabilitation de barrages qui était prévu dans le PASK II a montré ses limites. La promotion d'ouvrages plus petits permet de toucher des surfaces plus importantes à moindre coût avec : i) une redistribution directe des ressources du projet vers les populations (notamment les femmes et les jeunes) à travers l'approche HIMO (plus de 100 millions MRO ont déjà été transférés – 300.000 USD environ) ; ii) une meilleure appropriation des infrastructures ; iii) le renforcement des organisations rurales (AGLC, comités villageois), puisqu'elles sont sollicitées par le projet pour organiser les travaux ; iv) l'émergence potentielle de micro-entreprises de transport de matériel afin d'améliorer l'efficience de la mise en œuvre des activités ; et iv) la mise à l'échelle par les bénéficiaires eux-mêmes qui maîtrisent les techniques et peuvent facilement les reproduire au niveau d'autres parcelles sans l'appui du projet.

- 70. Développer l'ingénierie sociale comme préalable aux aménagements : les approches développées par le PASK II (ententes foncières, diagnostics territoriaux) doivent encore être renforcées et systématisées à l'échelle du programme-pays. Elles permettent de d'assurer une meilleure appropriation des investissements, et par conséquent une meilleure gestion de ceux-ci dans le long terme.
- 71. Appuyer l'autonomisation des femmes et des jeunes : certaines filières sont traditionnellement gérées par les femmes et il y est plus facile de développer leur rôle, comme par exemple le maraîchage ou le petit élevage ; dans d'autres filières où la production est l'apanage des hommes, le rôle des femmes peut être soutenu dans les segments aval de la transformation ou de la commercialisation comme la pêche ou la production de céréales. Une des actions mises en œuvre par les projets FIDA pour appuyer l'autonomisation des femmes est l'alphabétisation fonctionnelle, qui sera reconduite et systématisée dans le programme-pays. A l'image du travail entrepris pour inclure les femmes, le programme-pays devra s'atteler à la prise en compte des jeunes en leur proposant des activités qui correspondent à leurs besoins et à leurs attentes et qui les motivent dans un contexte de forte mobilité, de désintérêt pour les activités agricoles, d'exode rural et de migrations vers l'étranger.
- 72. Poursuivre les efforts de co-financement public initiés autour du FIEC et assurer son ancrage institutionnel<sup>31</sup>: avec une réduction de l'enveloppe budgétaire du PASK II, l'Etat s'est engagé de manière très positive dans le financement des équipements communaux. Il faut poursuivre dans cette dynamique en ancrant institutionnellement le fonds FIEC pour que celui-ci ne disparaisse pas avec la fin du projet. Ce besoin d'ancrage institutionnel s'applique également aux autres cadres de concertation (AGLC, CCC, GTF, etc.) pour en assurer la pérennité.
- 73. Rechercher systématiquement les synergies avec les autres interventions : à savoir opérationnaliser le cadre de concertation sur le développement rural au niveau local et national et jouer davantage sur la complémentarité des appuis institutionnels menés par d'autres initiatives.
- 74. Développer les espaces de discussions, de concertations et d'apprentissage : les expériences menées au niveau des champs-école paysans (CEP), des CCC, ou encore des GTF ont donné des résultats intéressants. Les CEP ont permis d'instaurer une dynamique très prometteuse entre les services techniques déconcentrés de l'état et les populations locales. Grâce aux CCC les besoins des populations ont pu mieux être pris en compte à travers un processus participatif et transparent de financement des infrastructures publiques (le plus souvent l'accès à l'eau potable qui reste la priorité numéro un des populations cibles dans la zone d'intervention).

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> La mise à l'échelle des fonds d'appui sera limitée au FIEC. L'expérience du PASK par rapport à la mise en œuvre du Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques (FAIE) a donné des résultats mitigés. Une autre approche de soutien à ce type d'initiative sera menée par l'intermédiaire du PRODEFI, basé sur des initiatives de partenariats qui auront comme point d'entrée le marché

75. Intensifier l'approche programmatique du FIDA avec un ciblage géographique conjoint : cette approche permettra de faire le lien entre les bassins de production et les marchés grâce à l'approche-filière (PRODEFI), en améliorant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ruraux pauvres par une gestion durable des eaux et des sols et en leur garantissant un accès aux services de base (notamment l'eau).

76. Contenir les coûts de fonctionnement des projets, par le recours croissant au faire-faire et à l'expertise internationale quand celle-ci n'existe pas au niveau national, et par la recherche de synergies entre les différentes opérations du FIDA (siège commun, antennes communes sur le terrain, pool commun d'assistance technique et financière).

#### V. Conclusion

- 77. Les résultats obtenus par le programme-pays ainsi que l'analyse des leçons tirées de sa mise en œuvre alimenteront la gestion du portefeuille, notamment au niveau de la définition des nouveaux axes stratégiques et des nouvelles opérations à mettre en œuvre. Globalement, les OS retenus dans la NSP ont montré leur pertinence dans le contexte national; ils doivent être mis en cohérence avec la nouvelle SCAPP mais ils ne nécessitent pas de révision profonde. Seule une mention plus marquée sur l'accès des ruraux pauvres à des services de base, et à l'eau potable en particulier, est a priori nécessaire.
- 78. La revue du portefeuille conseille à l'équipe de gestion de rechercher davantage de synergies au sein du programme-pays. Le lancement du PRODEFI qui s'inspire en grande partie des expériences et approches testées dans le ProLPRAF permettra de développer une approche filière avec comme point d'entrée le marché. Une mise à l'échelle de certaines activités du PASK II sur les bassins de production de PRODEFI permettrait de le compléter sur des aspects essentiels à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales pauvres (aménagement des sols et gestion des eaux durables, infrastructures communales, notamment d'accès à l'eau potable, appui organisationnel).
- 79. Ainsi l'objectif de cette nouvelle intervention serait d'accroître la production céréalière issue de l'agriculture pluviale et de décrue afin de satisfaire les besoins alimentaires des ruraux. Les deux projets auraient comme but commun l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que la réduction de la pauvreté à travers des dimensions complémentaires : i) l'accroissement de la production/productivité de l'agriculture pluviale et de décrue permettant d'augmenter le stock alimentaire et de réduire la période de soudure (mise à l'échelle des expériences de warrantage) ; ii) l'augmentation des revenus des populations-cibles par leur inclusion dans des filières rémunératrices et résilientes; iii) l'amélioration de la nutrition par une diversification alimentaire et des campagnes de sensibilisation ; et iv) l'amélioration du cadre de vie par un développement communal participatif en concertation avec les ruraux.
- 80. Dans ce cadre, le bassin de production constituerait un segment commun aux deux interventions du programme-pays avec d'un côté l'amélioration du territoire local avec la valorisation des sols et l'accès à des infrastructures de base et de l'autre les appuis aux filières qui viendront tirer l'ensemble de la production vers les marchés.
- 81. Enfin, la qualité de l'appui apporté aux femmes doit s'étendre aux jeunes comme déjà programmé dans PRODEFI, par exemple par le financement d'activités ciblant l'exécution et la mise en valeur des aménagements (comme le transport de pierres, la réparation du matériel agricole, la mise en place d'un réseau d'auxiliaires vétérinaires, la réparation des systèmes d'exhaure de l'eau, etc.).

## Processus de préparation du COSOP, y compris les études préparatoires, la consultation des parties prenantes et les manifestations

#### 1. Introduction

1. L'élaboration du Programme d'options stratégiques pays (COSOP) du FIDA en Mauritanie, pour la période 2018-2024, a été faite sur la base d'un processus participatif et inclusif, structuré en quatre (phases à savoir : les préliminaires, l'analyse de la situation du portefeuille et sa revue après la validation de la Note de Stratégie Pays, la définition des axes stratégiques, et la finalisation du COSOP. Cet appendice résume le déroulement et présente les leçons du processus.

#### A. Phase préliminaire

- 2. La phase préliminaire avait démarré en juin 2017 et a abouti à la mise en place des conditions matérielles et institutionnelles nécessaires. Sur la base des termes de référence du processus et le memorandum approuvé par le Directeur de la division Afrique de l'Ouest et du Centre en date du 30 juin 2017, l'équipe ainsi qu'un consultant international avait été briefé sur le processus relatif à l'élaboration d'un COSOP.
- 3. Une lettre et un fax ont été envoyés pour informer le Gouvernement mauritanien sur le démarrage du processus de consultation. Le point focal a ensuite contacté les ministères concernés. Ceci a permis de faciliter les échanges sur l'importance, les enjeux et les grandes lignes du processus et d'obtenir l'engagement de la partie nationale.

#### B. Phase d'analyse de la situation

- 4. Les documents suivants ont été utilisé comme référence principale de la revue documentaire initiale du COSOP:
  - Evaluation du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) 2015;
  - Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016; et
  - Stratégie Nationale de l'Environnement et du Développement. Durable (SNEDD) en cours d'approbation.
- 5. Une première ébauche du document a été donc été élaborée pendant le mois de juillet comme base de discussion pour la mission de formulation du COSOP de septembre 2017.
- 6. La mission du FIDA a séjourné dans le pays du 4 au 15 septembre et avait comme objectifs de :
  - a) discuter avec les parties prenantes des résultats de la NSP; et
  - b) décider des options à adopter dans le cadre d'un nouveau RB-COSOP orienté vers une approche programme-pays.
- 7. Dans ce contexte, des séances de travail ont été organisées à Nouakchott et sur le terrain avec l'ensemble des parties concernées par le portefeuille du FIDA en Mauritanie. Plus spécifiquement les travaux de la mission ont commencé par des rencontres avec les officiels du Gouvernement en début de semaine suivis des PTF, puis des visites sur le terrain.
- 8. Durant les visites de terrain, des entretiens ont été organisés avec des Walis ou adjoints, des Préfets ou adjoints, des Maires ou Assesseurs, des membres de CCC, des membres d'AGLC, des notables et bénéficiaires des projets FIDA.

- C. Phase de définition des axes stratégiques
- 9. La définition des axes stratégiques a été faite lors de l'atelier de restitution qui a eu lieu le Jeudi 14 septembre 2017.
- 10. Pendant la restitution, une attention particulière a été accordée aux aspects concernant les défis, les opportunités, les bonnes pratiques, et surtout les leçons tirées de la revue du portefeuille et les avantages comparatifs du FIDA.
- 11. Des conclusions ont été tirées à l'endroit des représentants du Gouvernement et des bénéficiaires, des membres de l'Equipe de Gestion du Programme Pays (EGPP), des Unités de Coordination des Projets PASK II et PRODEFI, et des structures partenaires du programme FIDA. Le compte-rendu est joint en annexe à la présente appendice.

#### D. Phase de finalisation du COSOP

12. Un draft zéro du COSOP a été préparé durant le mois d'octobre et a pris en compte les commentaires reçus pendant la restitution. Le document a été soumis aux membres du CPMT FIDA pour discussion avant d'être remis au comité de l'OSC en novembre 2017. La version révisée après CPMT a été partagée avec les autorités mauritaniennes pour information.

#### 13. Prochaines étapes:

19 octobre 2017	CPMT FIDA
15 novembre 2017	Remise des documents à l'OSC
6 décembre 2017	OSC
Janvier-février	Validation national et validation PMD
20 février	Remise des documents au secrétariat du Conseil d'administration
17-18 avril 2018	Présentation du COSOP au Conseil d'administration

#### Annexe 1

# Compte rendu de l'atelier de validation des objectifs stratégiques de coopération entre la Mauritanie et le FLDA

Hôtel Tfeila, le 14 Septembre 2017

#### Ordre du jour

- Mot de Philippe Rémy, Chargé de Portefeuille du FIDA pour la Mauritanie
- Ouverture de l'atelier : M. Mohamed Ould Aida, Secrétaire General du Ministère de l'Economie et des Finances
- Présentations :
  - ✓ Coopération entre la Mauritanie et le FIDA
  - ✓ Présentation de la revue du portefeuille et des nouvelles orientations /Equipe du FIDA
- Questions et Réponses
- Synergie avec les autres interventions des PTFs sur le terrain
- Clôture

#### Introduction

Mr Philippe Rémy, Chargé de Portefeuille a remercié le Secrétaire du MEF et ses collègues pour leur présence à cet atelier important pour le FIDA et la Mauritanie. Il a évoqué le contexte de la rencontre dont le but principal est de faire une évaluation des résultats et valider les nouveaux objectifs stratégiques de coopération entre le FIDA et le Gouvernement Mauritanien. La revue de Portefeuille que nous sommes en train de réaliser est un exercice conjoint avec l'administration mauritanienne. Le bilan a été très positif même s'il y'a des aspects à corriger car une coopération, aussi efficace qu'elle puisse être, peut et doit toujours être améliorée. Il a aussi précisé que les leçons apprises seront mises en application et permettront d'envisager avec encore plus de pertinence le partenariat entre le FIDA et la Mauritanie pour les six prochaines années à travers le nouveau cadre stratégique de coopération dont nous allons présenter les objectifs et les nouvelles orientations pour les prochains investissements au cours de l'atelier. Le Chargé de Portefeuille a enfin souligné que la stratégie FIDA qui suivra cet atelier d'échanges sera en cohérence avec les piliers de la SCAPP et les ODD.

Ouvrant l'atelier Mr Mohamed Ould Aida, Secrétaire Général au Ministère de l'Economie et des Finances, accompagné de ses collègues du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Elevage, a souhaité la bienvenue aux participants. Cette ouverture au niveau officiel s'est faite également en présence de Mr Abass Sylla, et de Mr Wafi, respectivement, Directeur Général des Investissements Publics et de la Coopération Economique au MEF et, Inspecteur Général au Ministère de l'Agriculture.

Dans son propos liminaire, le Secrétaire Général a rappelé l'importance de la coopération entre le FIDA et la Mauritanie qu'il qualifie de modèle pour une plus grande amélioration des conditions de vie des populations rurales pauvres. Il a remercié le FIDA pour son intervention en Mauritanie dans la lutte contre la pauvreté et déclaré à l'occasion l'ouverture de l'atelier sur le COSOP.

#### Présentations par l'équipe du FIDA

La présentation de l'équipe du FIDA a porté successivement sur: i) la Revue du portefeuille; ii) le nouveau cadre stratégique de coopération (COSOP); et iii) la proposition d'orientation pour les nouveaux investissements du FIDA en Mauritanie (projet PROGRES).

#### 1. Revue du portefeuille

L'équipe du FIDA a fait un bref rappel du cadre stratégique intérimaire (NSP 2016-2018) et de ses trois objectifs axés sur: i) la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle par la promotion des modèles de production compétitifs respectueux de des ressources naturelles et adaptés aux changements climatiques (OS1); ii) renforcer les institutions

représentant les ruraux pauvres (OS2); et iii) soutenir le développement de l'approche filière inclusive en accompagnant la concertation entre acteurs (OS3).

La pertinence de ces OS a d'abord été soulignée. Ensuite une présentation des résultats de la mise en œuvre des deux projets actifs sous revue (à savoir le Projet de Lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières (ProLPRAF 2009-2016) et le Projet de Lutte contre la pauvreté dans l'Aftout sud Karakoro (PASK II 2011-2019) a permis de tirer les leçons apprises suivantes:

- Renforcer les institutions locales (CCC, AGLC, GTF) avec un suiviaccompagnement de proximité sur le long terme;
- Promouvoir des filières et activités post récolte traditionnellement gérées par les femmes;
- Privilégier les petits aménagements (approche HIMO);
- Appuyer le développement d'ententes foncières comme préalable aux aménagements;
- Poursuivre les efforts de co-financement public dans le FIEC et assurer son ancrage institutionnel;
- Développer les espaces de discussions, d'apprentissage et d'essais des techniques d'adaptation aux changements climatiques, comme les CEP;
- Poursuivre la recherche-action pour continuer à innover et améliorer les systèmes de production et les adapter aux effets du CC;
- Intensifier l'approche programme FIDA avec ciblage géographique commun et pool d'assistance technique et d'expertise;
- Améliorer l'efficience (coûts de fonctionnement);
- Affiner la stratégie IP pour assurer sa durabilité;
- Rechercher systématiquement les synergies avec les autres interventions.

#### 2. Proposition d'options stratégiques 2018-2024

Du fait de la pertinence des OS précédents et des résultats positifs obtenus par les projets sous revue, il a été proposé de ne pas les modifier complètement mais de les ajuster aux trois leviers de la nouvelle Stratégie Nationale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) qui sont :

- Levier 1: promouvoir une croissance forte, durable et inclusive,
- Levier 2: développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base et enfin
- Levier 3: renforcer la gouvernance dans toutes les dimensions.

et à la nouvelle stratégie nationale pour l'environnement et le développement durable (SNEDD).

Dans ce contexte, les trois nouveaux OS sont les suivants :

- OS 1 : Promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; (ref. section 3.2.1.1.1 de la SCAPP, tout en gardant la vision et les avantages comparatifs)
- ☐ OS 2 : Renforcer les institutions représentant les ruraux pauvres et l'accès aux services de base ; (ref. LS2 et LS3 de la SCAPP)
- OS 3 : Soutenir le développement de l'approche filière inclusive en accompagnant la concertation entre acteurs (ref. LS 1 toujours 3.2.1.1.1)

A travers le COSOP, afin de promouvoir une approche programme-pays, les actions seront menées dans les six Wilaya (régions) d'intervention de PRODEFI : le Brakna, l'Assaba, le Gorgol, le Guidimakha, le Hodh El Gharbi et une partie du Hodh Ech Charghi.

Toutes les Moughataas de ces régions ne seront pas systématiquement touchées: les interventions se feront de manière localisée et séquencée en suivant deux approches complémentaires dont l'une verticale qui sera implémentée par le PRODEFI et l'autre

horizontale en cours par une mise à l'échelle des approches les plus pertinentes du PASK II

En termes de financement, le COSOP 2018-2024 concernera deux cycles du SAFP (2019-2021 et 2022-2024) et des financements complémentaires seront recherchés conjointement par le Gouvernement et le FIDA. Le premier cycle financera la 1<sup>ère</sup> phase d'une nouvelle intervention à formuler et le cycle 2022-2024, la seconde phase du PRODEFI en cours.

3. Nouvelle intervention : PROjet de Gestion durable des Ressources naturelles, d'Equipement communal et de Structuration des producteurs ruraux (PROGRES) Pour terminer, le concept d'une nouvelle intervention a été proposé : PROGRES.

Il s'agit, sur la base des acquis et des leçons apprises, d'une mise à l'échelle des interventions du PASK II ayant montré leur efficacité. <u>L'objectif général</u> est d'améliorer les revenus, les conditions de vie et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales pauvres dans les bassins de production ciblés par PRODEFI.

<u>L'objectif spécifique de développement</u> est de créer un environnement favorable au développement des filières par la mise à l'échelle et la diffusion de bonnes pratiques dans la décentralisation et la gestion durable des ressources naturelles.

PROGRES est aligné sur les objectifs de la SCAPP pour l'atteinte des ODD (1, 2, 13 mais aussi 5, 10 et 17 dans le cadre du dialogue politique et des partenariats).

Le projet s'articulera autour des 3 composantes suivantes: i) Mobilisation et gestion des eaux et des sols, et mise en valeur agricole en tenant compte des pratiques d'adaptation aux changements climatiques ; ii) Equipements communaux en appui au développement local ; et iii) Coordination et gestion.

Il sera placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture pour faciliter les synergies avec PRODEFI, tout en mobilisant étroitement les ministères impliqués dans le projet, et son montant s'élèvera à 50 M environ, portant sur deux cycles de ressources du FIDA, sur une contribution du Gouvernement et des bénéficiaires, ainsi que sur des cofinancements, si possible.

Groupes cibles et portée : les petits producteurs dans les zones rurales des Moughataas (départements) dans et autour des bassins de production ciblés par PRODEFI, ainsi que les femmes et les jeunes des zones périphériques des gros bourgs ruraux. On estime dans une première approximation entre 50 000 et 100.000 ménages le nombre de bénéficiaires directs du projet.

La synergie avec les autres interventions des PTFs sur le terrain sera recherchée, en particulier avec le RIMRAP, la BAD, la BID, la GIZ et l'AFD.

Débats et discussions à l'issue des présentations

Les participants ont adressé de nombreuses questions à l'équipe du FIDA dont principalement:

- ✓ la zone d'intervention des projets du FIDA est très vaste avec risque de saupoudrage:
  - o la zone est effectivement étendue mais l'approche est bien de consacrer les interventions sur les bassins de production ciblés par PRODEFI pour compléter les appuis en termes de gestion des eaux et des sols, d'équipement communal et de structuration des ruraux.
- ✓ La tutelle des projets est le Ministère de l'Agriculture mais le Ministère de l'Hydraulique ne semble pas impliqué dans l'atelier alors que les questions liées à l'eau sont importantes dans les projets du portefeuille;

- si la tutelle proposée est le MA pour faciliter l'approche programme-pays, les autres ministères seront étroitement liés à la mise en œuvre des activités comme c'est déjà le cas dans PRODEFI; un partenariat particulier avec le ministère de l'hydraulique sera développé.
- ✓ Les questions d'harmonisation sont une préoccupation réelle. S'agissant de la synergie des projets financés par le FIDA et ceux des autres PTFs dans les mêmes zones, il aurait fallu faire un mapping comme outil de coordination et de complémentarités pour y voir plus clair:
  - o l'idée d'un mapping est excellente et sera réalisée en début de formulation.
- ✓ Nécessité d'une plus grande implication de la société civile (SC) et de faire plus d'ingénierie sociale:
  - o ceci fait partie intégrante du projet avec un accent sur la structuration des ruraux et leur implication le plus en amont possible du processus de planification des interventions.
- ✓ Nécessité de continuer à mettre le focus sur les femmes rurales et en particulier sur le réseau des femmes pastorales qui ne bénéficient pas encore d'appui de la part du FIDA:
  - o le focus sur les femmes et sur les jeunes continuera à constituer une priorité dans les futures interventions.
- ✓ Aucune mention dans cette revue n'est faite sur le foncier et sur l'action d'IPAR (bureau d'étude sénégalais financée par le FIDA pour travailler sur les Directives foncières de la FAO):
  - o le foncier est en effet un aspect clé dans la sécurisation des ruraux ; il est pris en compte dans le PASK II par le biais d'ententes foncières ; cette approche doit être poursuivie et appliquée dans PROGRES sur l'ensemble des zones aménagées.
- ✓ Faible implication de la SC dans le portefeuille et pas de renforcement des capacités de la part du FIDA notamment pour les groupements pastoraux et agropastoraux:
  - les projets FIDA apportent un appui important à certaines organisations de la SC et ceci reste un OS du COSOP.
- ✓ L'AFD a formulé un nouveau projet (DECLIC) avec la Direction des collectivités locales, il y'a besoin de réfléchir sur comment tout cela se mettra en place avec PROGRES ainsi que d'autres appuis (UE):
  - o des contacts seront pris avec l'AFD.

#### Clôture

En conclusion, les participants ont été remerciés pour leur participation active et les étapes futures devant conduire à la finalisation du COSOP ont été présentées :

- fin octobre: Se basant sur la validation des OS à travers cet atelier, une version detaillé du document de COSOP sera présenté au Gouvernement mauritanien pour endossement.
- ❖ Comité de validation interne au FIDA le 6 décembre 2017
- présentation au Conseil d'Administration en avril 2018
- ❖ formulation de PROGRES durant le second semestre 2018.

# Gestion des ressources naturelles et adaptation au changement climatique : généralités, politiques nationales et stratégies d'intervention du FIDA

### Table des matières

Ι.	Introduction	29
	A. Objectifs de l'étude SECAP B. Approche et méthodologie	29 30
П.	Contexte national	31
	<ul><li>A. Caractéristiques agro-physiques</li><li>B. Contexte socio-économique et agricole</li></ul>	31 34
111.	Défis environnementaux et climatiques et impacts sur l'agriculture e transformation rurale	t Ia 36
	A. Défis environnementaux et climatiques et leurs impacts sur le secteur prin 37	maire
IV.	I dentification de l'impact, évaluation et enseignements tirés des programmes du FIDA	43
	A. Opportunités pour renforcer la résilience des moyens de subsistance des ruraux face aux changements climatiques	43
	<ul> <li>B. Comparaison des coûts et avantages des autres solutions envisageables en termes d'environnement/d'adaptation</li> <li>C. Enseignements tirés des expériences de l'exécution des programmes du</li> </ul>	44
	FIDA, du gouvernement et des partenaires	45
V.	Recommandations visant à améliorer la capacité d'adaptation face à l'environnement et aux changements climatiques dans les secteurs d'agriculture et du développement rural	le 46
	A. Analyse des orientations stratégiques du COSOP	46
	B. Proposition d'actions prioritaires pour le nouveau COSOP	47
	C. Propositions d'activités pour accéder à d'autres sources de financements	48
	D. Propositions pour les mécanismes de suivi et évaluation	49

### Sigles et acronymes

AGLC: Associations Gestion Locale et Collective

ASAP: Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

CC: Changement Climatique

CCC: Cadre de Concertation Communautaire

CEP: Champs Ecole Paysans

CES/DRS: Conservation des Eaux et des Sols/ Défense et Restauration des Sols CNRADA: Centre National de Recherche Agronomique et Développement Agricole

COSOP: Result-based country strategic programme

DT: Diagnostics de Territoire

FAO: Food and Agriculture Organization FEM: Fonds pour l'Environnement Mondial

FIDA: Fonds International de Développement Agricole FIEC: Fonds d'Investissement à l'Echelle Communale FRA: Evaluation des ressources forestières mondiales

GCF: Green Climate Fund

GDRN: Gestion des Ressources Naturelles

GIZ: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

HIMO: Haute Intensité de Main d'Oeuvre

IMF: Institution de Micro-Finance

MDR: Ministère du développement rural

MEDD: Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

MHA: Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

ODD: Objectifs de Développement Durable

ODD: Objectifs de Développement Durable

PANA-RIM: Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques

PNFL: Produits Forestiers Non Ligneux

**RN: Ressources Naturelles** 

SCAPP: Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée

SECAP: Procédure d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA

SSDD: Stratégie Nationale de Développement Durable SYGRI: Système de Gestion des Résultats et de l'Impact

UNESCO: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

US: United States of America

#### I. Introduction

Le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) a adopté une démarche volontaire pour mieux prendre en compte les enjeux sociaux, environnementaux et climatiques dans ses programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) ainsi que dans la conception des projets. La note de Procédure d'Evaluation Sociale, Environnementale et Climatique (SECAP) est l'outil d'analyse pour mieux intégrer les objectifs prioritaires de développement en matière d'environnement et de climat dans les stratégies du FIDA et programme d'investissement. Dans le cadre de l'élaboration de ce nouveau COSOP pour la période 2019-2024 en Mauritanie, cette étude présente un état des lieux de la situation environnementale, sociale et climatique et apporte des éléments d'analyse des enjeux et des réponses à y apporter, pour assurer la durabilité environnementale et sociale et promouvoir l'adaptation au climat dans son programme-pays. Ce COSOP 2018-2024 est alignée sur la stratégie du FIDA 2016-2025 et les priorités nationales de développement de la Mauritanie, consignées dans la déclaration de Politique Générale du Gouvernement pour la période 2015-2019 et le projet de Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016-2030.

2. En intégrant les problématiques environnementales et climatiques, ce COSOP vise à contribuer à la promotion du développement durable en Mauritanie tout en contribuant à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et à l'Accord de Paris. Les résultats de cette étude visent à s'assurer que le nouveau COSOP s'inscrit dans le cadre des orientations nationales et favorise une plus grande équité sociale dans les communautés rurales et encourage les mesures appropriées pour l'adaptation et l'atténuation possible des changements climatiques (CC).

#### A. Objectifs de l'étude SECAP

- 3. Les objectifs de l'étude SECAP sont définis comme suit:
  - Evaluer les défis environnementaux et climatiques et leur impacts sur le développement agricole et la pauvreté rural et d'indiquer les zones les plus vulnérables,
  - Identifier les liens clés entre pauvreté rurale, environnement et changement climatique,
  - Identifier les défis pour renforcer la résilience du monde rurale dans un contexte de changements climatiques et de dégradation des ressources naturelles,
  - Evaluer la réponse du pays et les stratégies d'adaptation pour renforcer la résilience des populations les plus vulnérables,
  - Formuler des recommandations sur les actions prioritaires, les opportunités d'investissements sur la base des leçons apprises du FIDA et des autres partenaires, pour soutenir les efforts de développement rural en faveur de la durabilité de l'environnement et du développement intelligible du point de vue climatique.
- 4. Les résultats escomptés sont : i) une analyse situationnelle de l'état de l'environnement et les changements climatiques, les tendances ii) une évaluation des défis environnementaux et climatiques et leur impact social économique et institutionnel en lien avec l'agriculture et la sécurité alimentaire et la nutrition ; iii) l'identification de liens avec d'autres politiques, stratégies et plans sectoriels ; et iv) des mesures spécifiques pour optimiser l'adaptation au changement climatique, la gestion de l'environnement et l'utilisation durable des ressources naturelles. Cette contribution vient en appui au programme-pays du FIDA pour renforcer la capacité d'adaptation des secteurs du développement agricole et rural dans le pays. Cette

étude se focalise sur les liens environnement, climat, agriculture et le développement rural à l'échelle nationale mais scrute aussi la dimension régionale.

#### B. Approche et méthodologie

5. Le FIDA a réuni une équipe<sup>32</sup> pour préparer cette note préparatoire suivant la méthodologie suivante: i) l'examen des plans, des programmes, des stratégies et des plans d'action du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie traitant de l'environnement et de la Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et des effets du Changement Climatique (CC), ii) des échanges lors des visites de terrain avec les bénéficiaires, les représentants des ministères de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Environnement ainsi que les partenaires de développement.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> L'équipe de la formulation du COSOP était formée conjointement de cadres et consultants du FIDA, de représentants du Gouvernement mauritanien et des partenaires techniques. L'élaboration de ce rapport est le résultat du travail conjoint de Mme Ioanna de Barros, en appui à distance et de Mr Olivier Lasbouygues, consultant FIDA environnementaliste.

#### Contexte national

#### A. Caractéristiques agro-physiques

6. La République Islamique de Mauritanie est un vaste pays d'une superficie de 1 030 700 km2, dont 80% se trouve dans le désert du Sahara. Elle est limitée au Nord par l'Algérie et au Sud, par le Sénégal, à l'est par le Mali et à l'ouest, par la côte Atlantique sur plus de 700 kilomètres.

7. Le relief est peu marqué, constitué de plaines et de plateaux arides avec : au Nord, des plaines dominées par des pointes rocheuses ; au Centre, des plateaux gréseux (Adrar, Tagant), dominant la cuvette du Hodh ; à l'Ouest, le littoral formé d'un cordon dunaire de sables marins.

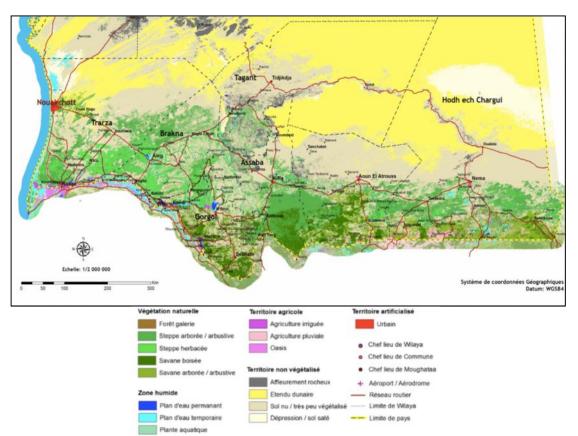


Figure 1 : Extrait de la carte de l'occupation des sols de la République de Mauritanie, Source <a href="http://www.environnement.gov.mr/fr/index.php/carte-d-occupation-du-sol-en-mauritanie">http://www.environnement.gov.mr/fr/index.php/carte-d-occupation-du-sol-en-mauritanie</a>

#### A.1. Zones agro-écologiques

8. Le territoire se caractérise par deux grandes régions climatiques : i) le Sahara, espace de désert qui couvre 80% du pays, et ii) le Sahel. La pluviométrie détermine les zones agro-écologiques : l'analyse de la pluviométrie sur la période de 1985 à 2015, montre un gradient Nord-Sud : inférieur à 70 mm/an à Nouakchott, de 70 à 250 mm/an sur la bande suivante et de 400 à 500 mm/an à l'extrême sud du pays. La production agricole est fortement dépendante de la ressource en eau, qui en est le principal facteur limitant. Elle est par conséquent très localisée à l'Est, au Sud Est du pays et le long du fleuve Sénégal. Le potentiel agricole est inégalement réparti sur le territoire : les quatre wilaya du sud (Trarza, Brakna, Gorgol et Guidmakha) dont la superficie totale représente environ 12 % du territoire national, totalisent 59 % des superficies cultivables et la quasi-totalité du potentiel irrigué (FAO, 2011). Les terres arables occupent 513 000 hectares<sup>33</sup> et seulement 50 000 à 220 000 hectares

33 FAO, CIRAD, CIHEAM, IAMM, Etude sur l'agriculture familiale à petite échelle, Mauritanie, 2017

sont cultivés annuellement. La dégradation des sols est très importante et concerne environ 220 000 ha<sup>34</sup>.

9. La zone d'intervention du FIDA reprend la zone 2 de la carte ci-dessous - le Brakna, l'Assaba, le Gorgol, le Guidimakha, le Hodh El Gharbi et le Hodh Ech Charghi. Elle se situe principalement dans la zone sahélienne.

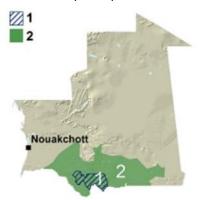


Figure 2 : Carte des projets du FIDA (1 : PRODEFI, 2 : PASK II)

- 10. Quatre principaux systèmes de culture sont recensés: Les cultures pluviales (ou dieri désignant les terres non inondables de la vallée d'un fleuve): les superficies cultivées dépendent directement des pluies. La superficie moyenne exploitée par ménage dépend de la gestion du foncier dans la zone<sup>35</sup> et peuvent varier d'une année à l'autre (56 800 à 183 400 ha cultivés par année). Les principales cultures sont le sorgho, le mil et le maïs, associées au niébé, les pastèques, l'oseille de Guinée, l'arachide. Les producteurs n'ont aucun moyen de prévoir la pluviométrie de la saison culturale. Ces cultures sont soumises à la pression de déprédateurs tel les oiseaux granivores et les invasions de locustes. L'exploitation des produits forestiers non ligneux est importante dans ce système de production (gomme arabique, gousses d'Acacia nilotica, de Ziziphus mauritiaca, fruits du Borassus flabelifer et Hyphaene tebaica, fruits du Balanites aegyptiaca, graines et bulbes du Nymphéa, plantes médicinales, henné, etc.).
- 11. La culture derrière barrages et bas-fonds (walo). Ce type d'exploitation se développe sur une superficie qui peut varier d'une année à l'autre de 14 000 ha à 60 000 ha où sont cultivés le sorgho, le maïs et les produits maraîchers. Les superficies emblavées et les productions varient en fonction de la pluviométrie, de l'entretien des infrastructures et de l'importance des pertes dues aux ravageurs. La culture est pratiquée à partir de la première décade d'octobre (semis) jusqu'en fin février (récoltes).
- 12. La culture irriguée, pratiquée dans des sites aménagés (propriété privée et collective), s'est considérablement développée ces dernières années. Le potentiel irrigable de 137.000 ha (37 700 ha net aménagés pour environ 20 000 ha cultivés par année). Les cultures sont i) le riz produit en hivernage, (juillet-octobre), ii) les produits maraîchers (choux pommés, carottes, patate douce, courge, tomates) en contre-saison froide (novembre- février), en particulier dans les des lacs et étangs, et, iii) dans une moindre mesure le riz en contre saison chaude (à partir de février). Les rendements fluctuent énormément<sup>36</sup>
- 13. La culture oasienne, basé sur le palmier-dattier (environ 1,9 million de pieds), qui est cultivé en association avec des céréales, légumineuses, cultures maraîchères et fourragères (luzerne, Medicago etc.). La production oasienne est caractérisée par un rendement très faible. La valorisation et la commercialisation sont limitées par

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> MEDD, 2010

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Dans le Guidimakha, la superficie par ménage est de 1,25 à 3 ha pour les mieux nantis, PRODEFI

<sup>36</sup> Moyenne des rendements pour les céréales s'établit à 547 kg/ha en système pluvial, 744 kg/ha en culture derrière barrage, 763 kg/ha en culture de décrue et 4t/ha en culture irriqué pour le riz.

l'enclavement de ces zones de production. La surexploitation de certaines nappes phréatiques a engendré l'asséchement des palmiers.

- 14. L'élevage est présent sur l'ensemble du territoire. La répartition du cheptel est fonction des espèces : i) les troupeaux bovins exploitent les pâturages compris entre les isohyètes 200 et 600 mm/an ; ii) le cheptel ovin-caprin est dispersé sur tout le territoire avec de fortes densités dans le sud et le sud-est ; iii) le troupeau camelin nomadise pour la plus grande part entre les isohyètes 50 et 400 mm/an.
- 15. L'élevage sédentaire. Les troupeaux alternent les pâturages naturels du Diéri et du Walo et pratiquent la vaine pâture, après la récolte des champs de décrue et des périmètres irrigués. Les troupeaux sédentaire sont de tailles plus réduites que les troupeaux transhumants. La complémentation à base de tourteaux et sons de céréales importés est en croissance. Les ressources fourragères dépendent essentiellement des zones sahéliennes et du fleuve. Le déficit actuel en pâturage tourne autour de 1 à 2 millions UBT/an. Ce déficit est souvent comblé par les pâturages arbustifs, augmentant la pression sur les forêts et les autres terres boisées. Les sécheresses des trente dernières années ont poussé les éleveurs à migrer vers le Sud du pays, migration arrêtée par la frontière matérialisée par le fleuve Sénégal. En conséquence, les éleveurs exploitent plus intensément les pâturages des régions les plus au Sud du pays. Ce phénomène de surpâturage est accentué autour des mares et des villes.

#### A.2. Climat et Hydrologie

16. Le climat dans la zone (principale zone d'intervention du programme<sup>37</sup>) est composé de trois saisons, la pluviométrie annuelle est très hétérogène et varie entre quelques mm et 450 mm/an. Dans la zone de kiffa, le climat se caractérise par : i) de novembre à février, saison sèche, température fraiche (moyenne de 26°C) et très faible pluviométrie (environ 4 mm) ; ii) de mars à juin, saison chaude et sèche, température chaude (augmentation graduelle, culminant en juin à 34 °C de moyenne), vent sirocco chaud et sec, faible pluviométrie (moyenne de 25mm) et iii) De juillet à octobre, saison de pluies, pluviométrie moyenne de 240mm. La température moyenne se situe autour de 33°C.

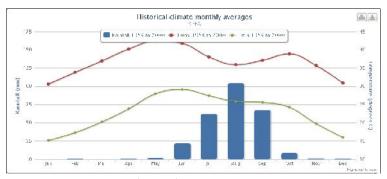


Figure 3: Température et pluviométrie (rainfall) moyennes à Kiffa, période de 1953 à 2000. Source : Climate Information Platform Université du CAP.

17. Les ressources en eau douce, souterraines et de surface, sont limitées ou d'accès difficile dans la majorité du pays. Les besoins annuels en eau sont estimés à environ 1,7 milliards de m3 au niveau national38. Cela représente une augmentation considérable alors qu'ils étaient de 0,677 milliard de m3 en 200039. Les usages de l'eau sont destinés principalement pour l'agriculture (1,5 milliards de m3, soit 88 %) dont environ 5 % pour les productions animales40. Le gouvernement a construit de

<sup>39</sup> FAO, 2005

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> MHA, 2012

<sup>40</sup> SSDD, 2017

grands ouvrages pour faire face à la demande croissante : le barrage d'Aftout Essahli pour l'alimentation de Nouakchott à partir du fleuve Sénégal et des forages à l'intérieur du pays. Les eaux de surface sont prélevées pour une variété d'activités ; les eaux renouvelables de surface sont estimées à 11,1 km3/an (MHA, 2012).

- B. Le renferme d'importantes ressources eau souterraines; les eaux renouvelables souterraines sont estimées à 0,3 km<sup>3</sup>/an (MHA, 2012). Il est cependant difficile d'estimer l'évolution de la ressource en l'absence de données de la consommation d'eau et de piézométriques, témoins du remplissage des nappes. Contexte socio-économique et agricole
  - B.1. Données socio-économique
- 18. Sur le plan administratif, le pays est divisé en 13 Wilayas (région), subdivisées à leur tour en 55 Moughataas (Départements) et 218 Communes<sup>41</sup>. La population mauritanienne est estimée à 3,72 millions d'habitants en 2013<sup>42</sup>, caractérisée par sa jeunesse (40% de la population à moins de 15 ans et 60% a moins de 25 ans).
- 19. L'économie de la Mauritanie repose principalement sur l'exploitation de ses ressources naturelles. L'exploitation des ressources minières (fer, cuivre, or), pétrolières et halieutiques constituent l'essentiel des exportations (70% des exportations et 30% des recettes du Trésor). Le secteur primaire représente 31% du PIB sur la période 2001 à 2015. La croissance moyenne est de 2,7%, elle fluctue en fonction des facteurs climatiques. Le secteur primaire est le pilier essentiel de l'économie en terme d'emploi, soit 28% de la population active (RGPH, 2013). L'agriculture et l'élevage contribuent respectivement à hauteur de 9,5% et 9% du PIB (Banque Mondiale 2016). Cette disproportion entre le poids du secteur en termes d'emploi et de valeur ajoutée, montre la faible productivité de ces deux secteurs.
- 20. En 2015, 23,8% des ménages étaient en situation d'insécurité alimentaire, les wilayas du sud du pays étant les plus touchées : Hodh El Charghi, 37,1%, Gorgol, 35,1%, et le Guidimakha, 33,1%<sup>43</sup>. La prévalence de la malnutrition s'est réduite durant les 25 dernières années avec une diminution de la malnutrition chronique pour les enfants de moins de 5 ans de 55% en 1990 à 40% en 2000 et à 22% en 2012<sup>44</sup>. Néanmoins, la situation s'est à nouveau détériorée récemment avec 27,9% des enfants touchés<sup>45</sup> en 2015 et 14,8% des enfants souffrent de malnutrition aigüe au niveau national, 6 wilayas du sud du pays ayant franchi le seuil d'urgence<sup>46</sup>.
- 21. Le bilan céréalier 2013/2014 fait ressortir un déficit de 400 000 tonnes et des importations de 508 000 tonnes de céréales. La production du riz satisfait environ 50% des besoins de consommations des ménages. Dans ce contexte, l'essentiel des besoins en produits alimentaires sont satisfaits par des importations (légumes, céréales...). L'insécurité alimentaire modérée et sévère a ainsi touché en 2013 environ 16% de la population, dont 7,2% en zone urbaine et 8,8% en zone rurale
- 22. La Mauritanie importe en moyenne 60% des produits alimentaires de base consommés dans le pays. Les filières locales sont concurrencées par les importations. Les populations pauvres sont donc doublement dépendantes des marchés : pour générer des revenus monétaires par la vente d'une partie de leur

<sup>42</sup> RPGH 2013

<sup>43</sup> CSA/PAM, Enquête de suivi de la sécurité alimentaire (FSMS) Janvier 2015 (période post-récolte)

OMS, www.who.org

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Les Wilaya est placée sous l'autorité d'un Wali (Gouverneur), tandis que les Moughataa sont dirigés par des Hakems (Préfets).

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Office National de la Statistique (ONS), Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS) 2015 - Rapport de résultats clés. Septembre 2016

résultats clés, Septembre 2016

<sup>46</sup> À savoir Hodh El Chargui (17,10%), Assaba (20,50%), Gorgol (19,80%), Brakna (17,10%), Tagant (17,60%) et Guidimakha (22,4%). Ministère de la Santé / UNICEF, Enquête SMART Juillet 2015 (période de soudure)

production agricole ou d'élevage, et d'autre part pour acheter des produits alimentaires pour leur consommation. Cette dépendance a pu provoquer de graves crises, particulièrement lors de la flambée des prix agricoles internationaux de  $2008^{47}$ . Ces populations en insécurité alimentaire sont surtout situées dans des zones à potentiel de production agricole. Les revenus de la grande majorité des ménages  $(60\%)^{48}$  dépendent d'une combinaison d'activités économiques : élevage, agriculture, suivis des transferts d'argent, du travail journalier et du petit commerce. Les travailleurs journaliers ou les agriculteurs sont particulièrement vulnérables.

23. Les réformes économiques et financières entreprises dans les années 90, portées par la demande et le cours des matières premières, ont permis d'améliorer significativement les indicateurs de développement (taux de scolarisation, IDH) et de faire reculer la pauvreté de 51 % à 31 % sur la période 2000- 2014.

#### B.2. Les filières porteuses

- 24. Le maraîchage s'est rapidement développé en Mauritanie malgré des rendements faibles, des pratiques post-récoltes pouvant engendrer 20% de pertes. Les contraintes sont multiples: l'accès à l'eau, la saisonnalité des productions et la forte concurrence des importations saisonnières. La production nationale en produits maraichers est estimée à 26 000 tonnes, soit près de 10 % de la consommation nationale. La production maraichère est une activité économique essentiellement féminine et rurale, qui constitue souvent la première et parfois unique, source de revenus pour celles-ci. Pour éviter la surproduction saisonnière, il est nécessaire d'étaler la période de mise en marché et si possible de produire en contre saison chaude.
- 25. Dans la zone d'intervention, l'exploitation des ressources en produits forestiers non ligneux (PFNL) est une activité qui compte pour 30% des revenus des ménages les plus pauvres. Elles concernent surtout la gomme arabique, le jujube, les fruits de balanites ainsi que les fruits et feuilles de baobab.
- 26. Le pays a une forte vocation d'élevage extensif, avec traditionnellement des éleveurs nomades (aujourd'hui 5%), transhumants avec leurs troupeaux à travers le pays. Le cheptel est constitué de plus de 14,5 millions d'ovins/caprins, de 4 millions de volaille, 1,7 million de bovins et 1,3 million de camelins (DE/MDR, TD base élevage 2011). Le secteur a vu tripler le nombre de bovins, doubler celui des caprins et ovins entre 2001 et 2015 (SNDD 2017). Les exportations se font sur pieds à destination du Maroc (dromadaires), le Sénégal et le Mali (ruminants). Les filières porteuses sont l'aviculture, la production laitière, les cuirs et les peaux. Les conflits d'accès aux ressources pastorales, cristallisées autour des points d'eau, sont liés à : i) l'accaparement du cheptel par des investisseurs non-éleveurs qui profitent des crises pour constituer de grands troupeaux confiés à des bergers, ii) la divagation des animaux à la recherche de points d'eaux et iii) des migrations observées dès qu'un investissement est réalisé.
- 27. Les filières animales courtes comme l'aviculture se développent. Elles sont affectées par les conditions climatiques pour la conservation des produits après l'abatage (volaille très sensible à la chaleur). Les conditions de transports pèsent aussi sur la compétitivité des filières en concurrence avec les produits importés.

#### B.3. Le foncier

28. Historiquement, les terres de parcours étaient contrôlées grâce aux puits possédés par les tribus : des groupes d'esclaves travaillaient sur des parcelles cultivables aux environs des oasis, alors que les clans traditionnels nobles possédaient les terres.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> La hausse généralisée des prix des produits de base intervenue en Mauritanie à la fin de l'année 2007 suite à la flambée des prix des céréales sur le marché mondial a été à l'origine des émeutes, notamment dans la capitale Nouakchott

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Données issues de l'analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité de 2005

Les questions foncières <sup>49</sup> sont relativement complexes et découlent du mélange des règles traditionnelles et de l'application de la loi foncière de 1986. Traditionnellement, la terre reste la propriété d'une collectivité et ne peut être la propriété exclusive d'un individu. Trois types de relations à la terre sont recensés par Boutillier et Schmitz en 1987 : i) a culture des champs par le maître de la terre du lignage contrôlant le territoire, ii) les droits de culture en échange d'une redevance et iii) la location des terres contre redevance soit au maître soit au détenteur du droit de culture.

29. Les conflits entre éleveurs et agriculteurs ont été accentués par les problèmes de sécheresse, poussant les éleveurs à migrer et se rapprocher des points d'eau. Les zones sont définies (couloir de transhumance, zones agricoles, zones pastorales...) mais pas délimitées. A la recherche de points d'eau et de pâturages, les animaux transhumants peuvent divaguer et endommager les terres agricoles avoisinantes. Le développement des périmètres aménagés empêche parfois les éleveurs de faire paitre leurs troupeaux après la récolte, à cause des dommages qu'ils pourraient causer. Ces dernières années, l'application de l'article 18 du Code Pastoral<sup>50</sup> par les autorités administratives a entrainé l'interdiction de mise en défense de zone pastorale par l'implantation de clôture pour éviter les conflits entre acteurs. A ce titre, la sédentarisation des nomades s'est faite sans réelle complémentarité entre l'agriculture et l'élevage et au contraire, les tensions se sont exacerbées autour des couloirs de transhumance, des points d'accès à l'eau, des clôtures des parcelles, etc.

#### B.4. Les Organisations rurales

- 30. Différentes formes d'organisations rurales existent dans la zone d'intervention : i) la coopérative traditionnelle (familiale ou villageoise), peu fonctionnelle, ii) l'union de coopératives, la base de l'union est le groupement villageois. Rencontrées principalement dans les chefs-lieux, iii) les Associations de Gestion et de Production Oasienne (AGPO), les organisations les plus anciennes et fonctionnelles<sup>51</sup>.
- 31. La gestion des ressources naturelles au niveau local se fait par le biais d'Associations Gestion Locale et Collective (AGLC). Selon le rapport d'évaluation de la GIZ, 43 AGLC sont aujourd'hui présentes sur l'ensemble du territoire. Leur fonctionnement et leur implication au niveau local sont très variables. Les processus de création de ces AGLC sont longs et coûteux mais peuvent offrir d'intéressantes opportunités de développement et d'autonomie des communautés locales.

# III. Défis environnementaux et climatiques et impacts sur l'agriculture et la transformation rurale

32. L'indicateur de Performance Environnementale (EPI, 2010) classe le pays au 161<sup>ème</sup> rang sur 163. Cette faible performance est liée à la combinaison de nombreux facteurs. Ces principaux enjeux et opportunités sont identifiés par les acteurs dans le cadre du PANA-RIM et sont confirmés par les acteurs sur le terrain. Plus de 75% du territoire est désertique, c'est l'un des pays sahéliens les plus exposés aux effets de la désertification du fait des masses d'air balayant le pays. Entre 1974 et 2004, 150.000 km² soit 15 % du territoire national, se sont transformés en zone désertique (MEDD, 2012). Ces terres dégradées sont difficiles à réhabiliter. La disparition de la végétation entraine des mouvements de sables, provoquant une menace d'ensablement à l'échelle de tout le pays.

l'accès aux ressources pastorales. <sup>51</sup> Rapport d'impact du ProIPRAF

36

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\_textes/pleins\_textes\_6/colloques2/42961.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Article 18 du code pastoral : L'autorité administrative, après avis de l'inspecteur du Développement Rural et de l'Environnement, du Maire de la commune concernée et en concertation avec les organisations locales d'éleveurs et de agriculteurs, peut interdire par arrêté toute mise en défens nouvelle privée ou collective pouvant limiter l'espace pastoral ou

# A. Défis environnementaux et climatiques et leurs impacts sur le secteur primaire

- A.1. Effets du changement climatique
- 33. La Mauritanie contribue peu à l'amplification de l'effet de serre en comparaison avec d'autres pays subsahariens. La Mauritanie a un taux très bas d'émissions de gaz à effet de serre. Une meilleure gestion des forêts encore préservées (surtout en luttant contre le commerce illégal du charbon) et des terres de parcours peut contribuer de façon significative à protéger cette ressource.
- 34. Les travaux du GIEC en 2007 prévoient des changements climatiques dont les impacts seront considérables et affecteront les moyens d'existence des populations rurales les plus vulnérables. Selon les scénarii climatiques52, le climat en Mauritanie évoluera vers :
  - Une baisse du volume annuel des précipitations de 20% selon les régions à 70% dans l'Adrar, par rapport à la situation actuelle, à l'horizon 2100. Cette augmentation de la température et baisse des précipitations s'accompagnerait d'une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes extrêmes de sécheresse et d'inondation et des perturbations de la répartition saisonnière des précipitations. Les modèles de Climate Wizard<sup>53</sup> indiquent une aridification du pays et de la zone d'intervention dans le Sud du pays. Cette diminution de la pluviométrie de 2,5 mm à 4 mm, se traduira par une augmentation de l'évapotranspiration du fait de l'augmentation des températures.
  - Une élévation du niveau de la mer. Le littoral qui s'étend sur plus de 720 km de côte manifeste déjà par endroit (Nouakchott) sa sensibilité au phénomène d'élévation du niveau de la mer. La nappe affleure sur presque toute l'étendue des surfaces bâties de la Capitale et la plus petite précipitation rend l'évacuation des eaux et l'assainissement en général impossibles
  - L'accroissement de la fréquence et de l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes et imprévisibles tels les sécheresses et les inondations sont avérés. Ces phénomènes seront renforcés par la désertification et la déforestation en cours.
- 35. Effets et impacts: La régression continue des précipitations depuis les années 1960 a fortement impacté le climat. Durant cette période, trois grandes sécheresses ont été enregistrées (1984-85, 1991-92 et 2009-2010). Durant ces années, la pluviométrie était inférieure de 35 à 70 % à la moyenne nationale (SSDD, 2017) et le cumul pluviométrique a pu varier de moins de 300 mm/an à 700 mm/an. En conséquence, l'isohyète 100 mm s'est sensiblement déplacé vers le Sud et l'Est<sup>54</sup>. Les cumuls pluviométriques montrent une grande variabilité de la pluviométrie annuelle. En-dessous de 300 mm/an, les activités liées à l'élevage sont fortement impactées. La diminution de la pluviométrie a réduit les superficies favorables aux activités agro-sylvo-pastorales, principalement pluviales. Par ailleurs, la plupart des précipitations se concentrent pendant la saison des pluies, ou les orages isolés sont de plus en plus fréquents, déversent de grandes quantités d'eau sur de courtes périodes, entraînant érosions et inondations<sup>55</sup>.
- 36. Le profil environnemental de la Mauritanie par le PNUD<sup>56</sup> montre que: i) la température annuelle moyenne a augmenté de 0.9°C depuis 1960, soit un taux moyen de 0.19°C par décennie, et que ii) le taux d'augmentation est plus rapide durant la saison chaude et sèche (Avril, Mai Juin), il est de 0.34°C par décennie. Ces modifications climatiques ont considérablement bouleversé l'organisation du secteur

53 httw.climatewizard.org

<sup>52</sup> GIEC, 2007

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> SSDD, 2017.

<sup>55</sup> CPND de la Mauritanie, CCNUCC, Paris, Septembre 2015 56 McSweeney, C, M. New, and G. Lizcano. UNDP Climate Change Country Profiles. Mauritanie

agricole et de l'élevage avec, pour conséquence, une forte migration vers le sud, une sédentarisation des nomades en zones humides et un exode rural vers les centres urbains. Ceci a engendré de nombreux effets dont l'émergence de conflits quant à l'occupation de l'espace et la répartition des ressources.

- 37. Les impacts du changement climatique sur les ressources en eau seront significatifs et se traduiront par une baisse générale des ressources en eau de l'ordre de 10 à 15%, avec pour conséquence, un dérèglement du régime des oueds et une réduction de la capacité de remplissage des barrages à cause des précipitations concentrées et l'envasement accéléré des barrages par érosion hydrique dans les bassins versants fortement dénudés. Cependant, les cumuls de pluie ne vont pas varier significativement à horizon 2030 et il n'est en conséquence pas attendu d'évolution majeure des ressources existantes.
  - A.2. Défis et opportunités pour les secteurs de l'agriculture et de l'élevage
- 38. Causes: Du fait des sécheresses des quatre dernières décennies, les zones climatiques sahariennes et sahéliennes ont progressé vers le Sud. En conséquence, les surfaces agricoles et pastorales se sont réduites, provoquant le déplacement des éleveurs et des agriculteurs vers des zones plus favorables à leurs activités. Cela a induit une pression accrue sur les ressources naturelles et participé au renforcement des inégalités et des discriminations. Ainsi, les aléas climatiques affectent directement la productivité de secteur de l'agriculture et de l'élevage. Couplés à la volatilité des prix de marché, ils induisent une insécurité alimentaire et nutritionnelle. L'érosion sur les parcelles agricoles se traduit par la formation de glacis, sols latérisés, impossibles à travailler. Dans ces cas, les producteurs se déplacent à la recherche de parcelles plus propices, au détriment de la restauration de la fertilité des sols. L'eau est la ressource la plus précieuse pour les agriculteurs et les éleveurs, comme le montre la matrice de vulnérabilité du PANA-RIM.
- 39. Effets: Il est difficile d'estimer les effets de la dégradation de l'environnement et du changement climatique sur l'agriculture. Cependant, les effets suivants ont été observés sur les différents systèmes de culture :
  - Cultures pluviales: diminution des superficies, rendements plus aléatoires, culture essentiellement dans les bas-fonds (plus d'eau et meilleure rétention).
     Défis/risques: ensablement continu, épuisement de la fertilité, érosion hydrique initiale:
  - Cultures de décrues : diminution des superficies, diminution de la période d'inondation, baisse des rendements, abandon des cultures à haut rendement (sorgho). Défis : se tourner vers l'irrigation pour les petits producteurs ;
  - Cultures oasiennes: diminution de la productivité du fait de la baisse de la nappe phréatique (utilisation de motopompe). Défis/risques: ensablement des palmeraies, épuisement de la nappe, développement de la production de légume qui ne trouve pas de débouchés.
  - Elevage extensif: dégradation continue des parcours naturels générant de vastes étendues dénudées soumises à l'érosion éolienne et hydrique, perdues pour le pâturage.
- 40. Les terres agricoles et pastorales sont fortement impactées par l'érosion éolienne et hydrique du fait de l'accroissement de l'exploitation par des pratiques culturales extensives (pâturage, mise en culture répétée). Cette plus forte pression anthropique ne laisse plus le temps à l'agrosystème de régénérer sa fertilité. La promotion de pratiques communautaires telles que les cordons pierreux et diguettes par les projets a permis de rétablir la fertilité de certaines zones. L'impact est cependant limité aux zones d'intervention des Projets du Gouvernement et des ONG et par l'appropriation de ces techniques par les communautés.

41. Impacts: Les impacts sur l'agriculture et l'élevage se traduiront par une aggravation de la situation actuelle, marquée par la perte de productivité des cultures et du cheptel. Des nouvelles formes d'agriculture et d'élevage se développeront (irrigation plus économe, élevage péri-urbain, intégration culture-élevage). Cependant, tous les agriculteurs et éleveurs vulnérables n'auront pas les moyens de s'adapter (incidence de la pauvreté forte au sein de ces populations rurales, amplifiée par l'absence d'accès aux services de base, éducation, eau, santé et électricité). La rareté et la dégradation des points d'eau, couplée au réchauffement global et à la diminution de la biomasse, impacteront la sécurité alimentaire, déjà très fragile.

- A.3. Défis et opportunités pour le secteur de la pêche continentale et maritime
- 42. Le secteur de la pêche subit les effets du changement climatique. La perception de ces effets se fait à travers le suivi des paramètres physico-chimiques des eaux de l'océan et de la biodiversité marine. Selon le PANA-RIM, l'élévation de la température de la surface de l'eau et l'appauvrissement de la teneur en oxygène pourrait induire une migration des espèces pélagiques vers le Nord. Des espèces envahissantes vont se développer (méduses, etc).
- 43. Les infrastructures marines (ports, débarcadères) sont menacées par la montée du niveau de l'océan et l'érosion côtière. Ce phénomène sera accru par les tempêtes plus fréquentes. Cela induira: (i) la baisse de la production, (ii) la variation des paramètres physico- chimiques, (iii) des problèmes de pollution (pesticides) du fleuve Sénégal, (iv) l'ensablement des mares et des plans d'eau.
- A.4. Défis et opportunités pour le secteur forestier
- 44. La presque totalité des superficies des massifs forestiers est actuellement occupée à des fins agricoles ou dans un état de dégradation avancée. En chiffres, 68,9 % des forêts ont été dégradées pour atteindre une superficie actuelle de 4 706 000 ha ; actuellement 15 000 hectares par an sont dégradés (FAO, 2015). Cette dégradation du couvert végétal menace les moyens de subsistance des ménages les plus vulnérables par la raréfaction des ressources notamment le bois de chauffe, le fourrage et les produits forestiers non ligneux. La Mauritanie compte près de 320 zones humides continentales d'environ 320 000 ha, principalement localisées dans les parties sud et sud-est du pays. Ce sont des zones inondées d'eau douce, situées en domaines alluvial ou lacustre, à caractère permanent ou temporaire (Greco, 2002).
- 45. Causes: Le défrichement anarchique dans la vallée du fleuve, le surpâturage, les prélèvements pour le charbon et le bois de chauffe et les feux de brousse contribue aussi à la dégradation des couverts forestiers. La production de charbon et les prélèvements de bois couvrent environ 75 % de la consommation nationale en énergie domestique<sup>57</sup>. Pour illustrer ce phénomène de dégradation des écosystèmes, il est intéressant de reprendre l'analyse du Centre de Suivi Ecologique sur le Processus de désertification dans la basse vallée et le delta du fleuve Sénégal (Kane A., 2003). La savane et la steppe arbustive ont fortement diminuée pour laisser place à une savane arbustive, les affleurements rocheux et cuirasse ont augmenté de 85 % ainsi que la superficie des sols nus inondables (+101 %); la quantité d'eau permanente et temporaire a augmenté du fait des barrages et autres aménagements, induisant une augmentation de l'agriculture irriguée (+310 % de cultures irriguées et 14% de cultures pluviales). Ces modifications ont profondément modifié l'écosystème de la basse vallée et du delta de par la déforestation et le développement de végétation aquatique (dont le développement d'espèces envahissantes).
- 46. De plus, les zones humides, souvent cultivées, sont des milieux dont l'équilibre est précaire et ne peuvent plus remplir leur rôle une fois qu'elles sont dégradées.

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Rapport National, MEDD, Forets, pâturages et changement climatique en Mauritanie

47. Effets/impacts: La déforestation est la forme la plus visible des manifestations des changements climatiques sur les écosystèmes terrestres en Mauritanie. De plus, le cordon dunaire du littoral connait une dégradation et une déstabilisation importante suite à l'exploitation anarchique du sable utilisé par le secteur de construction qui est en plein essor. Ceci augmente aussi le transport du sable par le vent et représente un risque fort de salinisation des sols et aussi des nappes par l'intrusion de la mer. Des efforts nationaux et locaux ont été fait à travers les campagnes de reboisement, la lutte antiérosive, les pares-feux et les campagnes d'ensemencement aérien). La société civile s'est investie dans les projets de reboisement. En conséquence, cette tendance à la désertification s'est ralentie. Malgré la surexploitation des ressources forestières par les populations pour satisfaire leurs besoins en énergie domestique, les écosystèmes forestiers ont développé des mécanismes d'adaptation qui sont aujourd'hui déstabilisés par le changement climatique. Ainsi, le REPSAHEL qualifie le risque de désertification du pays à 100%.

- 48. La dégradation des terres représente un défi en matière de diversité biologique. Un nombre d'espèces végétales sauvages endémiques sont menacées. Pourtant elles jouent un rôle essentiel pour la sécurité alimentaire et le développement futur de l'agriculture. Cette menace s'applique également aux semences des espèces cultivées, avec un fort risque de perdre les souches locales, rustiques et résistantes
  - A.5. Le cadre institutionnel
- 49. La Mauritanie s'est engagée pour devenir partie prenante de nombreux accords internationaux visant la protection de l'environnement, notamment à travers sa contribution à l'Accord de Paris, adopté en 2015, confirme l'objectif de maintenir le seuil d'augmentation de la température au-dessous de 2°C et se fixe de tendre vers 1,5°C d'augmentation. Les plus importantes sont les suivantes:
  - La convention cadre des Nations Unies sur les Changement climatiques (CCNUCC) et Protocole de Kyoto et Accord de Paris ;
  - La Convention des Nations Unies sur la Diversité biologique (CNUCBD) ;
  - La Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD) ;
  - Convention de RAMSAR relative aux Zones humides d'importance Internationale ;
  - Convention de Bonn sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS);
  - La Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants ;
  - La Convention de Rotterdam sur les pesticides et les produits chimiques interdits.
- 50. Au niveau national, cet engagement se traduit par des efforts importants pour modifier les textes juridiques nationaux et élaborer des stratégies et des plans d'actions pour la mise en œuvre des engagements internationaux. La Mauritanie a élaboré en 2001 un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) à l'horizon 2015. Il constitue le plan de développement du pays à moyen et à longs termes pour l'éradication de la pauvreté. Ce cadre prend en compte les questions d'environnement et de développement durable, notamment la recherche de la valorisation du capital naturel comme bien économique et l'importance accordée à la gouvernance environnementale.
- 51. Le Gouvernement Mauritanien a approuvé en 2016 la « Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP 2016-2030). Cette stratégie est alignée sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). Il s'agit, au terme des 15 prochaines années, de créer les conditions favorables pour une croissance forte et durable à travers la diversification et la promotion des filières à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre comme la pêche, l'élevage et l'agriculture. Elle

- prévoit notamment une politique intégrée de conservation, de gestion et d'exploitation durable des écosystèmes marin, terrestre et aérien.
- 52. Spécifiquement pour le secteur agricole, le Programme National de Développement du Secteur Agricole (PNDA), à l'horizon 2025. Les objectifs stratégiques sont l'augmentation de la production nationale à améliorer de façon substantielle la balance commerciale alimentaire par le passage de son statut déficitaire à équilibré à travers la production nationale.
  - Les textes spécifiques relatifs à l'environnement et aux ressources naturelles
- 53. La Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) et son plan Plan National pour l'Environnement et le Développement Durable (PNEDD). Une seconde SNDD et son Plan opérationnel pour la période 2017-2030 sont en cours de finalisation et d'adoption. Il vise notamment à prendre en compte les tendances et enjeux environnementaux actuels du pays et à mettre la stratégie en cohérence avec les nouvelles orientations politiques au niveau national et international (notamment les ODD et l'Accord de Paris). L'objectif spécifique de la stratégie vise la valorisation des ressources naturelles durable et résiliente au changements climatiques au profit des pauvres, l'utilisation écologiquement rationnelle des services écosystémiques et des ressources naturelles et une politique intégrée de conservation, de gestion et d'exploitation durable des écosystèmes marin, terrestre et aérien est mise en place.
- 54. Le Deuxième Plan d'Action National pour l'Environnement (PANEII) 2012-2016 a notamment permis la création du « Conseil National Environnement et Développement (CNED) » a été créé, placé sous la tutelle du Premier Ministre, pour une meilleure prise en des dimensions intersectorielles. Le CNED est doté d'une légitimité politique, institutionnelle, légale et règlementaire.
- 55. Le Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA-RIM). Le PANA-RIM, adopté en 2004, vise à identifier les solutions pertinentes en matière d'adaptation aux changements climatiques actuels et futures et à constituer le levier à une dynamique de financement des actions prioritaires. Pour l'agriculture, il préconise en particulier, l'amélioration des techniques culturales et l'introduction de nouvelles variétés résistantes, la promotion des techniques d'irrigation économe en eau, la contribution à la connaissance des eaux de surface, l'appui à une meilleure surveillance des réseaux piézométriques des nappes ; pour l'élevage, le développement des cultures fourragères et l'introduction de nouvelles espèces, l'aviculture familiale et les blocs nutritionnels. Ces préconisations sont des activités qui sont prévues dans le PASK II<sup>58</sup>.
- 56. La stratégie nationale sur la diversité biologique (SNDB) veut à la fois contribuer à la résolution des problèmes environnementaux nationaux et répondre aux objectifs de la convention internationale sur la diversité biologique. Le programme d'Action Nationale de Lutte contre la Désertification (PAN-LCD). Adopté en 2001, le PAN-LCD a pour objectif d'atténuer les effets néfastes de la sécheresse, pour la mise en œuvre de sa stratégie concertée visant à permettre aux populations locales, ONG, organisations communautaires de base et collectivités locales d'améliorer leurs méthodes de gestion des ressources naturelles. A cela s'ajoute la Déclaration Politique de l'Environnement et du Développement Durable (DPEDD) de 2011, la Stratégie Nationale de Conservation des Zones Humides en Mauritanie et enfin la Stratégie et Plan d'Action de mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte en Mauritanie
- 57. Au niveau national, trois ministères sont principalement impliqués sur les questions de développement rural et de gestion des ressources naturelles. Le Ministère du Développement Rural (MDR) traite du développement rural, de l'agriculture et de

.

<sup>58</sup> Projet du FIDA en cours

l'élevage. Au niveau déconcentré, le MDR fonctionne à travers les délégations régionales pour l'agriculture qui sont basées dans la ville principale des wilayas.

- 58. La gouvernance environnementale est du ressort essentiellement du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). Des progrès significatifs ont été enregistrés en particulier par rapport aux aspects normatifs et programmatiques de la gouvernance environnementale et la veille sur le changement climatique. Cependant, les agents déconcentrés n'ont pas les moyens d'assurer leurs fonctions. Ainsi, le déficit d'information et de connaissance des bonnes pratiques (haies vives, restauration de la fertilité des sols, manque de données climatiques) se fait lourdement sentir. Dans ce cadre, il est difficile de faire le lien entre le niveau local et le niveau national pour institutionnaliser les mesures de prévention des risques et d'adaptation. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) est chargé des questions de la mobilisation des ressources en eau de surface et du suivi du cycle météorologique et hydrologique à travers la Direction de l'Hydrologie et des Barrages.
- 59. La gouvernance locale est insuffisante et ne permet de connaître l'état de dégradation de l'environnement précisément et de mettre en œuvre des mesures appropriées<sup>59</sup>. Les actions en cours du Projet RIMRAP s'attachent au développement des plans de développement communaux (PDC). 60 L'approche de GDRN à travers la mise en place des AGLC (37 wilayas), a été une expérience relativement probante mais qui dépend fortement de la volonté des communautés et de leurs représentants. Le manque de système de suivi, de planification et de capacités locales constitue une contrainte majeure à l'adaptation des systèmes de production aux changements climatiques.

#### A.6. Le cadre réglementaire

- 60. Un ensemble de lois, adoptées dans les années 2000, visent le renforcement de la protection et la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles :
  - Le Code pastoral (2003) (Loi N° 2000-044). Il s'intègre dans un objectif stratégique portant sur la préservation et la promotion du potentiel pastoral dans une dynamique d'ensemble du développement rural et cela sur la base des principes suivants : i) la préservation de la mobilité pastorale ; ii) la garantie aux éleveurs de l'accès libre aux ressources pastorales et de leur utilisation, iii) la prise en compte des intérêts pastoraux dans toute action d'aménagement de l'espace pastoral ; et iv) la constitution des espaces pastoraux protégés dans le sens d'un domaine public.
  - Le code de l'Eau (Loi 2005-030). Adopté en 2005, il met l'accent sur la protection qualitative et quantitative des ressources en eau et l'amélioration des conditions d'assainissement. Il souligne la nécessité d'une gestion intégrée, durable et équilibrée des ressources en eau.
  - Le code de l'Environnement constitue le référentiel de base en matière de protection et de la gestion de l'environnement en Mauritanie. Les activités susceptibles d'avoir des effets sensibles sur l'environnement, sont soumises à une autorisation préalable du Ministre de l'environnement et du Développement Durable. Cette autorisation est accordée sur la base d'une étude ou d'une notice d'impact environnemental. Le Décret 2007-105 relatifs à l'étude d'impact sur l'environnement définit la procédure des études d'impacts et catégorise la nature des études et classifie la magnitude de l'impact. La catégorie A pour les activités soumises à une étude d'impact sur l'environnement et Catégorie B, activités soumises à une notice d'impact sur l'environnement61.

<sup>59</sup> http://www.fao.org/docrep/013/al564F/al564F.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> Projet de Renforcement Institutionnel en *Mauritanie* vers la Résilience Agricole et Pastorale (RIMRAP) du fond de Développement Européen.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Etude d'Impact sur l'Environnement : le document requis dans les conditions établies par le présent décret et par toute autre réglementation en vigueur, permettant d'apprécier, d'évaluer et de mesurer les effets directs, indirects et cumulatifs à court, moyen et long termes sur l'environnement de tout projet soumis à la procédure y relative.

• Le code Forestier (loi 97-07du 20 janvier 1997). Il a été adopté en 1997, pour tenir compte des dispositions de l'UNCCD en insistant sur la nécessité d'impliquer les populations dans la gestion des ressources naturelles afin de garantir leur durabilité.

- Le code de la chasse et protection de la nature (Loi 97-06 du 20 janvier 1997). Cette loi fait référence au cadre référentiel de la protection de la faune en Mauritanie.
- 61. Ces textes ont pour objet d'intégrer les préoccupations environnementales dans les politiques sectorielles. Les limites à ceux-ci sont leur application aléatoire, surtout pour le code pastoral et le code de l'élevage. Cela conduit au manque de gestion rationnelle des ressources et au manque de structuration et d'opérationnalité des organisations socioprofessionnelles

# IV. Identification de l'impact, évaluation et enseignements tirés des programmes du FIDA

- A. Opportunités pour renforcer la résilience des moyens de subsistance des ruraux face aux changements climatiques
- 62. Malgré la forte tendance à l'urbanisation, (41% de la population reste estrurale), l'agriculture est la principale source d'emploi et de création de revenu ; la population rurale est la plus vulnérable face aux chocs et aléas, qu'ils soient climatiques, économiques ou sociaux. A travers ce COSOP, il est essentiel de poursuivre la dynamique des actions financées par le FIDA, dans l'optique de développer le secteur rural, son autonomie et sa résilience face aux impacts négatifs du changement climatique.
- 63. Face à l'aridité du climat et le phénomène de désertification, les paysans et les éleveurs ont développé des stratégies d'adaptation. L'effet le plus visible a été les migrations vers le Sud, fruit de la tradition nomade, réaction millénaire et stratégique des populations sahéliennes à la variabilité pluviométrique et à la pénurie de pâturages. Au niveau local, cette adaptation de déplacement se remarque également au niveau agricole par la valorisation de nouvelles zones de cultures de bas-fond, délaissant les terres ancestrales dégradées.
- 64. Les principales pratiques traditionnelles d'adaptation sont:
  - les pratiques locales de maîtrise des ressources en eau (culture des zones humides, les diguettes de courbes de niveaux pour retenir les eaux de ruissellement).
  - l'observation des cultures pour déterminer la résistance au stress hydrique (largeur des pieds, évaluation de visu du niveau d'eau dans le sol)
  - le défrichage et l'extension des surfaces de culture pour compenser les baisses de rendement (au détriment de la fertilité des sols)
  - la coopération entre agriculteurs et éleveurs
  - la diversification par le choix de cultures complémentaires (maraichage) ou d'élevage
  - la diversification des sources de revenus à travers des secteurs économiques autres que la production agricole pour faire face à l'imprévisibilité des récoltes;
  - les déplacements/migrations de l'aménagement d'un points d'eau

• l'émigration temporaire professionnelle pendant les périodes de faible pluviométrie ou de sécheresse pour compenser la baisse des revenus agricoles.

- 65. Les éleveurs compensent la perte des pâturages par des aliments concentrés en complémentation de l'alimentation naturelle de l'animal, modifient la conduite du troupeau en zone péri-urbaine, et sélectionnent les races productives. Une partie des éleveurs s'est déjà tournée vers l'agro-pastoralisme, et devrait continuer à le faire. Pour les autres, la mobilité restera leur stratégie principale, à condition qu'elle soit mieux accompagnée tant sur le plan national, régional que local.
- 66. L'Etat intervient sur le terrain en conseillant des i) itinéraires techniques améliorés précisant les dates de semis, la promotion de semences de qualité (semences distribuées mais non multipliées), ii) amélioration de la mobilisation de l'eau à travers des forages d'eau, l'aménagement d'ouvrages de retenue pour la décrue, les aménagements en maîtrise de l'eau et (iii) la lutte contre la dégradation des sols.
- 67. Cependant, les stratégies actuelles montrent leurs limites, avec la surexploitation des ressources dans les zones propices à l'agriculture et l'élevage du Sud ; dans l'état actuel des choses, ces stratégies de migrations et de surexploitation des ressources naturelles ne sont pas des modèles viables.
- 68. Il est crucial de prendre en compte les enjeux des pressions sur les ressources naturelles et sur les ressources en eau, de remédier aux goulots d'étranglement des secteurs de l'agriculture et de l'élevage et enfin de développer une stratégie intégrée de gestion des ressources naturelles. La République Islamique de Mauritanie a pris conscience des enjeux environnementaux et des changements climatiques sur le territoire, pris un rôle actif dans l'adhésion aux conventions internationales et développé des stratégies et plans d'actions en particulier le PANA-RIM et le SSDD.
- 69. Il est important que des mesures concrètes et opérationnelles soient mises en place pour atténuer les changements climatiques. En complément de l'amélioration de la compétitivité des filières et de l'augmentation des revenus, il est nécessaire de mettre en place une gestion intégrée des ressources naturelles qui visent: i) l'adoption et la dissémination de pratiques agricoles de gestion des ressources naturelles, principalement la gestion de l'eau, ii) le soutien aux mécanismes de concertation mis en œuvre comme stratégie locale d'adaptation aux changements climatiques, iii) une stratégie de communication ciblée sur les changements climatiques et les enjeux environnementaux et iv) un système d'information agroenvironnemental et de suivi environnemental et climatique.
- B. Comparaison des coûts et avantages des autres solutions envisageables en termes d'environnement/d'adaptation
- 70. La Revue des dépenses publiques dans le secteur de l'environnement et du développement durable de 2012 montre que le secteur de l'environnement est parmi les secteurs les moins dotés : sur la période 2003-2010, les investissements alloués au secteur ont varié entre 0,16% et 2,63% de l'investissement global de l'Etat. Les dépenses exécutées de lutte contre les changements climatiques62 sont restées relativement faibles, représentant en moyenne annuelle 0,8% des dépenses totales de l'Etat. Un investissement en 2012 de 36,5 millions de USD, soit 2,5% du budget de l'Etat.
- 71. Pourtant, l'évaluation des coûts de la dégradation ou de la mauvaise utilisation des ressources naturelles en Mauritanie<sup>63</sup> en 2008 estime une perte de plus de 14% de la richesse nationale (PIB) correspondant à une perte directe de 33 937,5 millions d'UM (soit 192,2 millions de USD) et une perte indirecte liée aux effets sur la santé de 6 184,6 millions d'UM (soit 23,4 millions de USD). D'après ces estimations, les coûts de la dégradation des ressources naturelles est bien plus importante que le montant alloué au secteur de l'environnement et du développement durable.

<sup>62</sup> Revue des dépenses publiques sur les changements climatiques en Mauritanie, gouvernement, UNPEI, 2014

<sup>63</sup> Evaluation des coûts de la dégradation ou de la mauvaise utilisation des ressources naturelles en Mauritanie, UNPEI, 2008.

72. Depuis 1980, le FIDA a financé 13 projets et programmes en Mauritanie pour un coût total de 291,1 millions de dollars, dont 115,1 millions de dollars octroyés sous la forme de dons ou de prêts concessionnels

- C. Enseignements tirés des expériences de l'exécution des programmes du FIDA, du gouvernement et des partenaires
- 73. Un certain nombre d'enseignements peuvent être relevés des programmes et des projets du FIDA, du gouvernement et de ses partenaires. En ce qui concerne le FIDA, le Projet de Lutte contre la Pauvreté dans l'Aftout Sud et le Kara Koro PASK II (activités débutées en 2014-2019) et le programme de Lutte contre la Pauvreté Rurale par l'Appui aux Filières (ProLPRAF, achevé en 2016) permettent d'appréhender un certain nombre d'enseignements. En 2017, un nouveau Projet de Développement des Filières Inclusives (PRODEFI) a démarré pour une durée de 8 ans.
- 74. L'insécurité alimentaire est un problème structurel dans le triangle de la pauvreté et plus globalement dans la sous-région. Selon les données de l'enquête du ProIPAF, 46% des ménages ont connu une période de disette plus ou moins longue durant les 12 derniers mois. La situation est plus préoccupante pour les populations de l'Assaba (77%), le Brakna (57%) et dans une moindre mesure au Hodh El Gharbi (50%) et au Gorgol (40,7%). Elle est liée aux périodes de soudure entre deux récoltes et aux niveaux de récolte éminemment dépendants des conditions météorologiques ou d'éventuelles invasions acridiennes.
- 75.
- e secteur rural est porteur d'emploi, notamment pour les jeunes et les femmes. Cependant, pour que ceux-ci se saisissent des opportunités et puissent retirer des activités agricoles et pastorales un revenu suffisant, il est nécessaire d'investir dans la formation et dans des chaines de valeur porteuses et inclusives (par exemple l'aviculture et le maraichage). L'appui aux filières se doit de prendre en compte les enjeux environnementaux et du changement climatique pour toutes les activités, dans l'objectif de sécuriser les moyens de production (économie des ressources en eau par des systèmes d'irrigation innovants, promotion de sources d'énergie décarbonnées, la gestion plus durable et qualitative du fourrage et des produits forestiers non ligneux, poulaillers à système de refroidissement et aération, ombrières pour les pépinières précoces, semences adaptées).
- 76. La dégradation continue des ressources naturelles, principalement du fait de la désertification et de l'exploitation inadaptée des ressources naturelles. Cela influe sur la capacité de régénération des écosystèmes et sur les systèmes agraires. Cette dégradation et le fort risque de désertification entraine une forte vulnérabilité au CC. Elle se matérialise sur le plan physique et agrobiologique par des sécheresses récurrentes, irrégularité des pluies, la perturbation dans la durée des différentes saisons de l'année, les périodes de semis, la disparition des points d'eau temporaires, la dégradation des terres et la désertification, la disparition progressive de la biodiversité, la baisse des rendements, la modification du système fourrager. Cette vulnérabilité implique des conséquences sur le plan social dont l'effritement du tissu social, la perte de confiance et la méfiance réciproque entre et au sein des communautés.
- 77. La coordination intersectorielle reste limitée malgré le mécanisme de coordination mise en place par le PASK II pour prendre en compte les objectifs d'adaptation dans les investissements.
- 78. Les petits aménagements au niveau communautaire et les bonnes pratiques de conservation des eaux et des sols (CES/DRS, cordons pierreux, diguettes filtrantes, seuil en gabion, zaï agricole, les microsystèmes d'irrigation, les systèmes de captage, exhaure et distribution d'eau) montrent que ces aménagements à moindre coût permettent une meilleure infiltration de l'eau et de limiter l'érosion. Un enjeu complémentaire est la valorisation de ces périmètres limitée par la nécessité de

protection de ces zones au regard de la divagation animale. L'aménagement de stations d'hydraulique pastorale le long des couloirs pastoraux, permet de réduire les efforts du cheptel en diminuant les distances à parcourir entre les points d'eau, tout en assurant les moyens de subsistances des communautés riveraines et en diminuant les pertes de cheptel.

- 79. L'introduction du warrantage (ou crédit stockage) a bien fonctionné, 70% des petits producteurs ont bénéficié d'un crédit pour la première foi. Il a permis de réduire la pression subie en période de soudure et de couvrir une partie de leurs besoins en céréales
- V. Recommandations visant à améliorer la capacité d'adaptation face à l'environnement et aux changements climatiques dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural
- A. Analyse des orientations stratégiques du COSOP
- 80. Lutter contre la dégradation de l'environnement et en particulier de la désertification, est indispensable pour que la sécurité alimentaire puisse être atteinte. Il est nécessaire que les trois ministères impliqués travaillent conjointement atteindre les objectifs de la SCAPP quant à la gestion intégrée des écosystèmes et une croissance durable, et permettre une meilleure adaptation aux effets des changements climatiques et plus globalement, à concourir au développement du pays.
- 81. Les sécheresses et la perte du couvert végétal du pays menacent les moyens d'existence des populations rurales les plus vulnérables, les moins aptes à rebondir face aux chocs. Les défis sont importants pour que les activités agro-pastorales puissent à la fois apporter un revenu décent et contribuer à la protection et au renouvellement des ressources naturelles. Il est crucial que le nouveau COSOP poursuive les actions entreprises en faveur d'une gestion raisonnée des ressources naturelles et puisse aller plus loin dans l'appui des autorités locales et nationales et leurs capacités à répondre aux crises climatiques et alimentaires.
- 82. Les objectifs stratégiques du FIDA sur la période 2016-2018 étaient les suivants:
  - OS 1 : Lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle par la promotion de modèles de production compétitifs, respectueux des ressources naturelles et adaptés au changement climatique.
  - OS 2 : Renforcer les institutions représentant les ruraux pauvres.
  - OS 3 : Soutenir le développement de l'approche filière inclusive en accompagnant la concertation entre acteurs.
- 83. Le premier objectif stratégique prenait en compte les enjeux de gestion des ressources naturelles, notamment à travers la mise en œuvre du PASK II. Le projet a choisi une approche d'aménagement intégrée des bassins versants. Appliqué à l'eau, le bassin versant est délimité par les lignes de partage des eaux, se dirigeant vers un même exutoire. Une gestion intégrée de l'eau doit tenir compte de ce qui se passe en amont et en aval. Les aménagements ont pour but de mobiliser les eaux de surface, de protéger et de restaurer les sols, de réduire l'érosion et le ravinement et d'éviter l'ensablement des bas-fonds. In fine, l'objectif des aménagements est d'étendre les superficies cultivables et de sécuriser la production agricole.
- 84. Le précèdent COSOP accordait déjà une attention soutenue à gestion durable des ressources naturelles et à l'adaptation aux changements climatiques à travers le PASK II (38,4 millions de dollars US, dont un financement FEM de 3,5 millions de dollars US) pour l'amélioration de la fertilité des sols, la provision de semences résistantes, la diversification des sources d'énergie, la lutte contre les feux de brousse, l'aménagement des périmètres pastoraux.... Le PRODEFI 945,2 millions de

dollars US) bénéficie également d'un financement ASAP à hauteur de 6 millions de dollars US, pour les activités d'adaptation des filières aux changements climatiques par l'introduction de systèmes d'irrigation moins consommateurs d'eau, l'utilisation d'énergie solaire et la gestion améliorée des ressources naturelles.

- 85. La stratégie choisie pour ce nouveau COSOP est un renforcement et une mise à l'échelle des activités, dont les objectifs stratégiques sont similaires, à l'exception de l'OS 2 incluant l'accès aux services de base, conformément aux objectifs de la SCAPP. Ils sont ainsi formulés:
  - OS 1: Promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle par la diffusion et la mise à l'échelle de modèles de production et de gestion environnementale compétitifs, respectueux des ressources naturelles et adaptés au changement climatique.
  - OS 2: Renforcer les institutions représentant les ruraux pauvres et l'accès aux services sociaux de base.
  - OS 3: Soutenir le développement de l'approche filière inclusive en accompagnant la concertation entre acteurs.
- 86. La mise à l'échelle est pertinente avec un focus sur les régions agro-pastorales les plus pauvres. Le ciblage géographique du nouveau projet PROGRES sur les bassins de production ciblés par PRODEFI représente un fort intérêt par l'intégration de l'appui aux filières et des activités de gestion durables des eaux et des sols..
- 87. De plus, le COSOP est aligné avec les stratégies nationales et les plans de développement. Les projets en cours (PASK II et PRODEFI) incluent un certain nombre d'activités d'adaptation aux changements climatiques, conseillées par le PANA-RIM: i) l'amélioration des techniques culturales et l'introduction de nouvelles variétés résistantes, ii) la promotion des techniques d'irrigation économe en eau, iii) la contribution à la connaissance des eaux de surface, iv) l'appui à une meilleure surveillance des réseaux piézométriques des nappes, v) le développement des cultures fourragères et l'introduction de nouvelles espèces, vii) l'aviculture familiale et viii) les blocs nutritionnels.

#### B. Proposition d'actions prioritaires pour le nouveau COSOP

- 88. Les différentes vulnérabilités institutionnelles, structurelles, sociales et environnementales peuvent susciter des révoltes sociales, et encourager des revendications pour une meilleure gouvernance du niveau local au niveau national. En effet, la pauvreté rurale et la pression démographique, combinées au faible accès aux services de base, aux capacités institutionnelles limitées, et aux risques climatiques sont des vecteurs de fragilité pour le pays. Le programme-pays doit rechercher des solutions à cette vulnérablité par :
- 89. le développement de synergies avec les autres interventions en opérationnalisant le cadre de concertation sur le développement rural au niveau local et national et en jouant davantage sur la complémentarité des appuis institutionnels menés par d'autres initiatives et partenaires du développement.
- 90. l'approche programmatique. Cette approche permettra de faire le lien entre les bassins de production et les marchés grâce à l'approche-filière (PRODEFI), en améliorant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ruraux pauvres par une gestion durable des eaux et des sols et en leur garantissant un accès aux services de base (notamment l'eau).
- 91. l'approche participative et inclusive. Tous les investissements doivent être introduits sous le spectre d'une approche participative, permettant d'intégrer les besoins des populations les plus vulnérables et de les responsabiliser pour leur gestion et leur maintenance. A ce titre, les outils participatifs déjà développés (Diagnostics territoriaux, ententes foncières) doivent être généralisés à l'ensemble de la zone d'intervention. Les Cadres de Concertation Communautaires (CCC),

- composés et dotés d'une légitimité légale, jouent le rôle d'interface entre les autorités communales et les communautés bénéficiaires des interventions du projet.
- 92. En matière de changement climatique, les interventions doivent porter sur la gestion des terres et limiter l'érosion hydrique des sols, favoriser la réalimentation des nappes souterraines, l'installation des brises-vents, la réduction de l'impact des inondations et des sècheresses, et enfin la limitation de l'ensablement des dépressions alluvionnaires.
- 93. Le nouveau COSOP renouvellera les engagements du FIDA et du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie pour adresser les priorités nationales de gestion durable des ressources naturelles, d'adaptation/mitigation des effets du changement climatique et de l'équité sociale dans les zones rurales du projet PRODEFI. Cette étude recommande que le nouveau COSOP considère :
  - Le renforcement et la mise à l'échelle des activités retenues du PASK II sur l'ensemble de la zone d'action du PRODEFI, pour que les activités d'appui aux filières pour augmenter les revenus, aille main dans la main, avec les activités de gestion des ressources naturelles, d'adaptation au CC et de concertation communautaire sur les bassins de production;
  - La lutte contre la désertification et la dégradation des terres (reforestation, CES/DRS, protection des aménagements, appui durable aux PNFL, pare-feu, promotion des énergies décarbonées);
  - l'investissement dans la réhabilitation des surfaces exploitables et non exploitées, notamment en raison de la dégradation liée aux techniques d'irrigation ;
  - L'accès à l'eau pur différents usages en favorisant la gestion intégrée des ressources en eau et sa gestion concertée, pour les ménages, pour l'agriculture et l'élevage par la mise en œuvre de techniques innovantes et économes ;);
  - Le renforcement du sous-secteur ressources énergétiques renouvelables (miniréseaux hybrides, pompe solaire, éoliennes de pompage. renforcer son dispositif de suivi du climat pour davantage organiser l'effort d'atténuation attendu de chacun des secteurs de son développement, de poursuivre son programme de développement des énergies renouvelables, et de valoriser ses réserves de gaz liquéfié via la génération électrique;
  - L'identification des appuis des autres partenaires de financement quant à l'adaptation aux changements climatiques, le renforcement des capacités des ministères au niveau décentralisé et les systèmes d'alerte précoce/système d'information sur les risques climatiques;
  - L'amélioration de la gouvernance (renforcement des capacités institutionnelles et humaines, promotion de la transparence, etc) pour promouvoir une agriculture durable, inclusive et résiliente au CC;
  - La mise en œuvre d'un système de suivi agro-environnemental pour développer des outils opérationnels d'aide à la décision pour les communautés (carte des risques climatiques, état de la ressource en eau, de la dégradation des terres de la communauté, enjeux spécifiques), et communiquer ses outils pour informer le dialogue politique.

# C. Propositions d'activités pour accéder à d'autres sources de financements

94. Le programme-pays du FIDA ne peut, à lui seul, prendre en compte l'ensemble des priorités gouvernementales en termes d'environnement, de priorités sociales et d'adaptation aux changements climatiques. Le Fond pour l'Environnement Mondial (FEM), le Fonds Vert pour le Climat (GCF) ainsi que les fonds ASAP du FIDA pourraient être mis à contribution pour cofinancer les activités relatives à la gestion des ressources naturelles et de l'adaptation aux changements climatiques.

95. Des opportunités de co-financement existent à différents niveaux au niveau pays avec les coopérations bilatérales et multilatérales ainsi qu'au niveau régional et global. Ils peuvent être saisis pour les activités de promotion :

- de mesures pour garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle en milieu rural (concertation autour de la gestion des RN, systèmes de protection autour des investissements, etc),
- des énergies durables pour l'agriculture et pour les chaines de valeur : sources d'énergie alternatives (solaire, éolienne, décarbonnées, technologies d'économie d'énergie),
- d'une gestion durable des ressources en eaux : gestion des bassins versants, irrigation économe en eau, gestion intégrée de l'eau, système de suivi des ressources.
- de la restauration de la fertilité des sols : gestion intégrée des nuisibles, CES/DRS, promotion de l'agriculture de conservation,
- d'un système d'information agro-environnemental et climatique : développement d'outils d'aide à la décision au niveau communautaire et politique, système d'alerte précoce, services d'information sur le climat,
- de mesures complémentaires à l'adaptation au changement climatique.

#### D. Propositions pour les mécanismes de suivi et évaluation

- 96. Depuis 2014, le système de gestion des résultats et de l'impact du FIDA (SYGRI) comprend un ensemble d'indicateurs sociaux, environnementaux et climatiques. Il est important que les indicateurs pertinents soient retenus pour le COSOP et qu'ils correspondent aux indicateurs des projets et des différents ministères concernés.
- 97. Le suivi agro-environnemental par la mise en place d'un Système d'Information Géographique couplé à des analyses de la fertilité des sols, devrait pouvoir apporter des informations essentielles pour analyser les impacts des CC sur les ressources naturelles des projets.

# Coup d'œil sur le pays

### **MAURITANIE**

Land area (km²) 2016/	1,030.70	GNI per capita atlas (US \$) 2016/	1,120
Total population (million) 2017/	0 4.07	GDP per capita growth (annual %)	-0.8
Population density (people per km²)	4.2	2016/ Inflation, consumer prices (annual	%) 0.5
2016/ Local currency	Duguiya (MRO)	2014/ UN Exchange rate: US (OC \$ 1 = MRO	T 2017) 356.28
		\$ I = IVINO	
Social Indicators		Food production index (2004-2006=100) 2014/	126.1
Population growth (annual%) 2016/	2.8	Crop production index (2004-	205.3
Crude birth rate (per thousand people) 2015/	35	2006=100) 2014/ Cereal yield (kg per ha) 2014/	1,679
Crude death rate (per thousand people) 2015/	8	Land Use	
Infant mortality rate (per thousand live	e 65	Arable land as % of land area 2014/	0.4
births) 2015/ Life expectancy at birth (years) 2015/	63.2	Forest area as % of total land area 2015/	0.2
Rural Poverty headcount ratio at		Irrigated land as % of cropland	0.0
national poverty line (% of rural population) 2014/	69	Economic Indicators	
Total labour force (000'million) 2016/	1,219	GDP (current US\$) 2016/	4,634,588.34
Female labour force as % of total	30.8	Average annual rate of growth of GDP (%) 2017	2.3
2016/ Human Development index 2015		Sectoral distribution of GDP 2016/	
(UNDP/HDR 2016)/	0.513	Agriculture, value added % of GDP	30.6
Inequality Human Development index 2015 (UNDP/HDR 2016)/	0.347	(as per national statistics) Industrial, value added % of GDP	30.0
		Manufacturing, value added % of	7.0
Education School enrolment, primary, Male (%		GDP Services value added % of GDP	42.6
gross) 2015/	100	General government final	42.0
School enrolment, primary, Female (% gross)2015/	105	consumption expenditure (as % of GDP) 2016/	20.4
Adult literacy rate in rural area (% age 15 and above) 2013(ProLPRAF data)/	)	Household final consumption	
- femmes	29	expenditure, etc. (as % of GDP) 2016/	67.0
- hommes	36		
Nutrition			
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2015 (UNDP/HDR 2016)/	27.9		
Malnutrition prevalence, weight for height (% of children under 5) 2015 (UNDP/HDR 2016)/	14.8		
Health			
Health expenditure, total (as % of GDP) 2014/	3.8		
Physicians (per thousand people) 2013/	0.07		
Population using improved water sources (%) 2015/	58		
Agriculture and Food			
Fertilizer consumption (kg per ha of arable land)	n/a		

# Concept Note: Project for Sustainable Management of Natural Resources, Communal Equipment and the Organization of Rural Producers (PROGRES)

#### A. Target groups and field of intervention

- 1. The primary target group of the Project for Sustainable Management of Natural Resources, Communal Equipment and the Organization of Rural Producers (PROGRES) is rural poor who depend mainly on rain-fed crops and small animal husbandry. Within this group, vulnerable groups, including women and youth will specifically be targeted. These populations are characterized by a high-to-very-high level of poverty<sup>64</sup>. They generally have little autonomy and little involvement in local and communal decision-making, and their organizations are still weak and poorly organized, although there are a few positive examples (AGLCs, CCFs, VCWGs).
- 2. Promoting the empowerment of small producers, especially women, has been a key element of the targeting strategy in IFAD projects. A new gender and youth strategy will emphasize youth employment, a major challenge for the country's development.
- 3. PROGRES will operate in the production areas of the wilayas targeted by PRODEFI<sup>65</sup> in the south of the country. The geographic prioritization of these wilayas is justified by their large population and high incidence of poverty<sup>66</sup>, the high proportion of people living under conditions of food insecurity<sup>67</sup> and the prevalence of chronic malnutrition<sup>68</sup>. It will facilitate a country approach that combines support for inclusive value chains with territorial and commune management to benefit the rural poor.
- 4. The targeting of zones in PRODEFI production areas directly supports the objective of scaling up good practices. In Phase I, 40,000 households will be the direct project beneficiaries, which translates into around 250,000 indirect beneficiaries.

#### B. Context and rationale

- 5. In a national context characterized by high levels of poverty and malnutrition and climate phenomena that exacerbate the population's poverty, PROGRES capitalises on and scales up IFAD experiences in Mauritania and the sub-region in fighting poverty, promoting access to basic services and encouraging sustainable natural resource management.
- 6. The portfolio review highlights encouraging results from PASK II, namely: i) the relevance of the communal approach, with CCF support to meet the needs of the rural poor, especially access to potable water for some 11,400 beneficiaries; ii) the impact of improved water and soil management, with the beginnings of vegetative regeneration in the managed production areas; and iii) greater autonomy for the rural poor through their involvement in AGLCs and CCFs, and the creation of natural resource management and rural and communal infrastructure committees.
- 7. The PASK II experience has shown that it is preferable to prioritize small, inexpensive projects (stone barriers, filter dykes, protective retaining walls, etc.) that make it possible to develop larger areas and result in greater ownership by rural populations, and, thus, greater sustainability, than to construct and rehabilitate larger barriers.
- 8. While PRODEFI promotes a vertical approach based on market demand and its connection with producers, PROGRES will employ a complementary horizontal approach based on sustainable natural resource management to ensure the food and

<sup>64</sup> cf Key file- 4

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> PRODEFI: Promotion of Inclusive Value Chains in the *wilayas* of: Brakna, Assaba, Gorgol, Guidimakha, Hodh El Gharbi and Hodh Ech Charghi

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Poverty Profile in Mauritania, 2014

<sup>67</sup> Mauritania Food Security Monitoring Survey, WFP, 2015

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> Mauritania National Nutrition Survey using the SMART Methodology, European Commission, WFP, 2015

nutrition security of the rural poor and the improvement of communal governance through CCFs representing the rural poor for the prioritization of communal equipment.

#### C. Objectives

- 9. The programme's general objective is to improve the living conditions and food and nutrition security of rural populations (especially women and youth). Its specific development objective is to empower the rural poor in regard to sustainable access to natural resources and communal equipment. The expected results are measured on the one hand, by the amount of additional cultivated land and secure agricultural production, and on the other, by the creation of an institutional fabric representing the rural poor.
- 10. These objectives are aligned with COSOP SOs 1 and 2 and the SDGs, particularly those related to: eradicating poverty (SDG 1); fighting hunger (SDG 2); promoting gender equality (SDG 5); reducing inequalities (SDG 10); combatting climate change (SDG 13).
- D. Ownership, harmonisation and alignment with national policies
- 11. The PROGRES approach is aligned with national policies and strategies (PNDA, SNEDD) and IFAD's Country Strategic Opportunities Programme (RB-COSOP). PROGRES will directly contribute to meeting the objectives of the new SCAPP strategy, primarily with respect to the strategic levers for promoting strong, sustainable and inclusive growth, strengthening local governance, developing human capital and increasing access to basic services (especially potable water).
- 12. The search for synergies among TFP interventions is at the heart of the scaling-up approach. PASK II will make a concerted effort to map and programme the interventions to take advantage of potential synergies and prepare to scale them up.
- 13. There are potential synergies between PROGRES and RIMRAP/EU, whose priority is to work with regional administrations, while PROGRES emphasizes the development of a local institutional fabric and modes of intervention that empower and strengthen rural organizations. Collaboration between PROGRES and the AFD-funded DECLIC project will be implemented, both of them financing a Communal Investment Fund and strengthening communal capacity.
- 14. Policy engagement will be developed from municipal level through the CCF to national level within the decentralisation strategy that will be enriched by the lessons learnt from PROGRES activities.

#### E. Scaling up

- 15. PROGRES will scale up and amplify the results obtained by PASK II, putting mechanisms, methodologies and the necessary resources in place to disseminate and scale up successful experiences in participatory natural resource management and commune development.
- 16. This is an approach based primarily on territorial diagnosis (TD), which facilitates the participatory identification of specific activities to improve the living conditions of rural populations, initial land tenure agreements, the creation of AGLCs for natural resource management, small-scale water and soil management operations and their implementation and harvest warrantage, based on the activities conducted in Maghama Walo.
- 17. At the commune level, PROGRES will scale up CCFs and continue the FIEC, especially to facilitate the rural poor's access to potable water.
- 18. These approaches will be integrated into national strategies through an extensive systematic policy dialogue.

Appendix VII EB 2018/123/R.6

### F. Components and activities

19. The project will revolve around two operational components: i) Sustainable water and soil management; and ii) Communal equipment to support local development.

- 20. Component 1: Sustainable water and soil management 69 is aimed at expanding arable land and safeguarding agricultural production by the rural population to increase farm production for food and nutrition security. Implementation of this component, which will be entrusted basically to rural organizations, will consist of the following interventions:
  - Strengthening the capacity of Farmer Organisations in different fields including their self-governance and technical and managerial aspects;
  - Territorial diagnoses to work with rural populations in identifying priority areas for improvement;
  - Participatory land tenure agreements to ensure equitable land distribution and collaborative land management and prevent disputes over land;
  - Support for organizing producers to develop land and put it into production;
  - Construction of small-scale projects (stone barriers and retaining walls...) and cultivation of the land;
  - Technical capacity building for farmers (farmer field schools);
  - Expansion of warrantage systems;
  - Functional literacy activities as part of the development process;
  - Nutrition education for beneficiary households, in partnership with UNICEF, using the same methodology as PRODEFI.
- 21. Component 2: Communal equipment to support local development is aimed at strengthening the local institutional fabric and increasing the access of the rural poor to basic services. The methodologies developed in PASK II or the CCFs will be used in its implementation and play an important part in identifying priority needs to support the decisions of municipal councils:
  - Creation of new CCFs in the new communes targeted and strengthening of CCFs in the existing communes;
  - Project selection, giving priority to: access to potable water; vaccination stations; seasonal livestock migration corridors and the network of rainwater catchment areas for watering livestock, works to open up the land;
  - Financing of communal projects through a fund like the current FIEC, but seeking its sustainable institutional anchoring;
  - Strengthening of commune capacities (procurement, project control and maintenance).

#### G. Preliminary environmental and social assessment

22. The project will not have major adverse environmental or social impacts, its objective being to promote sustainable natural resource management and the autonomy of rural populations. The main risks of overexploitation of underground and surface water due to a failure to monitor drawdowns and poor planning of river basin operations will be mitigated by scaling up diagnostic tools (TD) and consultations (CCF) and involving all the relevant authorities throughout the capacity building process. Within this context, the project is classified as having a moderate impact: Category B.

## H. Preliminary classification of climate risk

23. Mauritania is likely to experience a 2.1°C increase in average annual temperatures throughout the country by 2050. However, rainfall will not vary significantly up to 2030; therefore, a major change in existing resources is not anticipated. Thus, at this stage, the project is classified as having a medium to high climate risk. A more detailed climate risk analysis will be conducted during the project design phase.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Agriculture is understood in the broad sense, including animal husbandry (livestock production and animal health) and the development of land and non-timber forest resources

Appendix VII EB 2018/123/R.6

### Cost and financing

24. The total cost of the Programme is estimated at US\$40 million, around US\$16 million of which will be financed by IFAD. The other funding, totalling US\$24 million, will come from the following: i) the Government of Mauritania (4 million); ii) the beneficiaries (1 million) and co-financing to be identified; contact will be made in particular with OFID, the Kuwait Fund, the GEF and the Green Climate Fund.

## J. Organization and management

- 25. Under the technical supervision of the Ministry of Agriculture, PROGRES will employ and expand the current structure of PASK II. It will be: i) coordinated by a management team based in Nouakchott; ii) supported by operational management units in Kaédi and Kiffa, coupled with PRODEFI units; and iii) assisted by a pool of technical and fiduciary experts (PATF) jointly managed by PRODEFI in internal control; procurement; gender, youth and targeting; knowledge management and communication; and monitoring and evaluation.
- 26. Implementation of PROGRES will be handled by the same coordination team and personnel from PASK II, who received a positive evaluation and are interested in continuing to operate under this framework, permitting a smooth transition between PASK II and PROGRES.
- 27. At the launch of PROGRES, the pilot activities of PASK II will be deployed in the three departments of its intervention area. PROGRES will gradually expand its activity zone based on the interventions of PRODEFI and other stakeholders as partnerships with national and international institutions are identified. The intervention will be local (only certain moughatas in the six regions will be involved) and sequenced (a phased approach) according to the progress made by PRODEFI.

## K. Monitoring and evaluation indicators

28. A dynamic participatory monitoring and evaluation system will be set up and linked with that of PRODEFI; indicator selection will be based on IFAD'S updated RIMS and the project's logical framework. This system will be results-based and include an Operational Results Measurement System (ORMS) The related tools are: i) reference studies on earlier and current projects; ii) the GIS; iii) monitoring the trajectory of a sample of farms, producers' organizations and community consultation forums. It will monitor achievement of the established quantitative indicators, results and performance, ultimately determining the relevance, effectiveness and efficiency of the activities.

## L. Risks

29. The sustainability of PROGRES results is tied to genuine ownership of the operations by users and beneficiaries and to the dissemination of good practices among TFPs. The risks that PROGRES will face and the mitigation measures envisaged are summarized in the table below:

Appendix VII EB 2018/123/R.6

Risk	Type and level of risk	Mitigation measure
Climate change, drought and violent weather events	Medium to high risk Lost agro-pastoral productivity and practices detrimental to natural resources and livestock	Dissemination of climate-smart agro- pastoral techniques CC adaptation measures
Little ownership of operations by the population	Medium-to-high risk Little scaling up, loss of earnings from development operations	Absolute respect for the choices and priorities of villagers, communication strategy that supports autonomy, demonstrated cost recovery from the operation through gains in productivity and reinvestment in the village economy, and strengthened capacity of rural village organizations
Inadequate coordination among funders	Medium-to-high risk Duplication of interventions Demobilisation of producers due to a large number of funders without a coordinated approach	Intervention mapping, joint programming, dialogue on approaches, sharing of experiences, communication strategy
Ineffective financial management and procurement	Generally poor project performance Failure to achieve results	Internal control Pooled recruitment with PRODEFI of a procurement specialist Training of project staff

## M. Timing

30. This concept note will be presented to the OSC on 8 December 2017. PROGRES design will begin in the second semester of 2018 after the new COSOP is submitted to the IFAD AC in April 2018 for project approval in April 2019 and launch at the completion of PASK II.

6 December 2017	OSC
April/May 2018	First Design Mission
July 2018	QE
November 2018	QA
February 2019	SEC DUE DATE
March 2019	Negotiations
April 2019	Executive Board

## N. Logical Framework

Result hierarchy	Description	Baseline <sup>70</sup>		Means of Verification	n		Assumptions (A) / Risks (R)				
			objective	Source	Frequency	Responsible unit					
Number of beneficiaries reached	No. of people receiving services promoted or supported by the project	To be determined	250,000			RSE	RSE		instability resilience	R: Social and political instability and resilience of the	
	No. of households reached	To be determined	40,000	-				macroeconomic framework			
General objective: Improve the living conditions and food and nutrition security of poor rural populations (especially women and youth)	% of households reporting a shorter lean period	To be determined	To be determined	Survey of a representative sample of the populations reached	At midterm and completion						
	% of women reporting a qualitative improvement in their diet	To be determined	60%	Survey of a representative sample of the populations reached	At midterm and completion						
<b>Development objective:</b> Promote the autonomy of the rural poor in terms of sustainable access to natural resources and communal equipment	No. of functioning rural dwellers' associations for the promotion rural development	To be determined	700	Diagnosis of the associations	At midterm and completion						
	% of people mastering functional literacy skills	To be determined	60%	Survey of a representative sample of the populations reached	At midterm and completion						
Results/ Components: Result 1: Increase in arable land and secure agricultural production	% of people/households reporting the adoption of sustainable, CC-resilient practices and technologies *	To be determined	22,000	Survey of a representative sample Meteorological and agro-climatological survey	At midterm and completion		R: Drought and violent weather events				

 $<sup>^{\</sup>rm 70}$  Study on the effects of PASK II and baseline PROGRES

ΕB	
2018	
/123/	
R. 6	

Outputs: 1.1 Land managed with the construction of dry stone walls and retaining walls	Land benefitting from improved management practices (RIDE) *	To be determined	16,000 ha	Activities reports	Annual	RSE	
	No. of groups supported in sustainable management of natural resources and climate risks *	To be determined	800	Activities reports	Annual	RSE	
Result 2: Access to basic services established and strengthened (especially, access	No. of people with access to potable water	To be determined	150,000	Activities reports	At midterm and completion	RSE	A: Institutional anchoring is found for FIEC activities R: Little coordination among
to potable water)	% of village households reporting a reduction in the time devoted to obtaining water *	To be determined	25%	Annual beneficiary satisfaction survey	At midterm and completion	RSE	funders  R: Little ownership of operations by the population
Outputs: 2.1 Infrastructure that facilitates access to water built or repaired	No. of water points established or repaired	To be determined	500	Activities reports	Annual	RSE	
2.2 Participatory diagnoses	No. of territorial diagnoses	To be determined	150	Activities reports	Annual	RSE	
2.3 CCF and AGLC created and	No. of CCFs created or strengthened	To be determined	50	Activities reports	Annual	RSE	
strengthened	No. of AGLCs created or strengthened	To be determined	60	Activities reports	Annual	RSE	

# Dossier-clé 1: Problèmes liés à la pauvreté rurale et au secteur agricole/rural

Principaux Problèmes	Contraintes / faiblesses	Groupes cibles	Actions requises
➤ Gestion non durable des ressources naturelles (eau, terres, végétation) dans un contexte croissant de changement climatique (CC) /	<ul> <li>Baisse de la fertilité des sols dans presque toutes les zones agro-écologiques du pays;</li> <li>Accentuation de l'érosion, réduction des surfaces agricoles exploitées;</li> <li>Manque d'eau, sécheresse, inondation, tempêtes / dérèglement de la saison des pluies</li> <li>Hausse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle</li> </ul>	- Petits producteurs dont les femmes et les jeunes	<ul> <li>✓ Promouvoir la gestion durables des eaux et des sols et des mesures d'adaptation au CC;</li> <li>✓ Renforcer des initiatives de gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFS);</li> <li>✓ Appuyer les systèmes de production qui soient durables, résilients et respectueux de l'environnement pour garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle</li> </ul>
<ul> <li>Difficultés d'accès aux marchés (enclavement)</li> <li>et faible valorisation des produits des filières agricoles locales</li> </ul>	<ul> <li>Manque de concertation et de synergie entre les différents acteurs des filières agricoles;</li> <li>Insuffisance d'infrastructures de conservation, de transformation de stockage et de mise en marché.</li> <li>Faible praticabilité des axes routiers</li> <li>Production peu diversifiée</li> </ul>	- Petits producteurs dont les femmes et les jeunes	<ul> <li>✓ Organiser les GTF et faciliter le désenclavement de la zone (points critiques)</li> <li>✓ Renforcer les capacités des acteurs de commercialisation et de la transformation sur les techniques améliorées de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles (végétaux, animaux et halieutiques);</li> </ul>
<ul> <li>Accès insuffisant des ruraux pauvres aux services de base</li> </ul>	<ul> <li>Accès à l'eau potable insuffisant qui entrainent des maladies, hausse de la mortalité infantile, absentéisme scolaire, perte de productivité, hausse des dépenses de santé, isolement des femmes, etc.</li> </ul>	- Ruraux pauvres / les femmes / les enfants	<ul> <li>✓ Donner aux populations rurales un accès aux services sociaux de base</li> <li>✓ Promouvoir des infrastructures résilientes au CC</li> </ul>
<ul> <li>Accès limité au financement adapté aux activités agricoles</li> </ul>	<ul> <li>Faible accès aux services financiers et inadéquation des crédits au financement agricole;</li> <li>Insuffisance de moyens financiers pour les femmes et les jeunes pour constituer des stocks conséquents de matières premières (fonds de roulement) afin d'investir dans les AGR</li> </ul>	- Petits producteurs dont les femmes et les jeunes	✓ Développer des communautés d'épargne-crédit et des actions de warrantage
Insuffisance des services d'appui à la production agricole	<ul> <li>Mesures incitatives encore insuffisantes pour les investissements dans le secteur agricole</li> <li>Faibles niveaux de productivité/production qui augmentent l'insécurité alimentaire</li> <li>Non-disponibilité d'intrants agricoles spécifiques ;</li> </ul>	- Petits producteurs dont les femmes et les jeunes	<ul> <li>✓ Formation des agents de développement et promotion des champs-école paysans.</li> <li>✓ Promouvoir la disponibilité et l'utilisation des intrants agricoles en général.</li> </ul>
Faiblesse des organisations	Faible structuration des OPA et des comités de		✓ Promouvoir et appuyer le renforcement

ıπ
V

Е
3 20
18/
123
7

représentant les ruraux pauvres	<ul> <li>gestion (des RN, des infrastructures, etc.);</li> <li>Capacités et expériences insuffisantes des OPA faîtières à rendre des services économiques aux membres et à assurer des services techniques aux filières</li> <li>Membres des organisations analphabètes</li> <li>Femmes et jeunes et minorités peu représentés</li> </ul>	- Petits producteurs dont les femmes et les jeunes	de la structuration des associations de producteurs et des organisations locales de gestion des RN et des infrastructures
<ul> <li>Insuffisance des infrastructures d'appui à l'élevage, des services vétérinaires et zootechniques</li> </ul>	<ul> <li>Dégradation des parcours de transhumance;</li> <li>Difficultés d'alimentation et d'abreuvement des animaux en saison sèche;</li> <li>Persistance de certaines maladies et mortalité élevée dans les élevages;</li> </ul>	- Eleveurs transhumants/ Agro-pasteurs	<ul> <li>✓ Favoriser l'exploitation rationnelle du cheptel et des parcours : stations pastorales dans les couloirs de transhumance/périmètres fourragers</li> <li>✓ Développer des produits et services vétérinaires et mettre en place des infrastructures d'appui à la santé (parcs de vaccination)</li> </ul>
<ul> <li>Statut foncier non sécurisé /</li> <li>Conflits entre les usagers du foncier</li> </ul>	<ul> <li>Non-effectivité de l'application du code foncier,</li> <li>Conflits entre les éleveurs transhumants et les agriculteurs</li> </ul>	- Petits agriculteurs / agro-pasteurs	<ul> <li>Faciliter la négociation d'ententes foncières préalables aux aménagements</li> <li>Développer des mécanismes de médiation: autorités locales / agriculteurs/éleveurs;</li> <li>Implanter/équiper des stations pastorales au niveau des couloir de transhumance.</li> </ul>

# Dossier-clé 2: Matrice de l'organisation (analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces)

INSTITUTION	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS /RISQUES	REMARQUES
Ministère de l'Economie et des Finances	<ul> <li>Restructuration interne réalisée en 2016 pour assurer coordination et suivi des actions de développement</li> <li>Existence d'initiatives de collaboration et de concertation avec les PTF</li> <li>Evaluation du CSLP 2001-2015</li> <li>Finalisation de la SCAPP 2016-2030 et approbation en cours par le Conseil Interministériel</li> </ul>	<ul> <li>Nouvelles Directions du Ministère encore en rodage et organigramme peu opérationnel et non basé sur des fiches de postes</li> <li>Duplication des compétences au sein des structures</li> <li>Faiblesse du M&amp;E</li> <li>Collaboration avec certains ministères techniques à améliorer</li> </ul>	Servir de cadre effectif de coordination des actions et des acteurs du développement     Difficulté d'arbitrage pour l'affectation des ressources nationales entre les différents Ministères techniques	Besoin de renforcement, procédures des bailleurs, analyse des politiques publiques, M&E et langues étrangères
Ministère de l'Agriculture	<ul> <li>Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) assortie du Plan National de Développement Agricole (PNDA) à l'horizon 2025, LOA</li> <li>Appuis importants des PTF</li> <li>Une agriculture diversifiée en fonction des systèmes agro-écologiques</li> <li>Existence du CNARADA et réouverture de l'ENFVA</li> </ul>	<ul> <li>nombreux postes non pourvus</li> <li>Manque d'harmonisation et difficultés d'application de la législation rurale</li> <li>Absence de données fiables consolidées sur lesquelles baser les interventions</li> </ul>	<ul> <li>Intérêt marqué des PTFs pour appuyer le secteur agricole</li> <li>Appui institutionnel en cours apporté par l'Union Européenne</li> <li>Appropriation progressive de l'approche filière récemment introduite</li> <li>Risque de dépendance aux financements extérieurs</li> <li>Volonté politique de lutter contre la pauvreté, la malnutrition, l'insécurité alimentaire, de créer de l'emploi en milieu rural, d'augmenter les revenus et de limiter l'exode rural</li> </ul>	Nécessité de renforcer les capacités techniques des cadres et du personnel de terrain     Engagement politique à vouloir accélérer le développement agricole (RIZ) sans négliger les autres systèmes de production

EB
2018
/123/
R.6

INSTITUTION	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS /RISQUES	REMARQUES
Ministère de 'Elevage	<ul> <li>Elevage important estimé à environ plus de 8,2 Millions d'UBT</li> <li>Existence d'un Office National d'Elevage et de Recherches vétérinaires</li> <li>Plan National de Développement du Secteur de l'Elevage</li> </ul>	<ul> <li>Manque d'application des textes juridiques (code pastoral, code de l'élevage)</li> <li>Manque de cohérence dans les interventions au niveau des filières (cas de la filière lait)</li> <li>Intervention du Gouvernement ne tenant pas compte des dynamiques locales</li> <li>Faiblesse de l'appareil statistique ne permettant pas la mise en évidence de tendances fortes (productivité, production, importation, exportation, consommation)</li> <li>Ressources humaines et équipement limités en qualité et en quantité</li> <li>Faiblesse des services techniques déconcentrés</li> <li>Maigre adoption des résultats de la recherche, notamment pour les cultures fourragères</li> </ul>	répartition des rôles et des fonctions entre le secteur public, le secteur privé et le mouvement associatif  Risque de dépendance aux financements extérieurs  Existence d'investisseurs privés intéressés par le secteur (Grand Complexe Avicole dans l'aviculture, TIVISKI dans le lait)  Renforcement de la synergie agriculture-élevage –PFNL	Nécessité de renforcer les capacités techniques des cadres et du personnel de terrain
Ministère de l'Environnement et du développement Durable	<ul> <li>Dimension environnementale intégrée dans la SCAPP</li> <li>Existence d'un grand nombre de lois et de décrets approuvés pour la protection et la préservation de l'environnement</li> <li>Expériences positives des programmes et des projets dans la gestion des ressources naturelles au niveau communal et quelques expériences en CRS/DRS</li> <li>Mobilisation de fonds importants pour la préservation de l'environnement, l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques</li> <li>Avancées dans les domaines de la lutte contre les feux de brousses, diminution des sachets plastiques, protection de la biodiversité et suivi des ressources halieutiques marines</li> </ul>	<ul> <li>Intégration des CC dans les stratégies sectorielles est lente</li> <li>Absence d'un système performant de gestion et de suivi des programmes environnementaux</li> <li>Défaut d'application des textes</li> <li>Manque de contrôle et de suivi des effets négatifs des pesticides, des engrais, des antibiotiques dans la viande et le lait, des rejets qui proviennent des aires d'abattage, des tanneries etc</li> <li>Faible implication de la SOC et des ONGs locales dans la protection de l'environnement et des Changements Climatiques</li> <li>Faible dialogue entre le MEDD et le MA ne permettant pas d'harmoniser les approches et le suivi axé environnement</li> <li>Chevauchement des missions des services météorologiques entre le MA et l'Office National de Météorologie</li> </ul>	Volonté politique de travailler sur la protection et la préservation de l'environnement depuis les deux sommets successifs de Rio et de Johannesburg	Nécessité de renforcer les capacités techniques des cadres et du personnel de terrair de la SOC et des ONG nationales

INSTITUTION	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS /RISQUES	REMARQUES
Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille	<ul> <li>Prise en compte de la dimension du Genre dans la SCAPP</li> <li>Existence de stratégies et d'instances pour la promotion féminine et l'institutionnalisation du genre depuis 1992</li> </ul>	<ul> <li>SCAPP peu explicite quant à l'opérationnalisation de la stratégie Genre</li> <li>Faible capacité du MASEF à coordonner et à promouvoir le Genre et à déconcentrer la prise de décision</li> <li>Manque de soutien aux structures de crédit féminines existantes</li> <li>Faibles capacités dans la budgétisation de l'approche genre dans les politiques et stratégies publiques</li> </ul>	<ul> <li>Volonté politique d'œuvrer pour une équité Genre</li> <li>Augmentation progressive des budgets alloués à la promotion des femmes et des jeunes, notamment dans la création d'emplois</li> </ul>	
Collectivités locales	<ul> <li>Proximité des populations</li> <li>Municipalités sont devenues des acteurs clé au niveau local</li> <li>Les OSC ont connu un développement important et sont plus associées aux activités</li> <li>Le Gouvt prône l'approche participative lors de l'élaboration des stratégies, politiques, programmes et projets</li> <li>L'existence des CCC</li> <li>Espace de concertation</li> </ul>	<ul> <li>Insuffisances des ressources propres</li> <li>Faible niveau de formation</li> <li>Difficulté de mise en œuvre des procédures de passation de marchés</li> <li>Poids important des autorités de tutelle</li> <li>Cohésion et/ou identité communale reste faible</li> <li>Faibles capacités en M&amp;E</li> </ul>	<ul> <li>Meilleure réponse à la demande des communautés de base</li> <li>Risque de dérive politicienne et de corruption avec les entrepreneurs locaux</li> </ul>	<ul> <li>Nécessité d'accélérer le processus de décentralisation</li> <li>Besoins de renforcement des capacités des communes</li> </ul>
Organisations de producteurs	Représente les producteurs et leurs membres, tels que les faitières (GNAP, GNAM, FAEM)     Existence de petits producteurs de plus en plus organisés     Certaines ONG nationales existent depuis des décennies et ont une bonne connaissance du contexte et du terrain	<ul> <li>Déficit de structuration dû à la jeunesse des organisations et au manque d'appui</li> <li>Insuffisance d'appui des services du secteur agro pastoral aux filières et aux OSP d'éleveurs et aux agro éleveurs</li> <li>Absence d'un inventaire fonctionnel des OSP</li> <li>Cadre législatif et réglementaire régissant les OSP et leurs activités non actualisé</li> <li>Absence de décentralisation de la reconnaissance des OSP</li> <li>Absence d'un programme de renforcement des capacités et de professionnalisation des OSP au sein des filières organisées</li> </ul>	L'approche filière permet une meilleure prise en compte des organisations de producteur	prendre en compte l'ensemble des producteurs, dont les femmes et les jeunes
ONGs	•	<ul> <li>Certaines ONG sont peu professionnelles</li> <li>Absence d'une étude sur le niveau de professionnalisation des ONG nationales</li> </ul>	Le faire-faire	Besoins de Renforcement des capacités

# Dossier-clé 3: I nitiatives complémentaires des donateurs et potentiel de partenariat

DONATEURS	NATURE DU PROJET/PROGRAMMES	CHAMP D'ACTION	STATUT	SYNERGIE POTENTIELLE
Banque Africaine de Développement	Projet 1 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire Nutritionnelle dans le Sahel/P2RS, 13,53 millions UC  Infrastructures rurales : 7,97 millions UC (58,91%). Digues, diguettes, seuils, réhabilitation des barrages  Développement des chaines de valeurs : 4,26 millions d'UC. : maraichage, PFNL, pêche continentale, élevage)	<ul> <li>- Projet Régional : Sénégal, Gambie, Mauritanie, Tchad, Mali, Niger</li> <li>- Pour la Mauritanie :10 communes dans 5 wilayas (Assaba, Brakna, Gorgol, Trarza, Tagant)</li> </ul>	Projet démarré en mai 2015 pour 4 ans	Sur les zones d'intervention communes, synergies sur les filières du maraichage, de l'aviculture, PFNL, et sur les aménagements (PRODEFI/PASK II/ PROGRES).
	Programme de transformation agricole en Mauritanie /PATA  Aménagement hydro-agricole de Brakna Ouest, Phase II PAHABO-02)  Promotion des jeunes entrepreneurs agricoles  Promotion des chaines de valeurs et des filières stratégiques  Appui aux financements innovants et inclusifs du secteur agricole et de l'élevage  Principales filières retenues par le PATA:  -Agriculture : céréaliculture irriguée (riz et blé), les cultures maraichères et les cultures fourragères  -Elevage : viandes rouges et lait	5 wilayas : Assaba, Brakna, Gorgol, Trarza, Tagant	Projet en cours de préparation dans le cadre d'un Fonds PPF Plusieurs études préalables sont en cours	Synergie avec -PRODEFI
Banque Islamique de Développement	Projet de résilience et de renforcement de la sécurité alimentaire, 27 millions USD  Mise en place de 12 périmètres agricoles rizicoles et le maraichage de la production à la commercialisation dans la vallée.  Mise en place de jardins de 2 ha par village dans la zone pluviale.  Dans le domaine de l'élevage : dotation pour la reconstitution du cheptel, soins et alimentation du bétail, forages pastoraux avec équipement solaire	- Projet régional impliquant 9 pays du Sahel - Pour la Mauritanie : 4 régions de la vallée (Trarza, Brahna, Gorgol, Guidimakha) et 6 régions agro-pastorales (Assaba, 2 Hodh, Inchiri,Adrar, Tagant)	Projet en cours d'exécution	Synergies avec : -PRODEFI pour les aspects commercialisation PASK II/PROGRES pour aménagements ruraux
Banque Mondiale	Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel – (PARISS-Mauritanie), IDA 25 millions d'USD (sous tutelle du Ministère de l'Agriculture)  Modernisation du cadre institutionnel et de planification Financement de solutions d'irrigation	-Projet régional impliquant les 9 pays du Sahel - Pour la Mauritanie : 4 régions de la vallée et 5 régions agro-pastorales- pluviales	Projet en préparation	Synergie potentielle avec PASK II et PROGRES sur leur volet gestion des eaux et des sols,

	Projet Régional d'appui au pastoralisme dans le Sahel (PRAPS), 45 millions USD  - Amélioration de l'accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agro-pasteurs dans des zones transfrontalières et le long des axes de transhumance des 6 pays Sahéliens  - Amélioration de la capacité des gouvernements de ces pays à répondre à temps et de manière efficace en cas de crise pastorale ou d'urgence éligibles.  Deux filières seront concernées : lait et viande rouge.  • Amélioration de la santé animale,  • Amélioration de la gestion des ressources naturelles,  • Facilitation de l'accès au marché,  • Amélioration de la gestion des crises pastorales	- Projet régional dans 6 pays : Sénégal, Mauritanie, Niger, Mali, Burkina Faso, Tchad - Pour la Mauritanie : Axes de transhumance 6 zones éco-pastorales 10 wilayas (zones transfrontalières du Mali et du Sénégal)	Projet démarré en 2015 pour une durée de 6 ans (2016- 2021)	- Recherche de synergies sur les filières lait et l'appui aux mini laiteries (PRODEFI) -les aménagements pastoraux (PROGRES/PASK II).
Coopération Italienne	Projet de lutte contre l'insécurité alimentaire dans le Centre-Est mauritanien (PLIACEM), 4 509 800 Euros  Renforcer durablement les capacités des populations à faire face à l'insécurité alimentaire et à promouvoir l'éducation nutritionnelle et alimentaire des populations.  176 micro-projets, sur fonds d'investissement GOV ds AGRs et appui à la production agricole et maraichère avec la réalisation de périmètres maraichers, de jardins hydroponiques, de réhabilitation des digues et de clôtures de zones agricoles et la réalisation de seuils de ralentissement et création/approfondissement de puits villageois et pastoraux.	Assaba, Tagant, et Hodh El Chargui	Projet en cours d'exécution	Synergies à chercher avec PRODEFI sur le potentiel maraicher et avec PROGRES/PASK II pour les aménagements, l'accès à l'eau
Union Européenne	Dans le cadre du 11eme FED :  - Phase 1 (environ 20 millions Euros) : Renforcement institutionnel en Mauritanie vers la résilience agricole et pastorale (RIMRAP).  Renforcement institutionnel des Ministères de l'Agriculture et de l'Elevage dans ses fonctions régaliennes de coordination et de suivi des 2 secteurs  - Phase 2 (environ 20 millions Euros) : Infrastructures (RIMDIR)  - Phase 3 (environ 40 millions Euros) : Filières (RIMFIL)	Champ d'action et approche encore à déterminer pour les phases 2 et 3	Phase 1 en cours de démarrage	- Recherche de synergies avec les infrastructures rurales (PRODEFI et PROGRES) et sur l'appui aux filières (PRODEFI)

Ω	)
81.07	
3/123	
7	

Coopération Espagnole	Intervention dans les filières lait et maraichage à travers les ONG CERAI et AMAD : mise en place de mini-laiteries au bénéfice des coopératives agricoles féminines et de périmètres maraîchers familiaux	Gorgol, Brakna, Guidimakha Autour du fleuve Sénégal pour le maraîchage	En cours	Capitalisation des modèles déjà développés Expérimentation de nouveaux modèles en milieu paysan pour certaines nouvelles filières (poules
				pondeuses, apiculture, etc.) en liaison avec le PRODEFI
Union Européenne. 4000,000 Euros en collaboration avec ONM/ UNDP/GIZ/SGP/ ARTGOL	<ul> <li>Alliance Mondiale contre le CC en Mauritanie :</li> <li>Développement des services climatiques</li> <li>Développement d'initiatives communautaires basées sur le savoir local et scientifiques,</li> <li>Renforcement des capacités et intégration</li> </ul>	Projet National	En cours d'exécution	Synergies avec les aspects adaptation climatiques (ASAP)
Agence Française de Développement (AFD)	<ul> <li>Projet DECLIC</li> <li>Le programme reprend l'intégralité de l'approche de VAINCRE (12 Millions Euros)</li> <li>Fonds d'investissement Communal (investissements infras de base), complété par une enveloppe dédiée aux investissements productifs, en lien avec la GRN. ce guichet pourrait également financer des initiatives intercommunales</li> <li>Appuis aux communes et à leurs partenaires</li> <li>Appuis aux bénéficiaires sur différents thèmes liés au renforcement des capacités.</li> <li>Le projet sera ancré à la DGCT, au niveau central et à ses démembrements régionaux qui seront renforcés (RH)</li> </ul>	Projet National	En cours d'approbation	Synergies l'appui aux investissements communaux et aux CCC (PROGRES)

# Dossier-clé 4: Détermination du groupe cible, questions prioritaires et réponses possibles

TYPOLOGIE	NIVEAU ET CAUSE DE LA PAUVRETE	MÉCANISMES DE SUBSISTANCE	BESOINS PRIORITAIRES	RÉSPONSES DU COSOP
Petits producteurs et agro-pasteurs dépendant principalement des cultures pluviales et du petit élevage;	<ul> <li>Extrêmement élevé</li> <li>Production alimentaire insuffisante</li> <li>Malnutrition (24% de malnutrition aigüe chez les enfants) et sous-nutrition</li> <li>Appauvrissement récurrent en période de soudure</li> <li>Dépendance aux aléas climatiques et ressources naturelles limitées</li> <li>Productivité dans l'agriculture et l'élevage extrêmement faible</li> <li>Enclavement</li> <li>Peu de cheptel (décapitalisation après sécheresse)</li> <li>Manque de sources de revenus non-agricoles</li> <li>Dépendance à la volatilité des prix</li> <li>Fort endettement et recours à l'usure</li> <li>Accès très insuffisant aux services sociaux (éducation, santé, eau potable)</li> <li>faible participation aux processus de décision</li> <li>Fort taux d'analphabétisme (supérieur à la moyenne nationale)</li> <li>Accès difficile aux services financiers</li> <li>Accès difficile aux marchés, informations commerciales et intrants agricoles</li> </ul>	- Migration saisonnière (en général les hommes) - Élevage de petits ruminants - Travail à la tâche quand possible	- Augmentation /sécurisation de la production agricole pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle - Accroissement des revenus - Diversification de l'offre de produits agricoles et d'élevage - Valorisation des produits agricoles et de l'élevage - Adaptation des systèmes de production aux changements climatiques - Développement et amélioration de l'élevage en enclos - Construction d'une capacité d'épargne - Accès aux services sociaux de base - Désenclavement	<ul> <li>Appui au développement de techniques de production durable</li> <li>Appui aux filières PFNL, maraîchage, lait de chèvre et poulets de chair</li> <li>Appui à l'accès aux marchés</li> <li>Renforcement des organisations de base</li> <li>Décentralisation et participation des ruraux dans le choix des priorités communales (CCC)</li> <li>Amélioration de l'accès aux services de base (eau potable en particulier) et désenclavement</li> <li>Alphabétisation et renforcement des capacités</li> <li>Développement de communautés d'épargne et de crédit interne</li> <li>Renforcement des capacités des acteurs au niveau du stockage, de la conservation, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles</li> </ul>

6
7

Ε
201
/8
123/
ਲੇ.

TYPOLOGIE	NIVEAU ET CAUSE DE LA PAUVRETE	MÉCANISMES DE SUBSISTANCE	BESOINS PRIORITAIRES	RÉSPONSES DU COSOP
➤ Femmes	<ul> <li>Élevé à très élevé</li> <li>Surcharge de travail (temps disponible limité pour les activités économiques)</li> <li>Manque de main d'œuvre pour les travaux agricoles</li> <li>Faible accès à la terre</li> <li>Faible accès aux informations et aux technologies</li> <li>Fort taux d'analphabétisme (57% pour les femmes adultes)</li> <li>Faible niveau et diversification des revenus propres aux femmes</li> <li>Faible accès aux services financiers</li> <li>Ne participent pas aux organes des décisions villageois</li> <li>Faible niveau d'information sur les droits des femmes, la santé, la nutrition, etc.</li> </ul>	- Activités économiques dont elles contrôlent le revenu (petit commerce, artisanat, maraîchage, petit élevage, agriculture pluviale) - Organisation en tontines - Organisation en coopératives pour recevoir des appuis et subventions	<ul> <li>Accès aux services sociaux de base</li> <li>Amélioration de l'état nutritionnel</li> <li>Accès aux services financiers</li> <li>Augmentation et diversification des revenus</li> <li>Meilleure maîtrise des techniques de production et de gestion</li> <li>Participation aux décisions communautaires</li> </ul>	<ul> <li>Alphabétisation fonctionnelle</li> <li>Appui à la construction / réhabilitation de points d'eau</li> <li>Programmes de sensibilisation en matière de santé, nutrition</li> <li>intégration des femmes dans les organes de décision villageois et pour la planification des activités</li> <li>Programme de renforcement de capacités</li> <li>Elaboration de stratégies genre, suivi et évaluation de l'impact des différentes initiatives du programme sur les femmes</li> </ul>
> Jeunes	Élevé à très élevé - Accès difficile aux moyens de production (notamment à la terre) - manque de formations adaptées - Faible intégration dans les organes communautaires de décisions	- Groupements d'entraide - Petit commerce (biens alimentaire + bétail) - migration (saisonnière et de long durée) - Vente de la force de travail - Participation aux travaux communautaires	<ul> <li>Formation professionnelle technique et en gestion</li> <li>Facilitation de l'accès aux services financiers</li> <li>Meilleure reconnaissance et représentativité dans les organes de décision</li> </ul>	<ul> <li>Mobiliser les jeunes avec des appuis aux activités de production hors-sol, transformation et petit commerce et aux petits métiers connexes à l'agriculture</li> <li>Alphabétisation et formation professionnelle adaptée</li> <li>Appuyer la création d'associations de jeunes et mise en œuvre de programmes orientés sur l'insertion dans les filières</li> <li>Elaboration de stratégies jeune, suivi et évaluation de l'impact des différentes initiatives du programme sur les jeunes</li> </ul>